

Universitäts- und Landesbibliothek Tirol

Histoire documentaire de l'Arménie des âges du paganisme

(1410 av. -305 apr. J.-C.) ; précédée de questions ethnographiques,
linguistiques et archéologiques et suivie de la mythologie
ourarto-arménienne

Sandalgian, Joseph

Rome, 1917

Âges Historiques. Notions Générales

de ces derniers. Où naquirent les Aryens, là les Sémites prirent leur origine ; mais j'ajouterais : où les Sémites eurent leur berceau, là les Aryens eurent leur séjour primitif. Il n'y a que l'Arménie primitive qui réunisse ces deux conditions à la fois dans leurs rapports réciproques aussi simples que nécessaires. En excluant l'un de ces deux termes, on ne saurait jamais arriver à expliquer l'autre d'une façon complète et convaincante ; au contraire, en les réunissant, la linguistique, la géographie, l'histoire et l'ethnographie se donneraient la main et expliqueraient lumineusement la question, comme nous avons tâché de le faire dans les limites peut-être un peu étroites.

Sans ces conditions, les savants, qui localisent et voudraient encore localiser l'Àiryana-Vaêĵa ou le berceau des nations aryennes dans n'importe quelle autre contrée asiatique et surtout européenne, ne sauraient en aucun temps être en état de se procurer ni de thésauriser des données aussi positives et des preuves si concluantes, comme nous avons eu l'honneur et le bonheur de le faire au grand avantage de la science.

ÂGES HISTORIQUES

NOTIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE I^{er}

CONDITIONS POLITICO-GÉOGRAPHIQUES DE NÂIRI-OURARTOU

I. Les régions du nord-ouest. — II. Les régions du sud-ouest. — III. Les régions du sud-est. — IV. Les régions du nord-est.

Dans la haute antiquité l'Arménie, tout en étant dénommée Nâiri(-Ourartou), était composée d'un grand nombre de districts. Parmi ces derniers il y en avait de très étendus comme aussi possédant une extension beaucoup trop médiocre ; des villes, des bourgades et des villages même, avec les territoires qui les entouraient immédiatement, constituaient des districts. Nous voyons par la liste des appellations, alors en usage, des districts, des villes et des bourgades, appellations parvenues jusqu'à nous grâce aux inscriptions cunéiformes assyriennes, ourartiques et perses, nous voyons, dis-je, que la carte politico-géographique

de l'Arménie de la haute antiquité offre beaucoup de traits de ressemblance avec celle du v^e siècle de l'ère chrétienne, tandis que l'état de choses actuel s'éloigne trop de celui dudit siècle. Sans doute, sous l'influence de l'empire des Achéménides dans l'Asie-Antérieure et par conséquent dans l'antique Arménie, les anciennes dénominations géographiques avaient d'abord subi de grands changements. A cela nous devons ajouter les changements de même genre, qui devaient se produire sous les dynasties nationales des Artaxiades et des Arsacides. Nous nous rendrons ainsi compte des changements qui avaient dû se produire depuis 1410 av. J.-C. jusqu'à 450 apr. J.-C. — La géographie politique, dont nous allons nous occuper ici, commence de l'an 1410 av. J.-C. pour finir avec l'an 401 avant notre ère. Parmi les pays, districts et villes nous enregistrons ceux et celles qui méritent d'être signalés.

I. *Les régions du nord-ouest de Nâiri.*

OURARTOU (var. Ourartî) était primitivement un district d'une extension médiocre, qui, partant de la région des sources de l'Euphrate occidental et de l'Araxe, s'étendait jusqu'à une partie du cours supérieur de l'Arsanias ou Euphrate oriental. La capitale en était *Arzaskou* (var. *Arzaskoun*, *Arzaskounou*). Cette ville était l'Arzn du moyen âge, située au sud-est du canton de Caranite. La ville de *Qalinis* était Carana elle-même, la Carine des auteurs arméniens¹). C'était sans doute à ce district qu'appartenait la ville d'*Aramali* qui, en langage ourartique, signifie ' lieu-d'Aram '. Dans le district d'Ourartou il existait un pays, minuscule sans doute, nommé ADDOURI et une montagne appelée *Irtia*.

TAOQUES ou TAOKHES (Τάχοι). Une dénomination à la fois ethnique et géographique, mentionnée d'abord par Xénophon (*Anabase*, IV, VI, 5. VII, 1-16). Les écrivains arméniens nomment « Tâyk » aussi bien le peuple que le pays. Comme cette population nous est connue tout d'abord du temps des Achéménides, il n'est pas facile de se rendre exactement compte de l'origine ethnique de cette population. Il semble, cependant, que ces Τάχοι étaient nommés Dia'u-łi en idiome ourartique, ce qui signifie ' fils-du-Ciel ' ou bien ' fils-de-Dia'us ', en forme du pluriel. Si cette conjecture est exacte, il est clair que les Tao-

¹ La ville d'Erzeroum moderne.

ques étaient une population aryo-nairienne. Xénophon nous rapporte dans le passage susindiqué que « les Taoques habitaient des places fortifiées ». Le pays était, du côté du couchant, limitrophe du pays des Chalybes; il était aussi situé sur la droite du cours moyen du ĴoroĴ.

SASPIRES (var. Sispirite, Hispirite)¹. Cette appellation aussi est en même temps ethnique et géographique. C'est Hérodote (I, 104. III, 94. IV, 37. VII, 79) qui en fait mention tout le premier. Le pays ou le district des Saspises, appelé Spér par les écrivains arméniens du moyen âge, était situé à cheval sur le cours central du Harpase. On ne sait pas précisément si cette population avait ou non quelque affinité avec les peuples de Nairi-Ourartou. Toutefois, toutes les formes de sa dénomination présentent les traits d'un terme ourarto-grec.

Le pays d'ALZIRA, mentionné dans la *1^{re} inscription historique* de Roušas I^{er} (l. 9), devait être le canton d'Ajara situé dans la région supérieure du Kour, où, selon la carte de Kiepert (*Asia citerior*), il y avait la bourgade Ascura, du nom primitif de laquelle le pays, selon toute probabilité, avait pris le sien.

NIMMI, un petit district au sud-ouest du district d'Ourartou. Ainsi nommé d'abord par Tiglath-Piléser I^{er} (*Prisme*, IV, 71); Assournaširabal l'appelle Noummi dans ses *Annales* (I, 46, 54). Dans ce district se trouvaient: la place forte de *Goubbi*, aussi bien que les villes fortifiées de *Sourra*, d'*Abouqou*, d'*Aroura* et d'*Aroubi*, situées sur les montagnes *Ourini*, *Arouni* et *Itini*.

PHASIENS. Xénophon (*Anabase*, IV, vi, 5) appelle de ce nom les habitants du district nommé Basian (var. Basên), situé à l'ouest de la province royale d'Ararat, dont il faisait partie. Le Basian occupait une position à cheval sur le haut Araxe.

ABOUNIS, qui signifie 'aqueux', était le district du mont Biurakn; les sources de l'Araxe se trouvaient sur son territoire. La chaîne de montagnes d'Abos mentionnée par Strabon (XI, xiv, 2), « des flancs de laquelle descendent à la fois l'Euphrate²) et l'Araxe, le premier à l'ouest, le second à l'est », était le district d'Abounis lui-même³). Ptolémée (V, XIII, 5) connaît une montagne d'Arménie nommée *Abos*; elle devait être située dans le district d'Abounis, formant un noyau de montagnes.

ALZI, ALZINI, la dénomination primitive du canton d'Akili-

¹ Hyspiratis selon la carte de Kiepert: *Asia citerior*.

² Strabon se

trompe ici manifestement. ³ Voy. ici Strab., XI, xiv, 14.

sène, situé à cheval sur l'Euphrate occidental supérieur. Il est nommé Alzi dans le *Prisme* (I, 64. II, 90) de Tiglath-Piléser I^{er}, dans l'*Obélisque de Nimroud* (l. 42) de Salmanasar II, et Ékélias̄ par les auteurs arméniens. Minuas I^{er}, roi d'Ourartou, dans sa 4^e *inscription historique* (l. 8), appelle ce district Alzini, un terme qui, devant être identifié avec le gr. ἀλση-ἰδεῖς (αἰ), nous donne à penser que le pays était consacré aux « nymphes bocagères »; car telle est la signification de ce mot grec. — Il est très probable que les Halizones mentionnés par Homère (*Iliade*, II, 856. V, 39) étaient le peuple du district d'Alzini du pays de Nâiri-Ourartou ¹). Les villes de: 'Ani, Maninus, Arousis (le bourg d'Èrèze d'Agathange), Qoulbitarris, celles des Oumèsiens et des Tikourâitâsiens (le Thordan des écrivains arméniens), mentionnés dans la 4^e *inscription historique* (ll. 29-31) de Šaridou-ri II, roi d'Ourartou, étaient situées dans le territoire d'Alzi ou Alzini. La ville de Vjan est mentionnée par Abidène, par rapport à l'an 682 av. J.-C., sous la forme de « ville des Byzantins » ²). Cette ville, où Adrammélech et Sharézer s'étaient réfugiés à la date susmentionnée, « était celle nommée Bizana en Arménie-Mineure (?!), mentionnée par Procope *De Aedif.* III, 4, p. 254, et 5, p. 256 (édit. Dindorf), et *Notitiae graecae episcopatum*, 3, 483 (édit. Parthy), qui dans les *Notit. gr. episcop.* 10, 589. 13, 440 est correctement appelée Bizantos (ou Bizanton) » ³. Eustathe la nomme Bazanis en disant que, « selon la tradition, lorsque l'empereur Justinien divisa l'Arménie en quatre provinces, il plaça, comme l'on dit, pour la première cette illustre Heptapolis, dont la capitale fut Bazanis, appelée antérieurement Léontopolis » ⁴). — Dans la bourgade d'Èrèze, située en Akilisène, le culte d'Anâhita ayant été établi sous les Achéménides, on lui avait élevé un temple magnifique; et le canton ayant été consacré à cette divinité, il était appelé Anaïtide (var. Tanaïtide ⁵) ⁶.

TUALI. Un district sur la droite du cours supérieur de l'Ar-

¹ Voir Strabon, XII, III, 21, 24. ² Ap. Euseb., *Chron.*, édit. Aucher, I^{re} partie, p. 53. ³ A. v. Gutschmid, *Neue Beiträge zur Geschichte des alten Orients*, p. 152, et Eb. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2^e édit., p. 331. ⁴ *Eustathii Commentarii*, etc., au v. 694, dans les *Geogr. gr. min.*, édit. Müller-Didot, t. II, pp. 342-343. ⁵ C'est la variante qui se trouve chez Xiphilin, 36, 53, 5. ⁶ Pline, V, xxiv, 20, édit. Sillig-Perthes. Dion Cassius, XXXVI, XLVIII, 1. LIII, 5.

sanias, ainsi appelé par Tiglat-Piléser I^{er} dans son *Prisme* (IV, 72). Il semble que le district des ʿUaraṣini (des ʿUaraṣiens), mentionné dans la *Grande-Inscription* d'Argistis I^{er} (VII, 12), était celui de Tuali et le canton Touarazataḫ des auteurs arméniens.

DĀĪĀINI (var. Dāiani); un district assez vaste, ainsi dénommé tout d'abord et mentionné vers l'an 1108 av. J.-C. par Tiglath-Piléser I^{er} (*Prisme*, IV, 82. V, 22) qui l'appelle aussi Dāiani (*Inscr. de Godjanlou*, l. 6). La forme correcte de cette dénomination étant celle de « Dia'uḫini » 'des-fils-de-Dia'us', elle nous est révélée vers l'an 800 av. J.-C. dans les inscriptions cunéiformes nationales ourartiques, où toutefois elle n'est appliquée qu'aux dynastes du district, tandis que, dans les deux inscriptions assyriennes plus haut citées, Dāiāini et Dāiani figurent comme appellations du seul district. Celui-ci était ainsi nommé du nom d'un certain Dia'us, qui devait être le fondateur de la petite dynastie des Dia'uḫi 'fils-de-Dia'us'. Mais le district de ces petits dynastes devait, à coup sûr, porter un nom datant d'un âge très reculé. En effet, Minuas I^{er}, roi d'Ourartou (env. 800-780 av. J.-C.), dans sa 2^e *inscription historique* (l. 2) appelle le district « pays de-Tarāi'us, des-fils-de-Dia'us ». Son fils, Argistis I^{er}, dans sa *Grande-Inscription* (I, 8. III, 22. VII, 71, 74) nomme le même district « MĀT Tari'uni », 'pays de-Tari'us', comme aussi « (MĀT) Tari'u+da », '(pays) district-de-Tari'us', (*Ibid.* VII, 81). C'était la *regio* Taraunitium, la Tarōnite ¹) de la haute antiquité, dont nous avons parlé plus haut en discourant de l'émigration des Tharahites. — Le pays des Dāiāini = Tari'uni était situé en partie sur la droite et en partie sur la gauche du cours central de l'Arsanias. Il paraît que la ville de *Sasilus*, résidence royale, était située sur la droite dudit fleuve. — C'est là que se trouvait aussi le petit district nommé DIDINIS, mentionné dans la 2^e *inscription historique* (ll. 2, 4) d'Argistis I^{er} et « appartenant-aux-fils-de-Dia'us ». — La montagne ʿHiriḫa (var. ʿHiriḫi), mentionnée dans le *Prisme* (IV, 13, 20) de Tiglath-Piléser I^{er}, était située dans le district de Dāiāini; les auteurs arméniens l'appellent ʿKarkê.

ABĀINI, un district dont ledit roi de Ninive fait mention dans son *Prisme* (IV, 79); les écrivains arméniens l'appellent Apahounik. Le district était situé sur la rive gauche du haut

¹ Le canton de Mousch de nos jours.

Arsanias. Des villes, telles que *Lousia*¹⁾ et *Zanzouina*, se trouvaient dans ce district.

ḤARGA, un district ou un petit pays que nous trouvons mentionné dans les *Annales* (I, 55) d'Assournaširabal et dans le *Monolithe* (I, 17) de Salmanasar II. C'était très probablement le canton nommé Hark par Moïse de Khorène (I, 10-12), situé sur la gauche du haut Arsianias.

La ville des Zuâidi ou Zuasiadi, mentionnée dans la 2^e *inscription historique* (II, 3, 5) d'Argistis I^{er}, semble être le bourg de Zouza de la rédaction médicale (II, 25) et Zouzou de la rédaction babylonienne (l. 49) de l'inscription trilingue de Darius I^{er} à Bisoutoun, et probablement la ville de Zarišât du canton d'Aliovit, sur la gauche des sources de l'Arsianias, ville mentionnée par les auteurs arméniens.

SOUḤMI (var. Souḥni), un district d'une extension médiocre sur la droite du cours central de l'Arsianias, mentionné par Salmanasar II dans ses *Annales de l'Obélisque de Nimroud* (l. 42) comme aussi dans son *Monolithe* (II, 45), dans son *inscription n° 12 chez Layard* portant la variante Souḥni, et dans son *inscription de la grotte de la rivière Soubnat* (l. 11). Le district avait une forteresse nommée *Uastal*.

La ville des *Mêlouyani* (= des Mèlousiens) est mentionnée dans la 4^e *inscription historique* (l. 31) de Šaridouris II. Cette ville devait être située à l'est des districts d'Akilisène et de Daranisse, sur la frontière ouest-nord-ouest de l'Arménie. Il paraît que le canton Mananali du moyen âge tirait son origine du nom de la ville des Mêlouyani.

II. Les régions du sud-ouest de Nairi.

Une ville nommée *Hâzanis* (var. Ḥouzanani), mentionnée dans la 4^e *inscription historique* de Šaridouris II (l. 28), était située sur la rive droite du bas Arsianias; elle était la ville de Ḥozan des écrivains nationaux. D'un autre côté, Minuas I^{er}, dans sa 5^e *inscription historique* (II, 3, 9), fait mention d'une *ALU Ḥouzanani* 'ville de-ḤOUZANA, — du-pays-de-Ḥouzas'. Il paraît donc certain qu'il existait un pays ou district de ce nom, dont le chef-lieu était Hâzanis. Le pays ne pouvait être que le canton Ḥoznây ou Ḥozan des auteurs arméniens. C'est là qu'était située la ville de *Toumiskis*, mentionnée dans la même

¹ C'est la petite ville de Liz moderne.

inscription de Šaridouris II (l. 28). Cette ville était celle des Čmškazagk du moyen âge, la Tzimisca des écrivains grecs, située au-dessus du confluent des deux Euphrates.

POUROUKOUZZI, un district mentionné dans le *Prisme* (I, 65, II, 91) de Tiglath-Piléser I^{er}. C'était le canton de Basilisène de Ptolémée (V, XIII, 13), nommé Balahovit par les auteurs arméniens, situé sur la droite du bas Arsanias¹).

MOUSRI. C'était un district sur la rive gauche de l'Euphrate, au nord-est de la ville de Mélitène. Salmanasar I^{er} (env. 1330-1310 av. J.-C.) est le premier à le mentionner dans son inscription de *Plateau votif*. Le canton de Mzour, mentionné par Faustus de Byzance (IV, 24) était l'antique Mousri, dont le territoire possédait une ville appelée *Arini*, située au pied d'une montagne nommée *Áisa*.

Le pays d'ISUA. C'était certes un grand district situé à l'est de Mousri. Salmanasar II en fait mention dans son *Monolithe* (II, 42). Tout porte à croire qu'Isua était le canton de Ȩoršian des écrivains arméniens, dont le chef-lieu était, très probablement, la ville de *Khorsa* mentionnée par Ptolémée (V, XIII, 12). Il semble que l'antique dénomination d'Isua vit encore de nos jours dans le nom du village d'Isoghlou, à l'ouest de Ȩoršian. — D'après le passage susindiqué, Isua renfermait dans son sein le pays d'INZITI. Telle est la forme de cette appellation dans le *Monolithe* (II, 42, 45, 65), dans l'inscription des *Portes de Balawat* (II, 5) et dans celle de la *Grotte de la rivière de Soubnat* (l. 10) du même roi. Nous avons toutefois la variante Inzi dans l'inscription n^o 12 chez *Layard* (I, 18) de Salmanasar II, dans la *Stèle* (II, 12) de Šamsiramman IV, et dans la *Tablette de Nimroud* (l. 34) de Tiglath-Piléser III. Inziti = Inzi était l'Anthisène de Strabon (XI, XIV, 5), l'Anzitène de Ptolémée (V, XIII, 18) et l'Anžit ou le Hanšif des écrivains nationaux. La ville de *Salouri*, dont Salmanasar II fait mention dans son *Monolithe* (II, 44), était probablement située dans l'Inziti.

Le pays des QOUMANI. Ce peuple habitait probablement un petit district portant le nom de la population même et situé au nord d'Inziti. La dénomination ethnique aussi bien que l'appellation chorographique sont mentionnées dans le *Prisme* de

¹ Il ne faut pas confondre ce canton avec celui de Pahatoun des écrivains nationaux, Bêlabitiné du temps de l'empereur Zénon, situé à l'est et limitrophe de Balahovit=Pouroukouzzi.

Tiglath-Piléser I^{er}; la première y figure dans la colonne V, ll. 73, 82 et dans la col. VI, l. 24, et la seconde dans la col. VI, l. 36. Le pays des Qoumani avait une ville pour résidence royale nommée *Kibsouna* et une place forte appelée *Hounousa*¹). Dans l'inscription d'*Ordonnement de sacrifices* (ll. 14/55), rédigée par Ispouinis et Minuas I^{er}, il est fait mention de « la ville de-Qoumenouna », qui était probablement la ville de Kibsouna susmentionnée. Nul doute que Qoumenouna n'ait été le pays des Qoumani de l'inscription assyrienne susmentionnée.

ARIMI. Petit district au sud-est d'Inziti, mentionne dans l'*Obélisque brisé* (col. III) d'Assournaşirabal, qui l'appelle aussi Aroumou (*Monolithe*, ll. 44, 45). C'est sans doute ce même pays que Şamsiramman IV appelle Arima (*Stèle*, III, 51). Très probablement l'appellation d'Ourouma figurant dans le *Prisme* (II, 101) de Tiglath-Piléser I^{er}, et sûrement la dénomination d'Ouroumi dans les *Annales* (II, 13) d'Assournaşirabal étaient des variantes d'Arimi et de reste. Le peuple des Arimiens devait être celui des ancêtres des Ortaëns, mentionnés par des écrivains syriens²).

NAMDANOU. C'était un district au sud des Arimi, mentionné par Salmanasar II dans son inscription de *Monolithe* (II, 41).

SOUBARI (var. Soubarti). Nous rencontrons pour la première fois la dénomination de ce pays sous forme de Soubari dans la *Tablette de pierre* (*recto*, 33) d'Adadnirari I^{er} (env. 1350-1330 av. J.-C.). Il semble probable que, du temps d'Assourouballit (env. 1410-1390 av. J.-C.) et même avant lui et jusqu'au règne d'Adadnirari I^{er}, par le nom de Soubari on comprenait pour le moins la moitié gauche des régions occidentales du sud de l'antique Arménie, depuis la chaîne de montagnes Kasiari (Masius) jusqu'aux sources de la branche occidentale du Tigre et jusqu'à la partie inférieure de l'arc de l'Euphrate. A la seconde fois, les deux formes de l'appellation de ce pays sont employées dans le *Prisme* (II, 89. III, 1, 3) de Tiglath-Piléser I^{er}. Selon toutes les apparences, du temps de ce roi le pays de Soubari occupait le centre et une partie de l'est de la Sophène des basses époques. Le même roi de Ninive fait mention des « villes »

¹ Quelques érudits européens ont imaginé que le pays des Qoumani était le district de Comana du Pont ou bien celui de Comana de Cappadoce. Cependant les appellations de Kibsouna et de Hounousa ont une physionomie exclusivement naïro-ourartique. ² Voy. Nöldeke, *Zeitschrift d. deutsch. morgenl. Gesellschaft*, Leipzig, 1879, t. XXXIII, pp. 163-165.

de Soubarti sans toutefois les nommer. — Dans la partie supérieure de Soubari coulait la rivière *Soubnat* ou *Soupnat*¹⁾, qui, étant une des sources du Tigre, après être coulée environ un demi-kilomètre sous un rocher étendu, en sort, ayant, sur la droite de l'endroit de sa sortie, un certain nombre d'inscriptions cunéiformes de Tiglath-Piléser I^{er}, de Tiglath-Adar II, d'Assournaşirabal et de Salmanasar II, rois d'Assyrie.

SOUPRI. Ce pays, situé au sud-est de Soubari, paraît en avoir été comme une dépendance. Il est mentionné dans les *Annales* (II, 8, 12) et le *Monolithe* (I, 52) d'Assournaşirabal. Son territoire, ayant pris de grandes proportions au moyen âge, les Arméniens l'appelèrent Grande-Sophène.

Le pays de KASIARI, du nom duquel dut être appelé le mont *Kasiari* (Antitaurus)² sur la gauche de l'Arsanias inférieur. Le pays de Kasiari est mentionné dans le *Monolithe brisé* de Tiglath-Piléser I^{er} et dans l'*Obélisque brisé* (III) d'Assournaşirabal.

Le pays de ԻԱԼԶԻԴԻՓԱ; il ne pouvait être que le canton d'Astaünite de Ptolémée (V, XIII, 13), des Haştiank ou Haşténiş des auteurs arméniens, et d'Asthianène de Procope. Dans ses *Annales* (I, 103) Assournaşirabal parle du pays de Իալզիդիփա, où de la ville de *Damdamousa*³⁾ il avait fait une de ses résidences royales; elle fut « la ville d'Armosate » de Polybe (VIII, 25), « la forteresse d'Arsamosata » de Tacite (*Annales*, XV, 10), « la ville d'Arsamosate » de Ptolémée (V, XIII, 19. VIII, XIX, 14), et l'« Aşmouşat » des écrivains arméniens. Le pays et la ville étaient situés sur la gauche du cours central de l'Arsanias et au sud de l'Antitaurus. — C'était probablement au sud-est du Kasiari-Antitaurus et de Իալզիդիփա qu'était situé le mont *Nal*, mentionné au verso du *II^e Canon des années des éponymes* assyriens, à l'année 736 av. J.-C.; je crois devoir identifier ce mont à celui nommé Իոյփ par les auteurs nationaux.

NIRBOU (var. Nirbi), un petit pays situé au pied du mont *Ouhira*, probablement à l'est du pays de Kasiari susmentionné; il avait une forteresse appelée *Tila*. Assournaşirabal, tout en parlant dans ses *Annales* (II, 1-2) des « villes du pays de Nirbi », ne les mentionne pas de leurs propres noms.

¹ Le Sêbéné-sou de nos jours. ² Assourn., *Annales*, I, 106. II, 16. Il ne faut pas le confondre avec le mont Kasiari-Masius. ³ Il existait une autre ville de ce nom dans le pays de Bit-Zamani, au sud-ouest de la province d'Arzanène; mais cette ville était une forteresse.

Le pays de NIMNI est pour la première fois mentionné dans le *Prisme* (IV, 12) de Tiglath-Piléser I^{er}. Il semble que ce pays était situé à l'est de celui de Tarâ'us.

BIA, c'est-à-dire « le pays de Bias », dont parle Argistis I^{er} dans sa 2^{me} *inscription historique* (l. 1), était situé sur le bord occidental du lac de Van. Il fut appelé au moyen âge « canton des Bznounik ou Bznouniaş » ¹).

HARROUNA (var. Harrana). Dans son *Obélisque de Nimroud* (ll. 168-181), Salmanasar II fait mention de ce pays avec « *Masaşourou*, la ville royale ». Le pays était certainement le canton appelé Hoiḥorounik par les écrivains arméniens, situé sur le bord nord-ouest du lac précité, et très probablement le district de Korinaia de Ptolémée (V, XIII, 18). Quant à la ville de Masaşourou, elle devait être celle qui fut ensuite appelée Mézôp.

La ville de *Haldiriulhi*, c'est-à-dire ' du-fils-de-Ḥaldiriul ' nous se fait connaître dans la 2^{me} *inscription historique* (l. 26) de Minuas I^{er}. Elle devait être située dans le canton des Kâébérounik, au nord-est du lac susmentionné. Il semble que la dénomination de la famille seigneuriale et du canton des Kâébérounik représentait dans les basses époques l'antique appellation de « Haldiriulhi ».

Argistiuna était une ville qui est mentionnée dans la *Lettre de Sargon au dieu Assour* (l. 287). A en juger du récit de l'expédition de ce roi contre l'Ourartou, Argistiuna n'était que la ville d'Arjêş, située sur le rivage nord-nord-est du lac Thôspite. Comme le nom de cette ville signifie ' pays d'Argistis ', celui-ci devait être I^{er} de ce nom; la ville devait être bâtie, selon la coutume, par son père Minuas I^{er}, pour que son fils, héritier présomptif du trône, y eût pris l'habitude de gouverner la population.

A partir du siècle de Tiglath-Piléser I^{er}, les monuments cunéiformes assyriens appellent KOURHI (var. Kirḥi, Kirḥou) presque toutes les contrées inférieures du sud de Nâiri. — Le sens étymologique du mot composé *Kour+hi* est ' le fils ou les-faiseurs-de-guerre ', de même que celui de l'arm. class. *Kor+douk* (les Kurdes) est ' donneurs-de batailles ' ; tous les deux mots ou noms propres ethniques sont foncièrement indo-européens, le premier

¹ Il ne faut pas confondre ce district avec celui de Biana, où résidaient les rois d'Ourartou.

étant originairement ourarṭo-arménien¹). — Il faut diviser ce vaste territoire en Kourḫi occidental et en Kourḫi oriental. Celui d'occident partait des régions méridionales de la Sophène et s'étendait vers l'orient jusqu'aux districts avoisinant la mer des Bznounik; le terrain y était généralement montueux. Lorsque Argistis I^{er} fait mention du « pays de Gourqou » dans sa *Grande-Inscription* (VII, 13), il semble nous indiquer par là le Kourḫi occidental. Quant à Kourḫi oriental, qu'Ispouinis et Minuas I^{er} appellent « Gourouḫe » (nom. pl. Gourouḫou), il était le vaste pays des Gordyéens. Cependant, par la dénomination de Kourḫi les rois d'Assyrie comprenaient généralement celui de l'occident.

Le pays ADANI, qui faisait partie du vaste pays de Kourḫi, était probablement un district situé sur la gauche de la branche occidentale du Tigre. En même temps que ce pays, Assournaṣirabal mentionne dans ses *Annales* (III, 97-98) *Oumalia* et *Hiranou*, ses places fortes.

BÎT-ZAMANI 'la Maison -de Zamani', mentionnée par Salmanasar II dans son *Obélisque de Nimroud* (l. 143) et dans son *Monolithe* (II, 41), était le pays de la dynastie des fils de Zamani, dont la capitale était *Amidi*²), mentionnée tout d'abord par Assournaṣirabal dans ses *Annales* (III, 107, 109). Il y avait dans ce district une ville nommée *Damdamousa*, qui était « la forteresse d'Iłani, fils de Zamani » (*Ibid.*, III, 105).

KASIARA. Il est fait mention de ce petit pays dans le *Prisme* (I, 72) de Tiglath-Piléser I^{er}. Il devait être situé au sud-ouest de l'Arzanène et à l'ouest du mont Kasiari-Masius. D'après cette même inscription (I, 75-76), c'était de ce pays que le roi susmentionné avait passé dans le Qoummouḫ (Commagène). — Il paraît certain que le pays d'İSTARÂTI et son *défilé*, mentionnés dans les *Annales* (II, 87-88) d'Assournaṣirabal, étaient situés dans le district de Kasiara même. Istarâti avait une ville nommée *Kipaki*.

TOUSHAN. Un pays mentionné au *recto* du *II^e Canon des années des éponymes* assyriens, année 795, et au *verso* de la même

¹ Voir plus bas, III, KARDOU et l'analyse étymologique du mot *Kar-ḫou-ḫi* (Kar-dou-ḫi). ² La ville de Diarbékir actuelle. Comme le gouverneur assyrien, résidant en Amidi, était un magistrat du plus haut degré, les années 800, 762, 726, 705 av. J.-C. sont appelées des noms de ses quatre gouverneurs dans le *II^e Canon des années des éponymes* de l'Assyrie.

Liste, années 764, 728, 707. Ce pays, avec sa ville forte *Touşhan* (var. *Touşha*) mentionnée dans les *Annales* (II, 2, 3, 6, 8, 12, 100-103) et dans le *Monolithe* (l. 48) d'Assournaşirabal, devait être, du côté d'est, limitrophe d'Istarâti¹).

Le district de NIRDOUN était situé au pied du mont Kasiari méridional. Assournaşirabal dans ses *Annales* (II, 13, 101-102) parle de 60 villes et forteresses relevant de ce district; une de ces places fortes était la ville de *Madara*.

La ville de *Sigisa*, mentionnée dans le même document (II, 97, 98), se trouvait au pied de ladite chaîne de montagnes et à proximité de *Madara*.

La ville de *Matiatou* (var. *Matiati*) et celle de *Zazabouha*, mentionnées par Assournaşirabal (*Ibid.*, II, 89, 91 + II, 91, 92), étaient situées dans les environs de *Touşhan* et de *Nirdoun*.

La ville d'*Allabra* et son territoire se trouvaient au débouché d'un défilé du mont Kasiari méridional (*Ibid.*, III, 109).

La forteresse d'*Ouda* devait être située à l'est d'*Allabra* (*Ibid.*, III, 110).

ASSA. C'était un pays situé entre le mont Kasiari susmentionné et le Tigre, branche occidentale (*Ibid.*, III, 94, 97). Au moyen âge, il était appelé *Aznouaş-Şor* 'vallée-des-nobles', occupant le centre de la partie méridionale de la province d'Arzanène.

İŞALA (*Ibid.*, I, 106) (var. *Şalla*, *Ibid.*, III, 94) était un district au sud-est de la province d'Arzanène; il fut ensuite appelé *Salnoy-Şor*. Il semble que la forteresse d'*Ou[hî]ama* de la rédaction perse (II, 44) (var. *Ouiyama* dans la rédaction médique, II, 33) de l'inscription de Darius I^{er} à *Bitoun*, était située dans ce district.

Les forteresses nommées *Sirisi* et *Ourarşinas* et mentionnées dans le *Prisme* (II, 3, 11, 36, 44) de *Tiglath-Piléser I^{er}* devaient être situées à l'ouest et à proximité du district d'*Adani*. *Ourarşinas* était bâtie sur une montagne qu'on nommait *Panari*.

Le pays nommé *ZAMBA*, dont Assournaşirabal parle dans ses *Annales* (III, 102), était situé sur le liséré d'une plaine sur la gauche de la branche occidentale du Tigre.

¹ Dans le II^e Canon plus haut mentionné, les années 795, 764, 728, 707 av. J.-C. portent les noms des gouverneurs assyriens du pays et de la ville de *Touşhan*.

MALLANOU. Ce pays, d'une petite extension sans aucun doute, paraît avoir été situé au nord du district de Zamba (*Ibid.*, III, 101).

Le pays d'ARBAKI était voisin de ces deux derniers districts ; il en est fait mention dans le *Monolithe* (l. 49) d'Assournaşirabal. D'après les *Annales* de ce roi (II, 112, 116), ce pays avait une ville appelée de même *Arbaki* et (*Ibid.*, II, 116) deux forteresses nommées *Iyaya* et *Salaniba*.

Le district nommé MILDIS, mentionné dans le *Prisme* (II, 68, 78) de Tiglath-Piléser I^{er}, était situé probablement à l'est de Soubari.

AGGOUNOU. Mentionné dans le *Monolithe* (l. 49) d'Assournaşirabal, ce petit district devait être, du côté nord, limitrophe du pays de Mildis.

Kinabou (var. *Sinabou*) et *Tidou* étaient deux places fortes, dans lesquelles, au rapport de ce dernier roi (*Monolithe*, II, 43, 48), Salmanasar I^{er} avait établi des Assyriens. Il paraît certain que *Kinabou* était la ville de Kapan des auteurs arméniens, située dans la partie ouest de la Sophène.

DARIA (var. *Dirrâya*, *Dira*, *Dirra* et *Dirria*). Ce pays mentionné par Tiglath-Piléser I^{er} (*Prisme*, III, 92) et par Assournaşirabal (*Annales*, II, 104, 111. III, 100, et *Monolithe*, l. 49), était, du côté méridional, limitrophe du canton d'Astaünite, au sud de l'Antitaurus. Un district montueux, il s'appelle de nos jours *Tiriki*. En dehors de la forteresse de *Pitoura*, il y existait 50 villes. Du côté sud-est, le mont *Arardi* devait être attenant au pays de Daria. Cette montagne est mentionnée dans les *Annales* (I, 61) d'Assournaşirabal, comme étant aussi située dans *Kirhi* ou *Kourhi*.

Le pays de LOUHI, qui paraît avoir occupé le centre de la partie septentrionale de *Kourhi*, est mentionné dans le *Prisme* (IV, 10) de Tiglath-Piléser I^{er}. Le roi Tiglath-Piléser III, dans sa *Tablette de Nimroud* (l. 31) fait mention d'une ville nommée *Louqi* qui, selon toutes les apparences, était située dans le pays de *Louhi*. Probablement, là était aussi la rivière *Louqia*, mentionnée dans les *Annales* (II, 20) d'Assournaşirabal.

Le pays de SOUGI, dont il est parlé dans le *Prisme* (IV, 8, 22) de Tiglath-Piléser I^{er}, doit être cherché dans les environs de *Louhi*.

Le pays appelé HIMI dans le *Prisme* (IV, 10) de ce dernier roi, semble avoir été attenant, du côté d'ouest, au district de *Louhi*.

ALAMOUN, autre pays situé en Kirhi, sans doute d'une extension exigüe comme celle des deux derniers pays mentionnés dans le même *Prisme* (IV, 11), était, probablement du côté d'est, voisin de Louhi.

OULLOUBA (var. Oulliba) était un district assez considérable. Il en est fait mention dans le *Monolithe* (l. 49) d'Assournaşirabal, dans la *Tablette de Nimroud* (ll. 25, 28), dans la *Tablette d'argile de Nimroud* (l. 43) et dans les *Annales* (l. 33) de Tiglath-Piléser III, de même que dans le *II^e Canon des années des éponymes, au verso*, à l'année 739. La forme correcte de la dénomination d'Oullouba devait être Téléboas. Le fleuve Téléboas, mentionné par Xénophon (*Anabase*, IV, iv, 3), devait être la rivière 'Touh des auteurs arméniens et le Bitlis-Tschây de nos jours, au sud-ouest de la mer des Bznounik (Thôspite). Au moyen âge il existait aussi une bourgade appelée 'Touh à côté de la rivière du même nom. Tiglath-Piléser III nous rapporte (*Tablette de Nimroud*, l. 30) qu'il avait bâti dans l'Oullouba une ville et l'avait dénommée *Assour-ikiša*¹).

La ville d'*Arşounis*. Il est fait mention de cette ville dans l'inscription ourartique d'*Ordonnancement de sacrifices* (ll. 15/57) et dans la *1^{re} inscription d'offrandes* (l. 1) de Minuas I^{er}. Il semble que cette ville était appelée Şiunakért au moyen âge, une ville située à l'ouest de la mer des Bznounik.

La ville de *Poutis*, dont il est fait mention dans la *Grande-Inscription* (I, 18) d'Argistis I^{er}, devait être celle de Balêş des écrivains nationaux et le Bitlis moderne.

Dans cette même inscription (III, 32) Argistis I^{er} parle d'un petit dynaste nommé Dadanis. Il semble que le district de ce roitelet était celui de la bourgade qu'on nommait Datouan dans les âges récents ; celle-ci était située sur le bord sud-ouest de la mer des Bznounik.

Le pays de Housanis, mentionné dans ladite inscription (I, 8), était sans aucun doute le district de la bourgade appelée, à une époque récente, Hizan, située au sud de Datouan.

ROUŞAHİNIDA 'district-du-fils-de-Rouşas' (var. Rouşahina) 'pays-du-fils-de-Rouşas'. Telle était à l'origine la dénomination du canton qui, situé sur le bord méridional de la mer des Bznounik, fut plus tard appelé 'Rştounik. Il est mentionné dans

¹ C'est-à-dire (le dieu) 'Assour-existe'.

la 1^{re} inscription des constructions civiles de Roušas III, roi d'Ourarṭou (env. 670-645 av. J.-C.).

Le pays d'ÂIDUS, dont il est parlé dans la 1^{re} inscription historique de Minuas I^{er} (l. 5), devait être le territoire du mont *Artos* du moyen âge, au sud-est de la mer susdite.

A l'exception de trois appellations sémitiques, celles d'Arimi, de Bit-Zamani et d'Istarâti, dont les origines nous restent inconnues, toutes les autres sont d'un caractère manifestement aryen, parce qu'elles nous offrent leurs significations étymologiques en idiomes indo-européens, ou bien leurs structures et physionomies sont marquées du cachet du plus pur aryanisme. Tel est le résultat final de l'étude des situations géographiques concernant la partie occidentale de Nâiri-Ourarṭou.

III. *Les régions du sud-est de Nâiri.*

BIANA (var. Biâina, Biêina, Bîna) ' pays-de Bias '. Suivant toute vraisemblance, dans les âges les plus reculés Bias était un ancêtre fabuleux des nations arménienne et grecque et des peuples qui leur étaient très proches parents. Le district susmentionné de Nâiri-Ourarṭou dut avoir pris son nom ou de celui de cet ancêtre, ou bien il fut ainsi appelé, dans un âge inférieur, du nom d'un petit dynaste de Nâiri. En nous tenant aux probabilités, c'est la première hypothèse qui nous paraît préférable. Parmi les Grecs, Homère (*Iliade*, IV, 293-296 et XIII, 691) connaît un Bias; le poète sait qu'il était un haut officier sous les ordres de Nestor, et il l'appelle « pasteur des hommes »¹). Homère (*Ibid.*, XX, 460) fait mention de Laogonus et de Dardanous, deux combattants troyens, dont le père s'appelait aussi Bias. D'après la légende, un Bias né (VI^e siècle av. J.-C.) dans la ville de Biène, sur le littoral de Carie, passait pour l'un des sept sages de la terre²). Il est possible que le Bias primitif était, aux yeux de ces peuples, le type même de la sagesse. — Lorsque Šaridouris I^{er}, roi d'Ourarṭou, quitta, vers l'an 828, les régions des sources de l'Euphrate occidental et de l'Araxe et descendit dans le pays ou district de Biana, à l'est-sud-est de la mer des Bznounik, il en fit son district royal, où résidèrent lui et ses successeurs. C'est dans la 1^{re} inscription historique (ll. 3/3) d'Ispouinis, fils de Šaridouris I^{er}, et de Minuas I^{er},

¹ Voir ici Deimling, *Die Leleger*, p. 133.

² Hérodote, I, 27, 170 et Strabon, XII, III, 25. XIV, I, 12.

le petit-fils de ce dernier, que pour la première fois il est fait mention de Biâina. — Šaridouris I^{er} y choisit pour la capitale de son royaume la ville de *Touspas*, qui garda cette qualité durant le règne entier de la dynastie aramienne. D'après la signification étymologique du terme, la ville de *Touspas* était consacrée au dieu 'qui-fait-la Chaleur', savoir au dieu-Été. Dans son *inscription historique* (notre n° 1, ll. 6/7, 7/8), découverte dans cette même ville, Šaridouris I^{er} dit : « je transportai ces pierres calcaires du milieu de la ville d'Alni'un ; je construisis ici une forteresse ». Ce roi nous donne à entendre par ces mots qu'en même temps qu'il avait fortifié la ville de *Touspas*, c'était lui-même qui avait bâti la fameuse forteresse de Van¹). — A une époque récente, le district royal de jadis ayant pris la dénomination de la capitale, s'appela *Tosp* ; par contre, ayant donné son appellation à cette ville, celle-ci s'appela *Van* (= *Biana*, *Biâina*). Ptolémée, qui vivait au II^e siècle de l'ère chrétienne, appelle le district (V, XIII, 18) *Θωσπίτης* (*Thôspite*) et nomme la ville (*Ibid.*, 19) *Θωσπία* (*Thôspie*). Les écrivains arméniens ne connaissent la ville que sous le nom de *Van*. Il en résulte donc que la permutation onomastique susdite avait définitivement eu lieu entre le II^e siècle et le V^e. La ville de *Βουάνη* (*Bouane*), mentionnée par le même géographe (V, XIII, 21) et placée par lui à l'est des sources du Tigre, semble être, du moins d'après la pensée de cet auteur, une autre ville de l'Arménie.

ALLABRIA (var. *Allabra*, *Allabri*, *Allabira*) était le canton d'Arbérani, sur le littoral du nord-est de la mer des Bznounik²). Il est mentionné pour la première fois dans la *Tablette de pierre de Kalhu* (l. 8) d'Adadirari III. Sargon, qui avait maintes fois eu occasion de marcher contre ce district, en fait mention dans ses monuments cunéiformes.

ARÂID. Lorsque Sargon nomme ce district et nous dit dans ses *Annales* (l. 119) qu'il était situé « au bord de la mer », il nous donne à entendre que c'était le district de la ville d'*Arêst* du canton d'Arbérani.

ÂIADI, un district au nord-est du lac de Van. D'après la *Lettre* etc. de Sargon (ll. 286-288) « ses 30 villes fortes, qui étaient au bord de la mer ondoyante, ... sur les monts Arsidou et Maḥamia

¹ Voy. sur cette forteresse, plus bas, *Âges historiques, notions générales*, chap. III, 1. ² Il ne faut donc pas confondre ce district avec la ville d'Allabra plus haut mentionnée.

comme des étoiles brillaient ». Immédiatement après, Sargon fait mention (*Ibid.* l. 287) d'une ville nommée *Argistiuna*, qui était certainement la ville d'Arjêš des basses époques, située au bord du lac Thôspite, au nord-est du lac.

Le pays d'YANIS, dont il est fait mention dans la *Grande-Inscription* d'Argistis I^{er} (III, 47, 56), était le canton d'Alâuis de la province de Basoropède, appelée Vaspourakan par les auteurs arméniens. Il devait être situé au centre de cette province.

Le district d'ÉRATALIEUS et sa ville *Ératalius*, mentionnés dans la même inscription (III, 58), étaient situés dans la partie septentrionale de la Basoropède. Le district était le canton d'Artaz des auteurs nationaux.

ZARAN; le district ainsi nommé dans les *Annales* (l. 111) de Sargon est appelé, dans sa *Lettre au dieu Assour* (ll. 167, 168), province de ZARANDA, qui devait être située à l'est du mont Zarišat, au nord-est du lac Thôspite et de la province de Touroubéran du moyen âge. « A l'entrée de la province de Zaranda » (*Lettre* etc. ll. 167, 168), sur la frontière d'Ourarjou, il y avait une place forte nommée *Ousqajja*. Cette frontière séparait le royaume d'Ourarjou du territoire du petit royaume de Manas. Quant à la place forte, « sa puissante muraille, dont la base reposait sur le roc, avait une épaisseur qui mesurait 8 coudées » (*Lettre* etc, l. 179).

ANDIA (var. Andiu). Ce pays, appelé Anšétiāšik au moyen âge, était situé vers la partie septentrionale de la Basoropède. Selon les *Annales* (l. 81) de Sargon, il renfermait dans son sein le district de TILOUSINA, dans lequel était aussi situé le pays de TOUÂYADI. Il semble que ce dernier était le canton des Touhk ou Touhaš mentionné par Moïse de Khorène (II, 65). Sargon nous informe par sa *Grande-Inscription de Khorsabad* (ll. 44-45) que le pays de Touâyadi possédait huit places fortes.

MANAS d'après les inscriptions cunéiformes ourartiques, et Manna (var. Mounna) d'après les rois d'Assyrie, était le nom d'un vaste pays, dont la dénomination n'est pas parvenue jusqu'aux siècles des premiers écrivains arméniens. Il se fait connaître à nous pour la première fois, en l'an 830 av. J.-C., par les *Annales de l'Obélisque de Ninroud* (ll. 165, 168) de Salmanasar II. Le prophète Jérémie (LI, 27) l'appelle Minni, et Nicolas de Damas (*ap.* Joseph. *Antiq. jud.*, I, III, 6) lui donne la dénomination de Milyade (Μιλύαζ), plus exactement Myniade

(Μινώζης). C'était un vaste pays et un royaume de Nâiri qui, situé sur la droite de l'Araxe, partait à l'origine, très probablement, des bords du cours supérieur de ce fleuve et s'étendait vers le sud-est en renfermant dans son sein la partie orientale du canton de Bagrandâuène, le mont Ararat, les cantons des Varajnounik, d'Artaz et d'Akê¹) et probablement quelques autres régions aussi dans la direction du sud-est et du sud-ouest. Mais les invasions des rois d'Ourartou lui causèrent certes la perte de quelques districts et régions. — Dans le royaume de Manas il y avait deux villes servant de résidences royales; l'une, mentionnée exclusivement dans les monuments cunéiformes assyriens, s'appelait Izirtou (var. Izirti, Zirtou) qui, à l'époque des écrivains arméniens, portait le nom de Sarfaḡ, dans le canton des Varajnounik, entre le mont Ararat et le nord-nord-est du lac Thôspite; l'autre était dénommée Simériḡhadiris, signifiant en idiome ourartique 'où il faut-se retirer-pendant-l'hiver'; cette seconde résidence royale, bien que sa situation géographique nous reste cachée, est mentionnée dans la *Grande-Inscription* (VII, 39) d'Argistis I^{er}. — Le pays de Manas était composé de plusieurs districts que les descriptions des guerres assyriennes nous révèlent comme appartenants à ce pays: ZIKIRTOU, un district mentionné surtout dans les *Annales* (II. 34, 53, 105) du roi Sargon; il devait être situé au sud-est du mont Ararat²); son chef-lieu s'appelait *Parda*. Suivant la *Lettre de Sargon au dieu Assour* (l. 79) il y avait dans ce district « 12 villes fortes, villes murées ». OUMILDIS; ce district était probablement situé au sud-ouest dudit mont²); il en est fait mention dans plusieurs inscriptions de Sargon. MISIANDI, assurément le canton de Masiaḡotn des auteurs arméniens, occupait le territoire au sud-est et au pied du mont Masis-Ararat²); Sargon en parle dans sa *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* (l. 37); bien que le territoire de Manas était diminué par les rois d'Ourartou Minuas I^{er} (env. 800-780 av. J.-C.) et son fils, Argistis I^{er}, il paraît toutefois certain que du temps de Sargon il faisait partie du territoire de Manas; il n'en est pas moins vrai que du temps de Nicolas de Damas (I^{er} siècle av. J.-C.) le district de Mi-

¹ Les appellations telles quelles de ces cantons datent du moyen âge, c'est-à-dire quelques siècles avant l'époque des auteurs nationaux. ² Tout bien considéré, il faut retenir ainsi.

siandi et celui de Baris-Sangiboutou figurent comme détachés du territoire de Manas-Milyade, puisqu'il dit qu'au-dessus de Milyade était situé le mont Baris (Ararat). Dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 163) Sargon fait mention d'une « province » de Manas appelée UÏSDIS, qui devait être située à l'ouest du mont Ararat; Roušas I^{er} s'en était emparé; elle avait « ¹⁶⁴ multiples villes qui, comme les étoiles du ciel, n'avaient pas de nombre ».

Le pays de BIT-SANGIBOUTI, mentionné dans les *Annales* (ll. 113) de Sargon, était probablement le canton de Symbaké de Strabon (XI, XIII, 2); Sargon dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 187) dit: « le pays de BARI qu'on appelait aussi Sangiboutou ». Comme le mont Ararat (= Uâus = Masis) s'appelait aussi Baris, le pays ou le district de BARI(S) = SANGIBOUTOU devait être situé immédiatement au sud-ouest de cette montagne, d'où Sargon descendit, après la bataille d'Uâus = Baris, vers « la mer ondoyante » (*Lettre* etc. l. 286), c'est-à-dire le lac Thôspite. *Aniastania* (var. *Astania*) était une ville de Sangiboutou = Baris, située au nord-est de la place forte d'Ousqâya, ville-frontière d'Ourartou, où l'on entrait en allant de Manas. La région de DALA faisait partie du district de Baris = Sangiboutou et avait deux villes fortes, *Tarui* et *Tarmakisa*, « dont le pourtour était ceint de fossés profonds » (*Ibid.* ll. 189, 190). La ville de Tarui était la bourgade de Darouk du canton de Varajnounik des basses époques. Les trois villes étaient entourées de nombreux villages (ll. 184, 185). Tout ce district de Baris = Sangiboutou se trouvait, sous Roušas I^{er} (env. 730-714 av. J.-C.) dans une condition de dépendance du royaume d'Ourartou¹), très probablement par les conquêtes d'Argistis I^{er} (env. 780-755 av. J.-C.). Sargon dans ses *Annales* (ll. 114, 115) fait mention d'un mont appelé *Arzabia*, sur lequel il y avait plus de 21 villes fortes et 140 villes (?). Au moyen âge il existait une petite ville nommée Arzap au sud du mont Ararat; ce qui dénote son rapport avec le mont Arzabia, qui paraît être le mont Khori actuel. Le district ARMARILI²), situé entre le district de Baris et le mont Arzabia, possédait 7 villes fortes et de nombreux villages, situés au pied des monts Oubianda. D'après la *Lettre* etc. de Sargon (l. 277), en Armarili il y avait « Riar, la ville de Šardouri » probable-

¹ Voy. à ce sujet la *Lettre*, etc. de Sargon, ll. 187-191. ² C'est l'exacte lecture d'Arma-gal.?-li de la ligne 116 des *Annales* de Sargon.

ment II^e de ce nom. Dans la même *Lettre* etc. (l. 31) Sargon fait mention d'un pays appelé « SOURIKAS, province du pays des Mannaëns, qui est limitrophe du pays de Karallou et du pays d'Allabria ». Le pays de MALLÂU et celui de DI-RIG?-LI-RAK?-SATOU, dont il est parlé dans les *Annales* de Sargon (l. 112), ne sont pas susceptibles d'identification. Sargon nous y dit qu'il existait dans ces deux districts 140 villes. Le pays des KOU-MOURDIENS, mentionné dans les *Annales du II^e cylindre* (var. III^e) l. 60, d'Assourbanipal¹), était probablement situé au sud-sud-est du mont Ararat; il embrassait le district de HARSİŞADI qui contenait les villes d'*Arsianis* et d'*Āiqanani* (*Ibid.* II. 57-59). C'était dans ces parages que se trouvait le district de PADDIRI, dont il est parlé dans l'*inscription de Nimroud* (l. 12) de Sargon et dans les *Annales du II^e cylindre* (var. III^e), l. 52, d'Assourbanipal. La ville de *Paddira*, mentionnée dans la *Stèle* (II, 7) de Šamsiramman IV, devait appartenir à ce district, auquel il semble avoir donné son nom. D'après la *Lettre* etc. de Sargon (l. 51) MISSI était une « province du pays des Mannaëns »; elle devait être située au sud-est de ce pays et sur sa frontière méridionale. — Le territoire de Manas avait plusieurs autres villes, dont les plus considérables étaient *Soukka* (var. Soukkia), *Bala*, *Abitikna* (var. Ibitikna), *Zibia* (var. Izibia, Ousbia), *Armâid*²), *Sourgadia*, *Souandahoul*²), *Dourdoukka*²), (var. Zourzoukka), *Šarrouigbi*, *Gousouni*; *Istaltou* et *Atrana*²) étaient des villes de refuges pour les rois de Manas. Le territoire avait aussi d'autres villes et de nombreuses forteresses. Parmi les montagnes, les plus notables étaient *Uâus = Baris* et *Oubianda*. — A en juger par les témoignages d'Hérodote (I, 202. III, 94. V, 49, 52) et d'autres écrivains occidentaux, nous voyons que, dès l'époque de l'empire des Achéménides, le pays de Misiandi du monument cunéiforme de Sargon (le canton de Masiašotn des écrivains arméniens) et tout l'ancien pays de Manas furent appelés MATIÈNE (var. Matiane), MATIÉNIENS ou PAYS DES MATIANIENS. De plus, cette appellation de Matiène, comme le reste, s'étendait jusqu'au littoral occidental de la mer Kapoutan³). Le premier parmi les auteurs qui ait mentionné les Matiéniens

¹ Voy. G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 89 et suiv., et Eb. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, 1890, p. 242. ² Une forteresse. ³ Lac d'Ourmia.

de l'Arménie-Majeure c'est Hécatée (549-486 av. J.-C.) qui écrivait: « Les Mosques, peuple des Colques, voisin des Matiéniens »¹); de même il disait: « Hyôpe ville des Matiéniens, voisine des Gordiens »²). D'après Strabon, « l'Atropatène est située à l'est de la Matiane »³). Suivant le même géographe (XI, XIV, 8), « il y a en Arménie un lac appelé Matiané, comme qui dirait le lac Cyané ». Ce dernier nom signifiant 'bleue', il paraît certain que le pays des Matiéniens s'étendait jusqu'à la mer Kapoutan. La route qui conduisait de la Lydie jusqu'à Suse, résidence des monarques perses, est décrite par Hérodote (V, 52) de telle façon que, lorsque dans cette circonstance il fait mention de la Matiane, il nous indique presque du doigt les régions susmentionnées de l'Arménie. G. Rawlinson admet qu'il y avait des Matiéniens dans les monts Gordyéens⁴). Dans l'appellation de la Matiane la base étant Mati-, cette appellation devait avoir, avec la dénomination du mont Masis, une stricte connexion, voire même la première avait tiré son origine de la seconde⁵).

Le pays de SOURDIRA, mentionné dans les *Annales de l'Obélisque de Nimroud* (I. 171, 172) de Salmanasar II, était probablement situé au sud-est de la Basoropède.

ATQANANA 'pays-d'Atqanas = pays-vénérable, sacré, consacré', (var. Hatqanas⁶, Asgouza, Ashkénaz), était le canton d'Anşahi-Şor, au nord de la mer Kapoutan, probablement avec une étendue plus vaste⁷).

Le pays de KIRZANI (var. Kirzana, Kirzanou⁸) est mentionné pour la première fois dans les *Annales* (I, 57. II, 80 etc.) d'Assournaşirabal. C'était un district situé sur les bords septentrionaux de la mer Kapoutan.

¹ Chez Étienne de Byz., s. v. *Μόσχοι*; voy. aussi *Fragm. hist. gr.*, édit. Müller-Didot, t. I, p. 13, fragm. 188. ² Chez le même, s. v. *Υόπη*; voy. aussi *Fragm.*, etc., *ibid.*, fragm. 189. Ératosthène, *ap.* Strab., XI, VIII, 8. Polybe, V, 44. Les Matiéniens mentionnés par Hérodote (III, 94. V, 49, 52) étaient, sans aucun doute, des populations habitant le territoire de l'Arménie. ³ *Chrestomathiae ex Strabonis XI lib.*, 37, dans les *Geogr. gr. min.*, édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 597. Voy. aussi Strabon, XI, XIII, 2. ⁴ G. Rawlinson, *Herodotus*, 1880, t. II, p. 563, note 1. ⁵ Il est clair qu'il ne faut pas confondre la Matiane de l'Arménie avec « la Matiane de la Médie » de Strabon, II, I, 14. XI, VII, 2, et les Matianiens avec les *Matiani* de la Sogdiane de Pline, VI, 16. ⁶ Voyez dans notre ouvrage *Les inscr. cunéif. ourart.* le n° 2*, l. 17 et le n° 42, ll. 19/64.

⁷ Au sujet d'Atqanana voy. dans le présent ouvr. pp. 159-160. ⁸ On peut aussi lire ces termes: « Gilzani, Gilzana, Gilzanou ».

HOUBOUSKIA (var. Houbouska), le canton de Goukan des auteurs arméniens, au sud-sud-est de la Basoropède et limitrophe de cette province. Ce pays est, pour la première fois, mentionné par Assournaširabal (*Annales*, I, 57. II, 80) sous la forme de Houbouska. Argistis I^{er}, dans sa *Grande-Inscription* (IV, 55) l'appelle Hougistis. Cependant, le pays de Houbouskia, qui était un petit royaume, porte le nom de NA'IRI dans le *Monolithe* (I, 21) de Salmanasar II; Sargon, dans ses *Annales* (l. 78) l'appelle NA'IRI, et dans sa *Grande-Inscription du palais de Khor-sabad* (l. 54) de même que dans sa *Lettre au dieu Assour* (ll. 306, 307) le nomme aussi NA'IRI. Dans ces deux inscriptions Sargon reconnaît Ianzou comme « roi de Na'iri » et appelle « Ourartien » le roi Roušas I^{er}, auquel il avait fait la guerre. Dans sa *Lettre* etc. (l. 414) il dit: « Dans toute l'étendue d'Ourartou je répandis l'affliction; les pleurs pour l'éternité dans Na'iri je fis régner ». Ici Sargon de Na'iri fait le synonyme de l'Ourartou. Il faut remarquer que Ianzou n'avait pas pris part à la guerre contre Sargon et lui avait offert son tribut et ses présents; son pays avait été exempt de toute affliction et de toutes pleurs. Les inscriptions de Salmanasar II, de Sargon et le *II^e Canon des années des éponymes, recto*, année 802, appellent la ville royale également Houbouskia, à cela près qu'une inscription de Salmanasar II (*le n^o 12 chez Layard*, II, 8) accuse la variante Houtouskia, ce qui était peut-être l'effet d'une erreur du scribe ou du lapicide. Le district de Houbouskia possédait une place forte appelée *Silaya*. Les inscriptions assyriennes parlent de nombreuses villes de ce district sans les nommer; d'après le *Monolithe* (I, 20) de Salmanasar II, il y existait cent villes, y compris, sans doute, des bourgs et des villages. — Tiglath-Piléser III, dans son inscription de *Tablette d'argile de Nimroud* (l. 31), fait mention d'un pays nommé GOUKINNANA, une dénomination qui se rapproche trop de celle de Goukan des auteurs arméniens. Ce roi y mentionne aussi le pays de Bustus qui, du côté de l'ouest, n'était pas très loin de Houbouskia. Il est donc probable que Goukinnana était un petit district situé dans le pays même de Houbouskia-Hougistis et que, à une époque ultérieure, ces deux dernières appellations avaient fait place à celles de Goukinnana-Goukan. Au moyen âge, le Goukan, tout en représentant l'ancienne Houbouskia, était beaucoup trop réduit et faisait partie de la province de Basoropède.

UÂIÂIS, un district limitrophe du petit royaume de Ĥoubou-skia-Nâiri; il devait être situé à proximité des sources du Zab supérieur. D'après la *Lettre* etc. de Sargon (ll. 298, 299) ce district avait une place forte également nommée *Uâiâis*, « qui plus que toutes les autres forteresses était puissante ». Le district possédait au moins cinq villes fortes murées, avec de nombreux villages, outre la grande forteresse d'Uâiâis (*Ibid.*, l. 305); celle-ci devait être, au moyen âge, la bourgade de Vitahot, située à l'ouest-nord-ouest du lac Kapoutan. « Uâiâis *était* la province de sûreté d'Oursa (Roušas I^{er}), pied de frontière d'Ourarĥou, limitrophe du pays de Na'iri » (*Ibid.*, l. 298).

ALATAS est mentionné dans la *Grande-Inscription* (IV. 57) d'Argistis I^{er}; ce pays était probablement le district Artasézien de la Basoropède, dans la région des sources du grand Zab.

MADAĤIROU. Il paraît certain que ce pays, mentionné dans l'*Obélisque de Nimroud* (ll. 163-164) de Salmanasar II, était le canton de Mahkértan des auteurs arméniens, dans les régions du centre de la Basoropède.

BABILOU 'Porte de dieu' (var. Babilounis *adj.*). Ce pays, le canton des Palounik des auteurs susmentionnés, était situé dans la partie méridionale de la Basoropède. C'est sous cette dénomination sémitique que Šaridouris II, roi d'Ourarĥou (env. 755-730 av. J.-C.), nous fait connaître ce district dans sa *1^{re} inscription historique* (ll. 4-5). D'un autre côté, Tiglath-Piléser III, roi d'Assyrie (745-727 av. J.-C.), dans sa *Tablette d'argile de Nimroud* (*recto*, ll. 32, 38) fait mention d'un pays appelé SILHAZI et d'une ville également nommée *Silhazi*, et il les appelle forteresses des habitants de Bâb-ilou; le pays et la ville devaient faire partie du canton des Palounik susmentionné.

La ville des Mênabsusiens, mentionnée dans la *Grande-Inscription* (III, 8) d'Argistis I^{er}, était située probablement au sud-est de la Basoropède, où se trouvait le petit canton nommé Méznounik, dont la dénomination semble dériver du nom même de la ville susmentionnée.

BABANA 'pays-de-Babas' ¹) (var. *MÂT* Babâ, même signification ², *MÂT* Babanis 'pays Babasien' ³), situé dans la partie méridionale de la Basoropède, était le canton des Pasprounik.

¹ Voir dans notre ouvrage précité l'inscr. n° 42, ll. 20/67. ² *Ibid.*, n° 19, III, 40. ³ *Ibid.*, n° 19, III, 5. IV, 57. VII, 71.

Le district était, à n'en pas douter, consacré au dieu Babas¹); car Babana ou le dieu de Babana, selon l'*inscription d'Ordonnement de sacrifices*²), recevait 10 moutons. Ainsi, cette dénomination conviendrait mieux au canton des Pasprounik, voisin de Biana, la résidence royale, qu'à tout autre canton ou district national ou étranger. Babas était le dieu Papas (Atès, Attis) des Phrygiens et l'Adon des peuples sémitiques. Le pays susmentionné est appelé Papa par Sargon dans son inscription de *Cylindre* (l. 28) et Pappa dans la *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* (l. 57) du même roi.

BOUSTUS. Ce pays, d'une étendue médiocre, est mentionné dans la *Grande-Inscription* (III, 10, 21, 36, 47, 61. IV, 44, 53. VII, 25) d'Argistis I^{er}. Il était le canton des Boujounik du moyen âge, dans la partie méridionale de la Basoropède. Dans l'*Obélisque de Nimroud* (l. 186) de Salmanasar II il est fait mention d'une ville forte nommée *Boustus*; c'était sans doute du nom de cette ville que le pays était appelé de la façon susindiquée. D'un autre côté, Argistis I^{er} mentionne dans la même inscription (III, 10, 36-38) les villes de *Satiraras*, de *Zi(?)harara'us*, d'*Abourzanis* et de *Qadouqani'us*, et il connaît aussi (*Ibid.*, VII, 25) une autre ville d'*Uihikas*, relevant toutes les cinq du pays de Boustus.

C'était dans ces parages qu'étaient situés les pays ou plutôt les districts minuscules suivants, mentionnés dans la *Tablette d'argile de Nimroud* (*recto*, ll. 31, 37) de Tiglath-Piléser III:

1. ARIARMI; un district qui nous reste inconnu.
2. ṬARŠARRÂNI-ḪU(?), (var. Ṭaršarri-ḪU). *Item*.
3. ŠAKSOUKNI. *Item*.
4. ARAQOUDDOU. *Item*.

5. KAR-ZIPRA. *Item*. Cette dénomination signifie en idiome assyrien 'château de Zipra'.

6. KOULASIS. Ce district, mentionné dans la *Grande-Inscription* (III, 5) d'Argistis I^{er}, était le canton de Koulanovit des écrivains nationaux, situé au midi de la Basoropède.

MOUŠAŠIRA. Telle était l'appellation primitive de la province connue aux géographes classiques occidentaux sous le nom de Moxoène et aux auteurs arméniens sous celui de Mokk ou pays

¹ Il faut retenir ainsi.

² Voy. dans notre ouvr. précité l'inscr. n° 42.

des Mokaš. Situé au sud-est de la mer des Bznounik, ce pays, d'une étendue assez vaste, est mentionné pour la première fois dans les *Annales de l'Obélisque de Nimroud* (l. 178) de Salmanasar II. Dans sa *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* (l. 73) et dans son inscription de *Cylindre* (l. 27), Sargon l'appelle Mouşaşiri. La ville royale, qui avait donné son nom au pays entier, est appelé *Mouşaşir* dans l'*Inscription d'offrandes* d'Ispouinis et de Minuas I^{er} (notre n^o 45, ll. 1, 15, 20, 23, 32, 41) et dans l'*Inscription talismanique* d'Ourzanas¹ (notre n^o 88, l. 2) roitelet de Mouşaşir; et Sargon, dans ses nombreuses inscriptions l'appelle tantôt Mouşaşir et tantôt Mouşaşirou et Mouşaşiri. Sous Salmanasar II, le généralissime de l'armée assyrienne, ayant d'abord marché contre le pays de Houbouska, était entré de là dans le pays de Mouşaşira. On comprend donc facilement que ce pays était situé à proximité et à l'ouest de Houbouskia et au nord-ouest de la Gordyène²). Cela est évident encore de ce que souvent le nom de Mouşaşir suit immédiatement celui de Houbouskia dans les inscriptions assyriennes. C'est ce que nous voyons particulièrement dans les lignes 175-179 des *Annales de l'Obélisque de Nimroud* du susdit roi et dans les lignes 121-128 des *Annales* de Sargon. Ce roi, dans la ligne 8 de ses *Annales de la XIV^e salle du palais de Khorsabad* mentionne successivement la ville de Mouşaşir, le pays d'Andia, de Zikirtou et de Manna, l'un après l'autre; ces pays étaient situés au nord-est et la ville à l'est du lac Thôspite. Ainsi, Sargon parti d'en bas arrivait en haut. La ville de Mouşaşir, connue au moyen âge sous le nom de Moks, était, selon les *Annales* (l. 127) de Sargon, « la station du dieu Haldia »; elle était donc une ville sainte sans doute pour tous les anciens Arméniens. Dans son inscription précitée le roitelet Ourzanas, contemporain de Sargon, se dit « roi de la ville de Moşuşair et de la ville d'Utabtis »³). Cette dernière était vraisemblablement la petite ville connue au moyen âge sous le nom de Kjàu à l'est de Moks susmentionné. Argistis I^{er}, dans sa *Grande-Inscription* (III, 34), fait mention d'un pays nommé ARĦA'US, qui était indubitablement le canton d'Argasovit de la Moxoène. D'après les *Annales*

¹ D'après la forme ourartique; Ourzana d'après la forme assyrienne

² Il ne faut donc jamais le confondre avec le district de la ville de Mousch, qui était bâtie, à coup sûr, après la chute de l'empire d'Assyrie.

³ Voy. dans notre ouvrage précité, p. 307.

de l'Obélisque de Nimroud (ll. 178-179) de Salmanasar II, il existait dans le pays de Mouşaşir une ville forte appelée Şa-paria (var. Şapparia) et 46 autres villes.

ARBAĦA (var. ArrapĦa). Les années 812, 803, 769 et 735 av. J.-C. du *II^e Canon des années des éponymes* assyriens portent le nom du pays d'ArbaĦa, dont les gouverneurs avaient donné leurs noms aux quatre années susindiquées. On rencontre la variante dans la *Stèle* (I, 49) de Šamsiramman IV. Ce pays était, comme nous l'avons déjà dit, l'ensemble du canton d'Albak, à l'extrémité méridionale de la Basoropède (Vaspourakan) et du canton de Petit-Albak, à l'extrémité nord-est de la Gordyène. L'Arphaxad de la *Genèse* (X, 22, 24. XI, 10-13), comme nous l'avons dit plus haut, était, en tant que dénomination d'un pays, le nom du district d'ArbaĦa. Comme les deux formes d'une même appellation se correspondent presque entièrement, il paraît certain que la forme « ArbaĦa » était la primitive par rapport à sa variante « ArrapĦa » que nous rencontrons aussi chez Ptolémée (VI, 1, 2) sous la forme d'Ἀρραπαχίτις (Arrapachitis)¹. — Ce pays avait, sans doute comme chef-lieu, une ville qui portait également le nom d'ArbaĦa; le pays avait certainement reçu son nom de celui de la ville. Dans le *II^e Canon des années des éponymes* assyriens la ville d'ArbaĦa est mentionnée aux années 761, 760 et 745 av. J.-C.; toutefois, cette dernière année porte le nom de son gouverneur, tandis que dans les deux premières il est fait mention de révoltes éclatées dans ladite ville.

KARDOU était la Gordyène²) qui, dès le règne de Tiglath-Adar I^{er} (env. 1310-1270 av. J.-C.), est mentionnée dans la *Tablette d'argile* (recto, l. 2) de ce roi. Quant à ses habitants, les GourouĦini 'les fils-de loups'³) étant très probablement la grande tribu nâirienne des Gordyéens, ils sont mentionnés dans la *1^{re} inscription historique* d'Ispouinis et de Minuas I^{er} (ll. 15/16, 24/25). De nos jours, en Kurdistan par le nom de Gouran on comprend le peuple ayant une demeure fixe, les Kurdes agriculteurs⁴). Nous avons dit plus haut que les Kurdes formaient une des tribus de la nation des Kasdi. Les termes

¹ Ptolémée place ce district en Assyrie « du côté de l'Arménie ».

² Le Kurdistan de nos jours. ³ Comparez: a) Gourou-, krd. *gour*, *gourgh* 'loup'; b) -Ħini *nom. pl.*, a. ér. *hunu*, sert *sûnú*, ourart. *Ħinis* 'fils', gr. γωνής 'né'. ⁴ Voir Fr. Spiegel, *Erânische Alterthumskunde*, t. I, p. 369, et F. Justi, *Dictionnaire kurde-français*, p. 368.

arméniens « Kordouk, Kordouašik » et ceux employés par les écrivains occidentaux : « Καρδοῦχοι, Κορδιαῖοι, Κύρτιοι, Γόρδιοι, Γορδουαῖοι, Γορδορηνοί, Gordiani » sembleraient, toute réserve faite, dériver des mots assyriens *qouradou* ' combattant ' et *gardou* ' héros, vaillant ' ¹). La forme grecque Καρδοῦχοι, une forme parfaitement bien conservée, doit être analysée de la façon suivante : a) Καρδοῦ-, assyr. *gardou* ' héros, vaillant ' ; — b) -χοι, arm. ourart. *hi* ' engendrés, * fils ' ; Καρδοῦχοι donc, de cette façon, signifie ' les fils-des vaillants '. Mais les termes précités ont aussi leurs significations étymologiques dans les mots indo-européens suivants : a) Kor, Καρ, Κύρ, Γορ, Gor ; compar. arm. ourart. *kuru-nis* ' guerroyeur, * guerrier ' ; arm. cl. *kriü* ' lutte, combat, * guerre ' ; *krou-im* ' se battre, combattre ' ; *gor'am* ' se mettre en campagne ; guerroyer, combattre ' ; ital. *guer-ra* ' guerre ' ; scrt et a. ér. *kuru*, qu'il faut rattacher à la racine *kar* ' faire ', d'où ' * guerroyer, combattre ' (voy. Fr. Spiegel, *Die arische Periode*, pp. 74, 107) ; arm. ourart. *karu* ' combattre ' ; arm. cl. *ma-kar'im* ' lutter, combattre ', *pây-kar'im* ' disputer, lutter par des paroles ' ; lith. *karas* ' combat ' ; a. p. *kara* ' armée ' ; n. p. *kar-zar* ' guerre, champ de bataille '. — b) -dou, δοῦ (var. δι, τι, δου, di) ; arm. ourart. *du*, lat. *do*, arm. cl. *tou-ak* (avec *inf.*) ' donner ; faire ' ; scrt et a. ér. *dâ*, gr. δι-δω-μι, krd. *dâ-in*, a. sl. *da-ti* ' donner ' ; n. h. allem. *thun*, angl. *do* ' faire '. — c) -χοι ; arm. ourart. *hi* ' engendrés, * fils pl. ', mot dérivé du radical *hu* = a. ér. *hu*, scrt *su* ' faire ' et, par extension, ' * engendrer ' aussi pour l'ourartique *hu*. Aussi bien, le mot sain et entier Καρδοῦχοι signifie ' les fils-des donneurs-de batailles ; les fils-des guerroyeurs ou des guerriers '. Il est donc évident que les trois éléments exposés ci-dessus, qui constituent le mot composé Καρδοῦχοι, se retrouvent dans l'idiome ourartéo-arménien ; cette appellation était donc originairement et foncièrement ourartéo-arménienne. — Tout le pays étant composé de montagnes âpres et de difficile accès, il avait pour limites : au nord, le fleuve Centrite ; à l'ouest, le Tigre ; au sud, l'Assyrie ; et à l'est, le district de Husbukia. Le pays de Kardou avait sur son territoire les districts suivants : HARIA ², le canton des Kordrik du moyen

¹ Je serais d'avis que ces deux mots étaient empruntés par les Assyriens au peuple aryo-nârien de la Gordyène. ² *Prisme* de Tigl.-Pil. I^{er}, III, 40, 62.

âge, sur la rive gauche du Tigre; ADÂUS¹⁾, appelé Autiyara par Darius I^{er} dans son inscription de Bisoutoun²⁾ et Âytouank par les auteurs arméniens, un district situé probablement au sud-est de Kardou; PILAZI³⁾, un petit district, de même que OUSÛOU³⁾ et ATKOUN³⁾ avec vingt villes, étaient situés sur la frontière sud-ouest, au pied des monts *Nibour*⁴⁾ et *Paşatou*⁵⁾. Sur le mont Nibour se trouvaient les villes de *Tou-mour* (?) -ri, de *Saroum*, d'*Işama*, de *Kibşou*, de *Halbouda*, de *Qoua* et de *Qana*⁶⁾. DÂI⁷⁾, avec sa ville d'*Oukkou* (var. Oukki)⁸⁾ et INUASIS⁹⁾, sur le territoire duquel est élevée la colonne bleue portant les deux inscriptions de Sidek d'Ispouinis et de Minuas I^{er}, TOUMMI¹⁰⁾ et BOUNAGISLOU¹¹⁾, en tout quatre districts, occupaient le sud-est de Kardou. Au nord de Dâi et d'Inuasis était situé le district de SIMISI¹²⁾ avec sa place forte *Aridi*¹³⁾. Dans les inscriptions nationales ourarçiques il est fait mention d'un pays nommé SURA (var. Sa'ura)¹⁴⁾, et certains rois d'Ourartou se nomment rois ou princes de ce pays. Or, « dans l'Assyrie une partie des habitants de la Gordyène étaient nommés Surân ou Sorân »¹⁵⁾. ce qui très probablement désignait le pays susmentionné aussi bien que ses habitants.

Le district de ZAMOUA, qui est aussi appelé Mazamoua¹⁶⁾,

¹ *Tablette d'argile* d'Assourisîsi, *recto*, l. 20. *Prisme* de Tigl.-Pil. I^{er}, III, 70. *Annales* d'Assourn., I, 55. ² Rédaction perse, II, 59. ³ *Annales* d'Assourn., I, 71. ⁴ *Annales* d'Assourn. (I, 70, 73). *Prisme* de Sennach. (III, 69, 71). ⁵ *Annales* d'Assourn. (I, 70, 73). ⁶ *Prisme* de Sennach. (III, 66-68). ⁷ *Ibid.* (IV, 3). Dâi était probablement le district de Jahouk de la Gordyène. ⁸ Inscr. de *Nabi-younous* (l. 16) et *Prisme* (IV, 3, 13, 14) de Sennach.. ⁹ Voy. dans notre ouvrage *Les inscriptions cunéif. urart.* « Inuasis, Inuana et Inu », pp. 379, 465. ¹⁰ Inscr. de *Godjanlou* de Tigl.-Pil. I^{er} (l. 5). ¹¹ *Monolithe* de Salman. II (II, 76). ¹² *Annales* d'Assourn. (I, 55) et *Monolithe* de Salman. II (I, 15, 18). ¹³ *Monolithe* de Salman. II (I, 15, 17, 18). ¹⁴ Voy. notre ouvrage précité, n° 2, ll. 19/20; n° 19, VII, 18; n° 38 AA, l. 28 (p. 308); n° 48, l. 6; n° 49, l. 9; n° 61, l. 5 (portant la variante). ¹⁵ Voy. Knobel, *Völkertafel der Genesis*, p. 148, et les auteurs mentionnés au bas de cette page, dans la note 24. J'adopte ici l'avis de ces autorités en l'appliquant à *MÂT Sura* (Sa'ura) précitée. ¹⁶ *Ma-* offre la signification de 'pays'; comp. Gog, Ma-gog, Ἰωβιά, Ma-τωβιά. Par la préformante *Ma-* les nations sémitiques formaient les dénominations des lieux; voy. Ewald, *Hebr. Grammat.*, § 160, et Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2^e édit., t. II, I^{re} partie, p. 466. La forme « Mazamoua » est d'origine assyrienne, et la forme « Magog » doit son origine aux écrivains bibliques. Il semble que la préformante susindiquée était aussi passée des peuples sémi-

était nommé au moyen âge Tambér, un canton situé au sud-ouest de la mer Kapoutan qui, anciennement, était aussi appelé « mer de Zamoua ». Sous la forme originaire de Zamoua, le district est mentionné dans les *Annales de l'Obélisque de Nimroud* (l. 50) et dans l'inscription des *Portes de Balawat* (II, 2) de Salmanasar II. Ce roi, dans son *Monolithe* (II, 75), appelle aussi ce district « Mazamoua ». Cependant, dans le *II^e Canon des années des éponymes* d'Assyrie, l'année 811 porte purement et simplement l'appellation de Mazamoua, et aux années 783, 768 et 733 est rattachée l'appellation d'une « ville de Mazamoua »¹), qui probablement était le chef-lieu du district. Cependant, le district de Zamoua = Mazamoua avait aussi un autre nom. Sargon, dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 11) dit: « pays des Louloui qui qu'on appelle aussi pays de Zamoua ».

Le pays d'USINIS²) est mentionné dans la *Grande-Inscription* (IV, 56) d'Argistis I^{er}; c'était un petit pays situé au sud-ouest de la mer Kapoutan, ainsi appelé du nom même de son chef-lieu 'Usinis (var. 'Uisinis), la ville d'Ouschni de nos jours.

L'ARDININA ' le pays-d'Ardinis ' étant situé au nord du pays d'Usinis, il est mentionné par Ispouinis et par Minuas I^{er} dans leur *inscription d'Ordonnancement de sacrifices* (ll. 14/55). Ce district avait sans doute reçu son nom de l'appellation de la ville d'Ardinis, la bourgade d'Ardischa moderne. La ville d'Ardinis est mentionnée dans la *1^{re} inscription historique* (ll. 17/18, 23/24, 26 27, 33/35) d'Ispouinis et de Minuas I^{er}. La ville aussi bien que le district étaient consacrés à Ardinis, dieu-Soleil.

Le pays de KIRROURI s'étendait en grande partie du nord au sud sur le littoral occidental de la mer Kapoutan. Il est mentionné dans les *Annales* (I, 54, 56, 58. II, 129. III, 122), dans l'inscription dite « *Standard* » (l. 9) et dans celle dite *Votive de Balawat* (l. 12) d'Assournaširabal, comme aussi dans le *Monolithe* (II, 65) de Salmanasar II³). L'appellation du canton de Hér (et Zarâuand) des écrivains arméniens est la forme apo-

tiques à quelques nations aryennes. Voy. Trombetti, *L'unità d'origine del linguaggio*, p. 185. ¹ D'après le même canon, les quatre années susindiquées étaient appelées par les noms des gouverneurs assyriens de Mazamoua.

² Il ne faut pas confondre ce pays avec celui d'Uisusinis situé au sud du lac Lychnite. ³ D'après le *II^e Canon des années des éponymes* assyriens, les années 814, 797, 765 et 729 étaient appelées des noms de quatre gouverneurs assyriens de Kirrouri.

copée de la dénomination de Kirrouri. — La ville de *Bikouras* (var. *Bihouras*), mentionnée pour la première fois dans la *1^{re} inscription historique* d'Ispouinis et de Minuas I^{er} (ll. 41/43), était appelée dans un âge récent 'Pérotak, située dans le canton de Hér, ouest-nord-ouest de la mer Kapoutan.

BAMNIS. Ce district, qui devait avoir une médiocre extension, est mentionné dans la *Grande-Inscription* (V, 18, 20) d'Argistis I^{er}; il devait être situé à l'ouest de la mer susmentionnée.

LE PAYS DES BARUATAËNS ou de Baruata, dont parle Argistis I^{er} dans cette même inscription (III, 12), ne pouvait être que le canton de Zaréhâuan, à l'ouest-nord-ouest de la mer plus haut mentionnée.

Le pays de PARSUA ¹⁾ s'étendait sur la côte méridionale, vers l'est et le nord-est de la mer Kapoutan. Dans les monuments cunéiformes assyriens il en est parlé pour la première fois sous Salmanasar II (*Annales de Monolithe de Nimroud* (ll. 120, 172, 173, 185); quant aux monuments cunéiformes ourartiques, le premier à le mentionner c'est la *Grande-Inscription* d'Argistis I^{er} (III, 12, 13). La dénomination Parskahâyk (= Persarménie), employée par les auteurs arméniens, devait certainement dériver en partie des appellations de Parsua et Parsuâi ²⁾ des inscriptions cunéiformes susmentionnées.

BIT-KAPSI, 'Maison-de Kapsis'. Telle était l'appellation d'un district qui devait être situé à l'est-sud-est et à proximité de la susdite mer. Sans doute, le district était ainsi appelé du nom même d'un prince appelé Kapsis, un dynaste qui nous reste inconnu. Ce n'est que Tiglath-Piléser III qui en parle le premier dans sa *Tablette de Nimroud* (l. 18) comme aussi dans sa *Tablette d'argile de Nimroud* (*recto*, ll. 30, 35) et dans ses *Annales* (II, 56); Sargon en fait mention dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 75) en disant: « 30 lieues entre le pays des Mannaëns, le pays de Bit-Kapsi et les puissants Mèdes impétueusement je marchai »; par là il nous donne clairement à entendre que le district de Bit-Kapsi était situé dans le territoire de Nâiri-Ourartou, dans une région à l'ouest des monts médiques, frontières naturelles de la Médie.

BIT-TARANZÂI, 'Maison de Taranzas'. C'était le canton de

¹ On peut aussi lire ce nom « Barsua ». ² Au nom. pl.; cette dernière forme est aussi ethnographique que géographique.

Zarâuand, situé à l'est-nord-est de la mer Kapoutan ; au moyen âge Hér¹)-et-Zarâuand formaient unité régionale dans la province des Parskahâyk. Le district devait certes son nom à un roitelet naïrien, inconnu d'ailleurs, appelé Taranzas. Le district est mentionné par Tiglath-Piléser III dans sa *Tablette d'argile de Ninroud* (ll. 29, 35) et dans sa *Tablette de Ninroud* (l. 18). — Les forteresses de *Pirria* et de *Sitiuaria*, dont parle l'inscription de l'*Obélisque de Ninroud* (ll. 183, 184) de Salmanasar II, étaient probablement situées au nord-est de la susdite mer. — Sargon, dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 47), fait mention d'une ville nommée Kanzabakani(s) qui, à n'en pas douter, était la ville de Gazaka des auteurs occidentaux, le Gansak ou Davrêj des auteurs arméniens, chef-lieu du canton de Zarâuand au moyen âge, près de la frontière arméno-médique, à l'est-nord-est de la mer Kapoutan.

KARSIPOUTA ; un district situé très probablement au nord-est de la mer Kapoutan. Le district est mentionné dans la *Stèle* (III, 5) de Šamsiramman IV.

TAÏRȘOUBIS, un district mentionné dans la *Grande-Inscription* (I, 25) d'Argistis I^{er} ; ce district paraît être le canton de Darandašt des auteurs arméniens, situé sur la droite du cours central de l'Araxe et au sud de la province Caspienne d'Arménie.

IV. *Les régions du nord-est de Naïri.*

Le pays de GIZILBOUNDA est mentionné dans la *Stèle* (II, 59. — III, 27) de Šamsiramman IV, qui en parle très avantagement. Sa situation devait être sur la gauche du cours central de l'Araxe. Le pays était vaste et embrassait différents districts. Il y avait une ville nommée *Kinaki*. Au rapport de Šamsiramman IV lui-même (*Ibid.*, III, 10), c'était dans le territoire de Gizilbounda que se trouvait la « ville forte d'Ouras », dont le nom était aussi devenu la dénomination du district, qu'Argistis I^{er}, roi d'Ourartou (env. 780-755 av. J.-C.), dans sa *Grande-Inscription* (I, 25) appelle *MÂT* Our-ya-ni 'pays des-Our-iens'. Argistis I^{er} dans sa *2^e inscription historique* (l. 26) parle du pays de GOULOUTA-ĤI-ĤA, c'est-à-dire 'de-la-race du-fils de-Gouloutas'. Sargon, dans sa *Lettre au dieu Assour* (ll. 64-65) fait du « district de Gizilboundi... un lieu.. qui le long du pays des Man-

¹ Un canton à l'ouest de la mer susdite.

naëns... ferme comme un verrou »; il était donc limitrophe de Manas. Ce pays était certainement le fameux canton de Golthn des auteurs arméniens, et la Colthène de Ptolémée (V, XIII, 9). — En nous tenant aux règles de graphique, nous devons reconnaître que la Cholobètène (Χολοβητηνή) d'Arrien ¹⁾ était bien l'ancien pays de Gizilbounda, qui, avec une petite modification, avait gardé son ancienne appellation jusqu'au siècle de cet historien (env. 105-160 apr. J.-C.). Cependant, Gizilbounda, qui dans l'antiquité renfermait dans ses limites le district de Colthène conjointement avec certains autres petits territoires, devient tout à fait introuvable au v^e siècle apr. J.-C., époque des premiers écrivains arméniens. Depuis lors, les cantons d'Aréuik et de Colthène sont mentionnés seuls et indépendamment d'un grand district qui les eût enveloppés.

PAYS DES MELÂINI (des Mélasiens). Ce district est mentionné dans la *1^{re} inscription historique* (I. 10) de Roušas I^{er}, roi d'Ourartou. Il semble que l'Aršis Mélas, le fleuve sacré des Ourartiens, avait donné son nom à ce district qui, très probablement, se formait des alentours de la ville de Melri, située sur la rive gauche du cours moyen de l'Araxe, à l'extrémité méridionale de la province des Siunik (Voir notre n^o 42, II. 6/39).

IRKIUONIS, un pays dont il est fait mention dans la *Grande-Inscription* d'Argistis I^{er} (I, 31. IV, 18, 35). C'était le canton d'Érnéak de la province des Siunik, à la gauche de l'Araxe central et au-dessus de Colthène et d'Aréuik. — La ville de *Houbarougildus* qui, du temps d'Argistis I^{er}, était la résidence royale d'un dynaste, était nommée au moyen âge « Aprakouni », située dans le canton d'Érnéak susénoncé.

ŞUININA, 'Pays-maritime'; tel est le sens de la dénomination de ce district ²⁾ qui était situé, sans aucun doute, sur le littoral oriental du lac Lychnite. Sous les Arsacides de l'Arménie, le district de Şuinina, originairement d'une dimension médiocre, avait d'immenses proportions, étant devenu une des plus grandes provinces de l'Arménie; elle s'appelait, au v^e siècle apr. J.-C., Siunik ou Maison des Siuniaş. Nous rencontrons l'ap-

¹⁾ Chez. Ét. de Byzance, au mot susindiqué; voy. aussi le fragm. n^o 4 dans les *Fragm. hist. gr.*, édit. Müller-Didot, t. III, p. 588. ²⁾ Comp. 1) şu-, arm. cl. *zov* 'mer; réservoir d'eaux', krđ. *zâva* 'mer, lac', goth. *saivs*, allem. *see*, angl. *sea* 'mer'. Şuinis *adj.* 'maritime'. — 2) -na, anc. ér. nmâ-na=namâ-na 'région, lieu, *pays'.

pellation de Şuinina dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* (notre n° 42, ll. 19/64) d'Ispouinis et de Minuas I^{er}. Le nom du district y est précédé de l'idéogramme de ville et il est au gén. sing.; ce qui devant être traduit 'ville de-Şuinina', il y a lieu de penser qu'il s'agissait dans l'inscription directement du chef-lieu du district qui, toutefois, nous reste caché¹).

'UÂINA ou HUÂINA. Plus haut, nous avons longuement parlé de ce district. 'Le pays d'Uas ou de Huas', dieu des vents, était situé au sud-est du lac Lychnite. Au v^e siècle de l'ère chrétienne, l'ancienne 'Uâina était appelée Vâyoş-Şor 'Vallée-des-Lamentations', sans doute par suite de la plus déplorable étymologie populaire et surtout par l'effet d'un parfait oubli de l'antique état de choses.

LE PAYS DES CASPIENS, ou la CASPIANE, nous est déjà connu dès les débuts de cet ouvrage. Le premier auteur qui mentionne le pays et le peuple c'est Hérodote (III, 93. VII, 67). La PACTYIQUE, qui depuis fut appelée 'Paytakaran chez les Arméniens, est aussi mentionnée par Hérodote (III, 93. VII, 67, 68). C'était probablement, chez les Arméniens, un second nom de la Caspienne. La Phâunène de Strabon (XI, XIV, 4) et la variante Phâunite (*Id.* XI, XIV, 5) indiqueraient le même pays, du moins sa partie septentrionale.

Le pays OURTAHINI, 'du fils-d'Ourtaş', de l'homme « droit, juste »²), dont il est parlé dans la 2^e *inscription historique* (l. 5) de Şaridouris II, devait être le canton Vardanakért des écrivains arméniens, situé sur les deux rives de la jonction de l'Araxe et du Kour, dans la province des Caspiens.

LE PAYS DES ZOUASIENS, mentionné dans la 1^e *inscription historique* (l. 7) de Rouşas I^{er}, était probablement le district de la ville de Jâuat, à l'ouest du pays d'Ourtaşini.

LE DISTRICT D'ARQOUQÎNIS, qui avait certainement pris son nom de celui du roitelet Arqouqis mentionné dans la 2^e *inscription historique* (ll. 2, 4) de Şaridouris II, nous est connu par la 1^e *inscription historique* (l. 5) de Rouşas I^{er}. Tout porte à croire

¹ Il est très probable que l'ancienne appellation du canton de Haband de la province des Siunik était Babanis et que le territoire du canton était consacré au dieu Babas=Adon. Les recherches, que nous avons faites tout dernièrement avec le plus grand soin, nous montrèrent que nous n'avons pas jusqu'ici une inscription qui nous révèle la dénomination de Babanis pour ledit canton. ² Comp. gr. ὀρθός 'droit, juste'.

que ce district était celui qu'on a ensuite appelé « le canton des Gargaréens »¹), à cheval sur le bas Kour. — La ville de *Bi..hou(?)ha'unis*, mentionnée dans la *Grande-Inscription* (II, 44) d'Argistis I^{er}, était peut-être le bourg de Bargoušat du canton des Gargaréens.

'UÉLIDAS. C'est Roušas I^{er} qui parle de ce pays dans sa *1^{re} inscription historique* (l. 4). C'était probablement l'Outie de Strabon (XI, XIV, 14), l'Otène de Ptolémée (V, XIII, 9) et la province d'Outi sous les Arsarcides d'Arménie, sur la droite du bas Kour. C'est Hérodote (III, 93. VII, 68) qui, tout le premier, mentionne les « Outiens ». — Le district de ԻԱԿԱ ou Իափա'us, qui est mentionné dans la *Grande-Inscription* (II, 43) d'Argistis I^{er}, était celui de la ville de Իափա en Otène.

Le pays d'AKUANIS, ou Akuaën et d'Akua, que nous connaissons par la *1^{re} inscription historique* (l. 7) de Roušas I^{er}, était probablement le district appelé Kapan au moyen-âge, à l'est du lac Lychnite, dans la province des Siunik.

Le pays des 'USÉDUINI ' des 'Uséduëns', mentionné dans la même inscription (l. 10), était sans contredit la Soudoukène de Ptolémée (V, XIII, 9) et le canton des Sofk des auteurs classiques arméniens, situé au nord du district de Kapan ci-dessus indiqué.

BABANIS. Dans la I^{re} colonne et la ligne 10 de sa *Grande-Inscription*, Argistis I^{er} fait mention de ce pays que Roušas I^{er} nomme *MÂT Babania* 'pays des-Babasiens' comme nous lisons dans sa *1^{re} inscription historique* (l. 12). C'était le district appelé au moyen âge « l'Autre-Haband » ou « le Second-Haband » par rapport à celui de Haband de la province des Siunik. Le pays Babanis = Babania = l'Autre-Haband était un canton sur la rive droite du Kour supérieur et faisait partie de la province d'Aršah des écrivains arméniens, l'Orchistène de Strabon (XI, XIV, 4)².

¹ Strabon, XI, v, 1. ² Comme résultat de nos récentes recherches, nous établissons ici que, en Arménie, à l'exclusion du canton de Haband de la province des Siunik, c'était le canton des Pasparonik qui s'appelait *MÂT Babâ* (notre n° 19, III, 40), *MÂT Babanis* (notre n° 19, III, 5. IV, 57. VII, 71), ou *Babana* (notre n° 42, II, 20/67), et le canton dit « l'Autre ou le Second-Haband » qui s'appelait *MÂT Babanis*, ou *Babania* en Orchistène (notre n° 19, I, 10). — n° 35, l. 12. — Le *MÂT Babanis* de la Cappadoce est mentionné dans notre n° 30, l. 14.

TÉRI'UISÂINI, le pays de-Téri'uisaëns. C'est Roušas I^{er} qui mentionne ce pays dans son inscription précitée (l. 6). C'était vraisemblablement la Tôsarène de Ptolémée (V, XIII, 9) et le canton de Tašir des auteurs arméniens, situé dans la partie orientale de la province de Gogarène, au nord-nord-est de l'Arménie. — Il paraît que la ville de Toulihounis, dont Šaridouris II parle dans sa 3^e *inscription historique* (notre n^o 29, l. 3), était le chef-lieu des Téri'uisâini.

LE PAYS DES RISUÂINI 'des-Risuaëns', dont il est fait mention dans la 1^{re} *inscription historique* (l. 7) de Roušas I^{er}, était probablement le canton qui fut ensuite appelé Şorôpor; il était situé à l'ouest de la Tôsarène, dans la province de Gogarène. La dénomination du pays des Risuâini, dans son état indépendant, devant être Risuas (ou Rišuas), il est très vraisemblable que c'était le pays de Rôsh dont parle Ézéchiel (XXXVIII, 2. XXXIX, 1)¹ en en donnant le titre de prince à Gog. — La ville de *Maqaltus*, mentionnée dans la *Grande-Inscription* (I, 11) d'Argistis I^{er}, paraît être la forteresse dans le canton de Şorôpor susmentionné.

LE PAYS DES-ZABÂHÂE'USIENS (var. Zabâhâésiens), dont ce roi parle dans la même inscription (I, 9), était le canton des Čauahk des auteurs arméniens, situé dans la partie est de la Gogarène.

MOSCHIQUE. C'était le district où, au VIII^e siècle avant J.-C., les Mouski vinrent s'établir en grande partie. Au dire de Strabon (XI, II, 17, 18), de son temps la Moschike formait trois régions distinctes occupées, la première par les Colques, la seconde par des tribus Ibères²) et la troisième par les Arméniens. Elle était donc située à la droite du ĴoroĴ inférieur.

Le district de RIDUANIS, que nous rencontrons dans la 1^{re} *inscription historique* (l. 12) de Roušas I^{er}, était le canton d'Artahan³) des écrivains nationaux, situé dans la partie occidentale de la Gogarène. — Quant à la ville d'*Irdaniunis*, mentionnée dans la 4^e *inscription historique* (l. 4) d'Argistis I^{er}, elle était vraisemblablement la ville d'Ardahan moderne.

ISQIGOULUS. Ce district, dont ce roi parle dans sa *Grande-Inscription* (VII, 49) et dans sa 4^{me} *inscription historique* (l. 5),

¹ Avec quelques savants modernes il faut traduire ces deux passages de la façon suivante: «... Gog, prince de Rôsh, de Mosoch et de Thoubal...».

² Voir Plutarque, *Pompée*, XXXIV. ³ Le district d'Ardahan de nos jours.

devait être le canton de Colboşor, dont la situation géographique était au sud du canton d'Artahan et faisait partie de la Gogariène.

ŞIRIMOUTARAS. Argistis I^{er} fait mention de ce pays dans sa *Grande-Inscription* (I, 10). Probablement c'était le canton de Zarişat, situé dans la partie nord de la province royale d'Ararat, à la droite du cours supérieur de la rivière Aşourian.

Aşourianis. Telle est l'appellation d'une ville mentionnée par Argistis I^{er} dans sa *5^{me} inscription historique* (I. 5). Bien qu'ignorée des écrivains nationaux, toutefois cette ville était indubitablement bâtie sur le bord de la rivière de même nom. Il nous est naturellement impossible de connaître laquelle des deux, de la rivière ou de la ville, avait pris son nom de l'autre.

LE PAYS DES SANAŦUÂINI 'des SanaŦuasiens' nous est révélé par la *1^{re} inscription historique* (I. 6) de Rouşas I^{er}. C'était probablement le district de la bourgade de Sanahîn, située dans la partie nord-ouest de la province des Siunik et au nord-ouest du lac Lychnite.

ANISTIR. Toute trace de ce pays semble être perdue jusqu'à l'époque des premiers écrivains nationaux. Dans sa *Grande-Inscription* (I, 17-18), Argistis I^{er} fait mention de ce pays comme étant celui d'un roitelet, « fils-d'Abilianis ». Il semble donc que la dénomination d'Anistir ayant fait ensuite place à celle des « Abilianis », le nom de la famille dynastique, le pays porta quelque temps ce même nom, qui parvint aux écrivains nationaux sous la forme de « Gabéliank », un nom porté au moyen âge par un canton situé au nord-ouest du lac Lychnite dans la province royale d'Ararat.

ETI'UHINA, 'le pays-du fils-d'Éti'us' ¹⁾, *ebanis* Éti'uşinini *district* des fils-d'Éti'us'. C'était un pays assez vaste qui s'étendait à l'ouest du lac Lychnite en englobant différents districts dans son territoire. Dans sa *Grande-Inscription* (VII, 47-48), Argistis I^{er} fait mention d'un pays des Éti'usiens, et en même temps il nous y indique un PAYS DU FILS-D'ÉRIAS et un PAYS DE-KATARZAS ²⁾. Le premier de ces deux derniers pays devait être, dans l'antiquité, le district d'Éréüan, dont le chef-lieu ne

¹ Comp. ce terme avec le gr. ἡθεῖος 'cher, bien-aimé'. ² Ce terme signifie 'qui-vit-pur'; comp. a) Katar = gr. κатар-ός 'pur'. - b) -zas = gr. ζά-ω 'vivre'.

pouvait être que la ville d'*Ir'uianis* (Éréüan) mentionnée dans la 1^{re} *inscription historique* (l. 15) de Šaridouris II. Le second desdits deux pays était très probablement le mont Aragaz avec son canton d'Aragazotn de basse époque, appelé Kotarzène par Ptolémée (V, XIII, 9). Dans la 2^{me} *inscription historique* (ll. 2-3, 7, 11) d'Ispouinis et de Minuas I^{er}, il est parlé d'un roitelet de la dynastie des Éti'usiens nommé Katarzas qui possédait des *forteresses-de-rocher*. — D'après la même inscription (l. 12), le DISTRICT-DU FILS-D'ÉTI'US (ÉTI'U+HINI+DA avait des DISTRICTS DE SANCTUAIRES. — Dans l'ordre des lieux sacrés, on avait aussi « la ville d'*Ardinis* du pays des Éti'usiens », consacrée au dieu-Soleil, comme son nom nous l'indique. C'est Argistis I^{er} qui fait mention de cette ville dans sa *Grande-Inscription* (19, VII, 42). Cette ville du dieu-Soleil devait être située près Éréüan. Il faut l'identifier au bourg d'Ardiank, mentionné par l'écrivain arménien Faustus de Byzance (V, 6). — Toujours d'après ladite inscription (ll. 6-7, 11), le pays-du fils-d'Éti'us (Éti'uḥina) renfermait en son sein le PAYS DE-LOUSAS ou DES-LOUSASIENS (*MÁT LOUSÂ*, var. *MÁT LOUSÂNIEDI*¹) où aussi se trouvaient des *forteresses-de-rocher*. Il semble que les appellations de Lousas et de Lousasiens avaient pris, jusqu'au moyen âge, la forme d'Ošakan; sous ce nom les auteurs nationaux connaissaient une forteresse à l'ouest du lac Lychnite. — 'OUDOURIETINIS, pays 'Oudourisien'. Il en est fait mention dans la 3^{me} *inscription* (l. 7) de Šaridouris II. Nous voyons dans la *Grande-Inscription* (I, 21-22) d'Argistis I^{er} qu'un 'Oudouris²) était le roitelet du « pays du fils-d'Éti'us ». Ce roitelet était contemporain d'Argistis I^{er} et de Šaridouris II. Il paraît que le pays 'Oudouriétinis était le district du bourg de Hâouşfan, situé à l'ouest du lac Lychnite. — A ces districts il faut ajouter LIQI'UËDIA, pays 'des Liqiens'. C'est Šaridouris II qui en parle dans sa 1^{re} *inscription historique* (ll. 13-14) immédiatement après avoir mentionné le pays des Éti'usiens. Ainsi, il paraît que ce district faisait partie de l'Éti'uḥina et, sous les Arsacides de l'Arménie, c'était le canton de Nig, dans la partie est de la province royale d'Ararat.

'OULUANIS. C'est un pays mentionné par Argistis I^{er} dans sa

¹ Suivant la même inscription (ll. 5-7), les Lousasiens et les Katarzasiens étaient les descendants d'Ouḥarus et étaient des roitelets dans le pays du fils d'Éti'us (Éti'uḥina). ² Comp. ce nom avec le gr. *ἑβούρης* 'qui est en sentinelle sur la route'.

6^{me} *inscription historique* (ll. 2, 6), où il en parle après avoir nommé le pays des Éti'usiens ¹). Le district 'Ouluanis faisait, ce nous semble, partie de ce pays, qui embrassait aussi d'autres districts plus ou moins minuscules ²); il est probable qu' 'Ouluanis était le district de la bourgade appelée Âylavanġ au moyen âge, une bourgade du canton de Nig ci-dessus mentionné. — Un pays dit de la ville de *Dâras* est également mentionné dans la même inscription (l. 7) à la suite d' 'Ouluanis. Ville et pays devaient ressortir à l'Éti'uġina.

QUIRDA. Sous cette dénomination il existait un pays ou district, mentionné dans l'unique *inscription historique* (l. 6) de Roušas II. Cette appellation était probablement la forme primitive du canton de Kôtâia de Ptolémée (V, XIII, 20) et des Kotâyġ des écrivains nationaux, un canton situé dans la partie orientale de la province royale d'Ararat ³). Il semble que Quirda était d'abord un petit district à proximité de la ville d'Éréüan et que, à une époque récente, son nom s'étant transformé, on a réuni sous la dénomination de Kotâyġ le territoire de l'antique Quirda et celui de ladite ville.

ÉDIANIS. Nous trouvons ce pays dans la 1^{re} *inscription historique* (l. 14) de Šaridouris II. Il devait être situé à l'ouest du lac Lychnite et sur la droite de la rivière Ķasal.

LE PAYS DU FILS-D'ÉRIDUAS ⁴). En en parlant dans sa 3^{me} *inscription historique* (ll. 2/2, 8/8), Minuas I^{er} nous y dit (ll. 9/9) que la ville royale de ce pays se dénommait *Louġi'unis*. Pays et ville doivent être cherchés dans le voisinage d'Éémiazin. Il est même très probable que le pays ait été le district de la ville d'Érouandakért, à l'ouest d'Éémiazin.

LULUS d'après l'*inscription liturgique* d'Argistis I^{er} (notre n^o 80, fragm. I, l. 2), et « pays des Luluinaëns » d'après l'*inscription historique* de Roušas II (notre n^o 38 AA, l. 42), devait être situé sur la gauche du cours supérieur de l'Araxe, à partir

¹ *MÂT Ell'unini*. ² L'inscription susmentionnée d'Argistis I^{er} étant gravée sur un rocher à proximité et au nord de la ville d'Éréüan (Érivan), la situation géographique d' 'Ouluanis aussi bien que celle de la ville de Dâras dans le paragraphe suivant nous sont assez bien indiquées. ³ L'inscription susindiquée de Roušas II étant découverte à l'est d'Éémiazin, voisin du canton des Kôtâyġ, Quirda pouvait assurément et devait même être, du moins en partie, ce même canton. ⁴ *MÂT Eridua-ġi*. La dénomination « Eriduas » offre le sens de « lutteur »; comp. gr. ἐριθ-αί-νω 'être en lutte'.

du confluent de la rivière Aḥourian et du Phase. La ville, qui plus tard s'appela Armâuir, se trouvait dans le voisinage du pays de Lulus, qui occupait probablement une partie du nord du canton de la plaine Araxène de Strabon (II, I, 14. XI, VII, 2. XIV, 3, 4, 6, 13), *Araxenus Campus*, plaine « située immédiatement au-dessus de la cataracte de l'Araxe ».

ARGISTIḤINA 'pays-du fils-d'Argistis'; tel est le nom donné à un district par Argistis I^{er}, qui l'appelle aussi Argistiḥinida (district-du fils-d'Argistis¹). Selon toutes les apparences, ce district était la plaine Araxène de Strabon ci-dessus décrite, l'Aršarounik ou l'Érasḥaşor des écrivains nationaux. — C'était peut-être dans ce district qu'était située la ville d'*Éridias*²) (var. Irđiyas)², qui très probablement était celle qu'au moyen âge on appelait Érouandašat.

ALARODIENS. Cette dénomination ethnique est donnée par Hérodote (III, 94. VII, 79) à une population de l'antique Arménie; il la mentionne à côté de celle des Saspire. Le père de l'histoire ne nous fournit même pas le moindre renseignement sur le territoire occupé par les Alarodiens. D'après H. Rawlinson³) et Fr. Lenormant⁴), l'appellation « Alarodiens » ne peut qu'être une altération de celle d'« Ourartiens » qui figure dans les documents cunéiformes assyriens. Il faudra dire, en conséquence, que sous les Achéménides, quelque peu avant qu'Hérodote ait commencé à écrire ses histoires, l'antique appellation d'Ourartou avait subi de légères altérations et était restreinte sur une contrée relativement peu étendue de l'Ourartou des temps jadis. Le pays des Alarodiens était probablement situé entre celui des Taoques et la Basoropède⁵). En tout état de choses, il ne nous est pas permis d'affirmer que toute la province royale d'Ararat des Arsacides doit être considérée comme le pays habité par les Alarodiens. Nous ne pouvons, non plus, affirmer que la dénomination de la province royale susmen-

¹ Voy. la première de ces dénominations dans notre n° 80, fragm. II, l. 1, et la seconde dans notre n° 19, IV, 72. ² Voy. notre n° 42, l. 16, et la variante dans notre n° 42^b l. 59. ³ Voy. G. Rawlinson, *Herodotus*, t. IV, essay II, *On the Alarodians of Herodotus*. ⁴ *Les origines de l'histoire*, 2^e édit., t. II, I^{re} partie, pp. 372 et 472. Voy. aussi ses *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 132.

⁵ Voy. sur ce même sujet H. Kiepert, *Sitzungsberichte der Berlin. Akad.*, 14 février 1859, p. 158. Voy. aussi les ouvrages cités dans les deux notes précédentes, et Étienne de Byzance, au mot 'Αλαρόδιοι.

tionnée avait des rapports stricts avec le susdit pays. Car, un renseignement précis et une idée complète sur l'appellation ethnique des Alarodiens aussi bien que sur le pays qu'ils habitaient nous font défaut.

GOGARÈNE. C'était d'abord un vaste pays, qui, à partir des régions supérieures du Kour et sur la droite de ce fleuve, occupait ces territoires et s'étendait jusqu'au delà du centre de l'Orchistène. Sous les Arsacides nous la trouvons séparée de cette dernière province. Les écrivains arméniens l'appellent Gougark (= Gougay-ark, 'hommes ou peuple-de Gog'). La dénomination de la Gogarène dérive donc principalement du nom de Gagou, prince des Sacés qui, sous la conduite de ce prince, s'emparèrent de ces contrées et s'y établirent dans la première moitié du VII^e siècle avant l'ère chrétienne¹).

SACASÈNE. Ce pays était aussi situé sur la droite du Kour; probablement, il partait presque de l'extrémité orientale de l'Orchistène et occupait toute l'étendue de la province d'Otène du moyen âge. Cependant, à l'instar de la Gogarène, nous le trouvons sous les Arsacides réduit à une condition secondaire, et même beaucoup plus amoindri que la Gogarène; car, à cette époque la Sacasène n'est plus qu'un canton dans la partie orientale de la province d'Otène. L'appellation de Sacasène tire son origine en premier lieu du nom même des Sacés de Gagou susmentionné²). Les auteurs arméniens l'appellent Šakašên (= Šaka-šên, 'établissement-des Sacés'). Il semble qu'au commencement la Sacasène était contiguë à la Gogarène et à la droite de ce pays; elle était « une plaine riveraine du Kour, ... limitrophe aussi de l'Albanie »³).

CAMBYSENE. Ce pays semble devoir son nom à celui de Cambyse, fils et successeur de Cyrus-le-Grand. Toujours est-il que, pour le moins un peu avant l'ère chrétienne, Cambysène était l'une des « provinces les plus septentrionales de l'Arménie »⁴); elle était « située juste au point d'intersection de l'Arménie, de l'Ibérie et de l'Albanie »⁵). C'était un pays âpre et aride, où était un défilé qui conduisait d'Ibérie en Albanie et traversait toute la Cambysène en débouchant au delà de l'Alazonius⁶).

¹ Le premier écrivain qui mentionne la Gogarène, c'est Strabon (XI, XIV, 4, 5). ² Strabon, XI, VIII, 4. ³ *Id.*, XI, XIV, 4. ⁴ *Id.*, *Ibid.*

⁵ *Id.*, XI, IV, 1. ⁶ *Id.*, XI, IV, 5.

À en juger des paroles de Strabon, la Cambysène était située à l'est de l'Orchistène, sur la rive droite du Kour, mais dont une partie était aussi située sur la rive gauche dudit fleuve.

Au point de vue de l'aryanisme des appellations géographiques, le lecteur l'a bien vu et constaté, la partie orientale de Nâiri-Ourarçou ne le cède en rien à la partie occidentale. Dans la partie sud-est nous ne rencontrons que les dénominations de Babilu (var. Babilunis), Taršarrâni-ĤU(?), Šarru-igbi et Kar-Zipra, qui soient sémitiques ou sémito-assyriennes, remontant à une époque que nous ignorons. C'est donc dans quelques régions du sud-ouest et du sud-est seulement que pareilles dénominations avaient pu se produire; et c'était en partie l'effet de l'influence de l'empire assyrien. Avouons que c'était bien peu.

CHAPITRE II.

LES ÉTRANGERS ÉTABLIS EN ARMÉNIE

I. Récits sur les Argonautes; Arménos le thessalien; Arménos de Rhodes et les Phrygiens. — II. Les colonies sémito-assyriennes. — III. Les roitelets et la population du district de Bit-Zamani. — IV. Les Ortaçens d'Anzitène. — V. Les Ĥati de la Cappadoce transplantés en Biana. — VI. Les Syriens et les Hébreux transportés en Arménie. — VII. Les Muski ou Mosques. — VIII. Gog et les Sacs. Les Avorses. Les Sirakes. La seigneurie féodale Ařâuélians. — IX. Les Descendants-des dragons (Dracotogènes). La seigneurie féodale de Mourařan. Les Mardes. — X. Les Parthes. Les princes Kamsarakans. — XI. Les princes Mamiconians. Les princes Orbélians. — XII. Les Ibères. — XIII. Les Bulgares. (Les habitants du canton de Vanand).

De même qu'en Europe et en Afrique, de même en Asie il y eut des nations, dans les pays desquelles, à des époques diverses et dans des régions différentes, des groupes d'hommes plus ou moins nombreux de différentes nationalités homogènes ou hétérogènes furent établis de gré ou de force. Il est observé et constaté que pareilles réunions humaines ou populations sont, généralement parlant, condamnées à disparaître tôt ou tard en se fondant en un corps de nation avec le peuple, au sein duquel elles sont reçues; ou bien, étant soumises aux lois du peuple qui les a reçues, elles ne tardent pas souvent à adopter les us

et coutumes du pays et à embrasser la religion de ses habitants et, de la sorte, si leur qualité d'étrangères ne disparaît pas tout-à-fait, elle fait place à la familiarité, marquée de droits et devoirs de citoyens et même d'honneurs et de privilèges plus ou moins considérables. C'est une vérité tout aussi observée et constatée que les familles et les populations étrangères, implantées ou reçues dans un autre pays comme dans leur seconde patrie, lui ont rendu infiniment beaucoup plus de services qu'elles ne lui ont causé des maux irréparables. L'Arménie a été souvent le théâtre de pareils événements. Nous allons donc tracer ici l'histoire de ces populations et familles, sans négliger certains récits fabuleux qui avaient anciennement cours dans le peuple arménien et dans quelques nations étrangères.

I. Nous devons mentionner tout d'abord le récit de l'entrée de quelques Argonautes en Arménie vers l'an 1290 avant notre ère. D'après ce récit ou plutôt cette fable, Jason et le héros Arménios ou Arménos, natif de la ville d'Arménion¹⁾ en Thessalie, s'étant emparés de l'Arménie, Arménos avait établi une partie de ses compagnons dans les cantons d'Akilisène et de Syspirite (Saspire). La fable voulait que la dénomination d'Arménie eût tiré son origine du nom même d'Arménos, en tant que le héros thessalien eût imposé son propre nom au pays conquis par lui²⁾. — Il est fait aussi mention d'un Arménos de Rhodes, du nom duquel l'Arménie avait soi-disant pris sa dénomination³⁾. Nous avons expliqué plus haut la véritable raison de la fiction historique échafaudée sur le nom du thessalien Arménos⁴⁾. Tout ce qu'on a pu et voulu écrire à l'actif de ce héros fabuleux, de même que sur l'Arménos de Rhodes, est dépourvu de toute valeur historique. Leur appellation se réduisant en réalité à nous donner, de la part du premier, le sens du terme grec *Arménion* ' temple convenable, décent ', attaché comme nom à une ville de Thessalie, et en ce qui

¹ Cette ville était située dans le voisinage du lac Boebéis entre Phères et Larisse (Strab., XI, iv, 9. xiv, 12). ² Voy. Strabon, I, ii, 39. iii, 2. XI, iv, 9. xiii, 12. xiv, 12. Eustathe, *Comment.* au v. 694 de Denis le Périégète, dans les *Geogr. gr. min.*, édit. Müller-Didot, 1861, t. II, p. 341. Justin, XLII, ii, 10. iii, 8. ³ Voir Étienne de Byzance, au mot Ἀρμενία, où ce géographe emprunte cette fiction à un écrivain nommé Antipater, un nom porté d'ailleurs par plusieurs personnages. Voy. aussi Eustathe, *Comment.*, comme ci-dessus. ⁴ Voy. pp. 82-83.

concerne les noms des deux héros, le sens qui y est attaché convenable, décent, juste, n'a aucun rapport avec la dénomination Ἀρμενίη, qui n'est que la forme grécisée de celles d'Armina ou Armaniya de l'ancien persan, la première étant dérivée des deux dernières. Voilà tout ce qui se rapporte au nom de ces deux héros et à leurs prétendues actions de conquérants de l'Arménie. Ajoutons à cela que l'assonance du nom d'Arménos et de celui de la ville d'Arménion avec l'appellation d'Arménie a dû fortement contribuer à la création du récit fictif que l'on sait. — Quant au récit erroné d'Hérodote, suivi en cela par d'autres, relativement à l'occupation de l'Arménie par les Phrygiens, il serait certes superflu de revenir sur une question que nous avons traitée plus haut ¹).

II. Il est parfaitement du domaine de l'histoire véridique que Salmanasar I^{er} avait établi, dans le dernier quart du XIV^e siècle av. J.-C., des colons assyriens dans le district de Ḫalziḏiḫa ²), le canton de Haštiank de la Sophène, l'Astáunite de Ptolémée (V, XIII, 13). Le même roi avait aussi établi des habitants dans les forteresses nommées Sinabou ou Kinabou ³) et Tidou, situées dans la partie du sud-ouest de la Sophène; ils devaient certes être des colons également assyriens. Les premiers aussi bien que les seconds y furent établis dans le but de défendre ces régions contre les roitelets de Nâiri en y maintenant la domination des rois d'Assyrie. Dans la suite, lorsque dans les troubles politiques ils en furent repoussés et rejetés dans le district d'Aroumou, l'an 880 Assournaširabal les fit rentrer et les rétablit dans leurs villes et leurs citadelles, leur distribuant aussi les meilleures localités ⁴). Durant les mêmes troubles d'autres Assyriens s'étaient réfugiés dans les montagnes des environs de Soupri. Assournaširabal les en fit descendre et les établit dans la ville de Tousha, au sud-ouest de l'Arzanène ⁵). Nous sommes amené à faire ici les considérations suivantes: Nergal était le dieu Mars des Babyloniens et des Assyriens. Les traducteurs arméniens de la Bible ont transcrit « Angél » la dénomination de « Nergal » du *II (IV) livre des Rois* (chap. XVII, 30) ⁶. Cette

¹ Voy. p. 55 et suiv. ² *Annales* (I, 101-103, 106-110) d'Assournaširabal.

³ Le bourg de Kapan de la Grande-Sophène, un canton ainsi nommé par les écrivains nationaux; ce canton occupait l'ancien territoire de Soupri.

⁴ *Monolithe* (ll. 42-46) du même roi. ⁵ *Annales* (II, 8) dudit roi. ⁶ Ces mêmes traducteurs ont transcrit « Nérégél » le « Nergal » de Jérémie (XXXIX, 3).

transcription devait avoir pour cause ce fait qu'ils connaissaient sans doute que l'origine de la seigneurie féodale de la « maison d'Angél » était assyrienne, et n'ignoraient point que l'appellation « Nergal » correspondait à celle d'« Angél ». Suivant Faustus de Byzance (IV, 24), la famille princière d'Angél avait son territoire féodal dans la Grande-Sophène. Nous avons vu que, dès l'antiquité reculée, il y avait dans ce canton une population assyrienne, dont la divinité guerrière devait être Nergal (Angel), une appellation qui avait pu se déverser sur la famille princière susmentionnée. Il est aussi possible que la maison d'Angél ait été une famille sacerdotale ayant eu pour attribution le service religieux en l'honneur du dieu Nergal et pour demeure le canton dit la Grande-Sophène, l'une et l'autre dès l'antiquité reculée.

Une autre colonie assyrienne avait été établie sous Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.) sur les bords de la rivière Téliboas, au sud-ouest de l'antique Arménie. En effet, ce roi dit dans la seconde partie ¹) de ses *Annales* (I. 33) : « j'ai établi des colons au nombre de 1223 dans le gouvernorat du pays d'Oulouba ».

L'an 682, Adrammélech et Sharézer, les deux fils de Sennachérib, s'étant réfugiés en Arménie avec une partie de leur armée, à en croire M. de Khorène (I, 23), Adrammélech (Argamozan suivant l'historien national) s'était établi dans une région du sud-est de l'Arménie; quant à Sharézer, il choisit, pour y habiter, une contrée dans le sud-ouest, où « ses descendants couvrirent le mont appelé Sim »²). Cependant, ce devaient être en grande partie les descendants des soldats assyriens de Sharézer qui avaient dû occuper la plus grande partie de ladite montagne.

Il serait peut-être d'une grande utilité de dire ici que les communautés appelées chaldéennes ou syriennes, qui se trouvent habiter jusqu'à nos jours dans des différentes localités à partir des régions occidentales de la mer Kapoutan jusqu'à celles qui sont situées au sud-ouest de la mer des Bznounik, étaient sans aucun doute des colonies assyriennes qui, après la

¹ Voy. dans les *Cuneif. Inscr. of West. Asia*, t. III, 9, 3 (B). Eberh. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, pp. 26-31. ² Cette montagne devait être située dans le canton de Sassoun; car, les descendants de Sharézer demeuraient dans ce canton.

chute de Niniye en 607 av. J.-C., s'étaient, en petits groupes, transportées de l'Assyrie et établies dans les régions susmentionnées ¹).

Puisque nous avons mentionné ici le mont Sim, citons les paroles de Moïse de Khorène (I, 6), d'après lesquelles certains sophistes disaient que Sem, le fils de Noé, de son propre nom avait appelé cette montagne; et comme dans les contrées orientales Sem est appelé Zrouan, le canton Zarouand, situé à l'est de la mer Kapoutan, est ainsi appelé de la dénomination Sem = Zrouan. Suivant l'historien de l'Arménie, « ce sont surtout les ancêtres des descendants d'Aram ²) qui disent toutes ces choses en les mentionnant dans les chansons qui accompagnent la guitare et dans les chants de fêtes publiques et de danses chorales ». Moïse de Khorène n'est pourtant pas assuré de la véridicité de ces légendes; car, il y ajoute immédiatement: « Que ces légendes soient véridiques ou fausses ou qu'elles aient réellement existé, peu nous importe ». Cependant, comme il importe ou peut bien importer à d'autres qu'à l'historien susmentionné, nous n'hésitons pas à dire que l'appellation de Sim n'était qu'une pure assonance avec celle de Sem. Quant aux mentions faites « dans les chansons qui accompagnent la guitare et dans les chants de fêtes publiques et de danses chorales », si elles ne constituaient pas une création plus ou moins forcée de notre historien, celui-ci aurait pris à témoins de la véridicité et même de la vérité de ces légendes toutes les divinités de l'Olympe arménien ³). — Comme un événement réellement historique, nous pouvons et nous devons accepter ceci

¹ Voy. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. I, pp. 372-373. ² C'est-à-dire Arméniens; le nom d'Aram figure ici comme celui du roi d'Arménie, le héros national, l'Aramis des inscriptions cunéiformes de Salnanasar II. ³ Quelques savants sémitistes ayant attaché à l'appellation de Sem une signification géographique, ont considéré le mont Sim de l'historien de l'Arménie comme la localité de l'origine des nations sémites; quelques-uns aussi ont localisé cette même origine en Babylonie ou en Arabie. Suivant d'autres, le terme « Sem » ne signifie que 'renommée, gloire' purement et simplement. Nous engageons nos lecteurs à étudier ces trois points de vue dans l'ouvrage de Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2^e édit., t. II, I^{re} partie, pp. 196-197 et à recourir aux ouvrages des auteurs qui y sont cités. M. G. Maspero cite de son côté les partisans de l'opinion, d'après laquelle les Sémites tirent leur origine de l'Arménie; voy. son *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, 1895, t. I, p. 550.

uniquement que des réfugiés sémito-Assyriens habitèrent avec Sharézer le mont Sim et s'y multiplièrent. Il paraît que ces Assyriens s'étaient aussi répandus sur le mont Khoyth, entre le canton de Sassoun et la Tarônite. Ce sont eux sans doute que les Arméniens du moyen âge appelaient « barbares » et que, en 851/52, les seigneurs féodaux arméniens instiguèrent à mettre à mort le gouverneur arabe de la Tarônite ¹).

III. Nous voyons dans les inscriptions cunéiformes suivantes d'Assournaşirabal (885-860 av. J.-C.) que les noms de trois et même de quatre roitelets d'un district, situé dans la partie septentrionale de l'Arzanène, sont sémitiques. Ils y sont mentionnés depuis l'an 883 jusqu'à l'an 867. Ce sont: 1°, Ammib'ala, fils de Zamani (*Annales*, II, 12, 118, 119); le terme « Ammib'ala » est susceptible d'être interprété en idiomes sémitiques comme signifiant 'seigneur-de tout'. 2°, Zamani, père d'Ammib'ala (*Ibid.* et *Monolithe*, I, 47); le mot « Zamani » présente le sens de 'temporel'. 3°, Ilani, fils de Zamani (*Annales*, III, 105); l'appellation « Ilani » signifie 'les-dieux'. Le district de Bît-Zamani (Maison-de-Zamani) était sans doute à ces petits dynastes; il est mentionné dans les *Annales de l'Obélisque de Nimroud* (I, 143) et dans le *Monolithe* (II, 41) de Salmanasar II. Nous apprenons par les *Annales* d'Assournaşirabal (III, 105, 107) que la ville royale du susdit Ilani s'appelait Amidi, l'Amida des auteurs occidentaux et l'Amid de l'Arzanène des écrivains arméniens. Or, de ce que les dénominations des trois roitelets susmentionnés et l'appellation de leur district sont sémitiques nous pouvons sûrement conclure que non seulement ces dynastes étaient sémites, mais aussi que leur peuple, du moins en partie, était d'une origine

¹ Ibn Athir, VII, 38 et suiv. Belâdhori, p. 211. Nöldeke, ZDAS, Leipzig, 1879, t. XXXIII, p. 165. — Nous croyons devoir dire ici que rien ne nous autorise à admettre ce que Moïse de Khorène (I, 6) nous dit au sujet de la demeure en Tarônite d'un nommé Tarban soi-disant fils de Sem, de l'origine de l'appellation de la Tarônite comme provenant du nom même de ce Tarban, et conséquemment de l'origine et du sang sémitique du peuple du canton susmentionné. Dans les monuments cunéiformes ourartiques la dénomination de la Tarônite n'est que *Tarâ'us*, *Tar'us* ou *Tar'unis*, signifiant 'courageux, vaillant'; comp. gr. $\theta\alpha\rho\acute{\upsilon}\omega$ 'être sans crainte'. D'un autre côté, le fondateur de la vieille dynastie régnante dans le district Tar'unis s'appelait *Dia'us*; ce terme est foncièrement indo-européen et offre le sens de 'dieu-Ciel'. — Nous admettons toutefois que dans la plus haute antiquité une partie des Sémites habita la Tarônite. Le nom de Tharah nous autorise à le dire.

sémitique ¹). Disons ici que suivant la *Genèse* (X, 23) Mash était le fils d'Aram et petit-fils de Sem; et Mash est considéré comme devant aussi représenter la chaîne de montagnes dite Masius ²), où habitait, sur les limites de l'Arzanène, une partie des Arméens septentrionaux.

IV. Les écrivains syriens connaissent une population d'Ortaëns dans le canton d'Anzitène, à l'ouest de la province de Sophène. Le district, habité par les Ortaëns, était appelé de leur dénomination. Il y existait un couvent, au sujet duquel Jean d'Éphèse, originaire d'Amid, dit que le fondateur en était un Syrien. Le couvent était construit au commencement du v^e siècle, et Jean d'Éphèse faisait partie du corps monacal de ce couvent. Celui-ci, en même temps qu'il fait mention des Ortaëns dans son ouvrage intitulé *Histoire d'Église* ³), dit aussi que la localité, où ils habitaient, était « l'Anzitène, ressortissante à l'Arménie » ⁴). L'idiome parlé par les Ortaëns différait tout à fait du langage que parlaient les indigènes du pays. Ils étaient païens, et ce fut Siméon le Stylite qui les convertit au christianisme dans la première moitié du v^e siècle. Les Ortaëns n'étaient certainement pas Arméniens. Si la plupart des moines du couvent des Ortaëns étaient de nationalité syriaque, comme l'on croit, l'idiome de la population n'était pourtant pas celui des Syriens; car le Syrien qui avait fondé le couvent, dans le but de prêcher le christianisme aux Ortaëns, avait appris leur langue ⁵). — De quelle nationalité étaient donc les Ortaëns? Il est probable que ce petit peuple était celui des Ouroumi du *Prisme* (II, 101) de Tiglath-Piléser I^{er}, dont le pays est appelé Arimi dans l'inscription d'*Obélisque brisé* (col. III), Ouroumi dans les *Annales* (II, 13) et Aroumou dans l'inscription de *Monolithe* (44-45) d'Assournaşirabal. A en juger de la structure morphologique de ces dénominations, on serait à même de dire que ce peuple était d'origine sémitique. A notre avis, leur pays avait été le séjour primitif des peuples araméens. Les Ortaëns devaient donc être, pour ainsi dire, les restes de ces peuples. — Il semble que sous les Arsacides de l'Arménie l'ancien pays

¹ Voy. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. I, pp. 364-365 et, d'après la 2^e note sous cette dernière page, Kiepert, *Monatsbericht der Berliner Akademie*, 1869, p. 238. ² Knobel, *Völkertafel der Genesis*, p. 237. ³ Land., *Anecd.*, II, 191. Jean d'Éphèse, *Hist. d'Égl.*, p. 380. ⁴ Jean d'Éphèse, *ibid.*, p. 405. ⁵ Voir Nöldeke, *ZDAS*, Leipzig, 1879, t. XXXIII, pp. 163-165.

d'Arimi avait été englobé dans le canton d'Anzitène, auquel il était contigu.

V. Nous lisons dans la *Grande-Inscription* (II, 15-21) d'Argistis I^{er} (env. 780-755) que ce roi avait transporté et établi dans son district royal de Biana un total de 22,274 personnes, hommes, femmes et enfants, qu'il avait pris dans une expédition militaire faite par lui dans les pays des Hâti (Hittites) de la Cappadoce. Dans le nombre des prisonniers il y avait les jeunes filles de la ville de Méliças (Mélitène), les jeunes hommes du pays du fils-de Tualas¹⁾, des habitants de la ville de Pilâis²⁾, des deux rives du fleuve Mélias³⁾ et des districts de Marmouanis et de Qamananis. D'après la *4^{me} inscription historique* (ll. 19-21) de Šaridouris II, ce roi (env. 755-730) avait transporté en Biana les hommes et les femmes mariés de la ville de Nišis⁴⁾ de la Cappadoce. Ceux-ci étaient de même du peuple des Hâti.

VI. L'an 733, Tiglath-Piléser III ayant porté la guerre dans la Syrie, l'année d'après il transporta le peuple de la ville de Damas dans les régions supérieures du Kour. Ce roi avait emmené en Assyrie, l'an 734, des Hébreux de Gilead et de Nephthali; il les fit ensuite s'établir dans le district des Saspire, à proximité du Kour, dans le voisinage des Syriens susmentionnés. Suivant Constantin Porphyrogénète, il devait exister dans le district des Saspire une rivière nommée Gézanum, dont il écrit: « Lorsque les Assyriens emmenèrent captifs les habitants de Samarie, ils les transportèrent près du fleuve Gézanum »⁵⁾. Suivant Faustus de Byzance (IV, 55), l'an 370 apr. J.-C. les Perses

¹ Ce pays devait être voisin de la ville de Mélitène. ² Peut-être c'était la ville de Ptandaris, à l'ouest du district de Mélitène. ³ Le fleuve Tokhma de nos jours qui coule du côté septentrional de Mélitène et se jette dans l'Euphrate. ⁴ La ville de Nysse. ⁵ Const. Porphyr., *Des Thèmes, livre I^{er}, huitième thème, dit Chaldia*. — Sur la transportation des Hébreux dans le canton de Saspire voy. dans l'ouvrage présent: *Anciens âges historiques*, I^{re} Période, chap. VI, VIII. Voy. aussi Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, 1871, t. I, pp. 162-163. A.-H. Sayce, *Records of the Past*, first series t. XI, pp. 79, 81. G. Smith, *The History of Babylonia*, p. 134, édit. de 1888, avec la note de M. Sayce. — Il faut toutefois prendre en considération Knobel, *Die Völkertafel der Genesis*, pp. 150-153, qui localise les transportations susmentionnées au sud-ouest de la Médie. Voir aussi Eb. Schrader, *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, Giessen, 1879, pp. 116, 175, 543, et *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2^e édit., pp. 445-447.

transportèrent seulement de cinq villes de l'Arménie 79,000 familles juives, chiffre qui se décompose comme suit: de la ville d'Erouandašat en Araxène, 30,000; de la ville de Zaréhâuan en Bagréüandène, 8,000; de la ville d'Artaxate en Kôtâia, 9,000; de la ville de Van en Thôspite, 18,000, et de la ville de Zarišat en Aliovit, un canton au sud du mont Niphate, 14,000. Nous ne pouvons pas dire avec quelque probabilité que toute cette multitude de familles descendaient des Hébreux, que Tiglath-Piléser III avait transportés dans le canton des Saspire. Nous ne pouvons, non plus, nous faire une idée exacte du nombre des familles juives, qui devaient se trouver dans les autres parties de l'Arménie. D'un autre côté, comme l'armée de Tigrane-le-Grand n'était pas entrée dans la Judée (bien que Faustus de Byzance, IV, 55, et Moïse de Khorène, II, 19, en disent le contraire), et par conséquent le récit, d'après lequel ledit roi aurait transporté en Arménie des prisonniers juifs, ne saurait être admis comme historique, la présence dans ce pays d'une si grande multitude de Juifs devient pour nous une énigme. Mais nous savons que, dans les années 724-722, Salmanasar IV et Sargon s'étant emparés de la Samarie, avaient transporté du royaume d'Israël un grand nombre d'Hébreux et les avaient établis dans la ville de Kalakh de l'Assyrie, sur la rivière Gozan dans la partie supérieure de la Mésopotamie, et en Médie¹). Selon toutes les probabilités, après la chute de l'empire assyrien, et même avant cet événement, une partie au moins de ces Juifs, déportés en Assyrie et sur les bords de la rivière susmentionnée, étaient passés en Arménie comme émigrés ou bien comme fuyards et fugitifs.

Nous devons parler ici succinctement d'une question qui a son importance. L'origine palestinienne du seigneur féodal arménien Chananidas et des familles princières des Gnfounik et des Bagratounik n'est qu'une fable. Moïse de Khorène lui-même, qui les emmène de Palestine et les établit en Arménie, se charge de répondre à Énanos le bagratide, qui n'existait pas d'ailleurs, par l'intermédiaire de Zôrây, le sire des Gnfounik: « Pourquoi

¹ Voir livre II (IV) des Rois, chap. XVII, 1-6, et Isaïe, XX, 1. Voyez aussi les *Annales* etc. de Sargon dans E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2^e édit., pp. 271-276. Les Hébreux transportés près du fleuve Chebar, mentionnés par Ézéchiël (I, 1, 3. III, 15), étaient ceux-là mêmes qui se trouvaient près de la rivière Gozan.

devons-nous nous tromper par des vieilles légendes et des fables décrépites en nous imaginant être des Palestiniens?»¹). Quant aux Bagratounik, le terme même Bag- démontre qu'ils étaient d'origine aryenne et ourartique. En effet, les inscriptions cunéiformes de Sargon nous font connaître l'existence, dans la ville de Mouşaşir, de rien moins que de la statue de la déesse Bag-bartou ou Bag-bartoum²), 'Déesse-des victoires'; elles nous font aussi savoir qu'un des fils d'Aza II, roi de Manas, se nommait Bag-datti³). Le mot « Bag- » signifie dans les langues aryennes: scrt *Bhāga-* une divinité; a. ér. *bāga-*, a. p. *baga*, pehl. *bag*, phryg. *bag(aios)*, sl. *bog* ' dieu '. Dans le mot composé « Bag-bartoum », la première partie présente donc le sens de ' dieu ' et de ' déesse ' ; la seconde partie devant être identifiée au mot de l'arm. cl. *part-ém* ' vaincre ', le mot composé nous offre le sens de: ' Déesse-des victoires '. L'appellation « Bag-datti » susénoncée offre le sens de: « Dieudonné ». Voilà ces deux termes expliqués et interprétés exclusivement par des idiomes indo-européens. Nous pensons donc que les Bagratounik ou les Bagratides du moyen âge étaient les descendants d'une famille sacerdotale qui avait pour attribution celle de servir la déesse Bagbartou. Cette pensée s'impose d'autant plus que les Bagratounik jouissaient du privilège de couronner les rois de l'Arménie, ce qui implique l'idée d'une action à remplir au nom et de la part des dieux. — Moïse de Khorène (II, 57) attribue une origine hébraïque à la famille des seigneurs féodaux des Amatounik; il affirme que Manouê, leur ancêtre patriarcal, s'était rendu en Arménie en émigrant de l'Érân, où « il était revêtu d'honneurs publics dans la ville d'Ahmatan⁴). Il serait superflu de dire que toutes ces phrases sont dépourvues de toute valeur historique. Dans la 1^{re} inscription historique (l. 7) de Rouşas I^{er}, roi d'Ourartou, il est fait mention d'un « pays des Amasiens », *MÁT Amanini*. Ne serait-on pas dans le vrai en

¹ M. de Khor., I, 19. II, 10, 24. Voy. *Sepher Juchasin*, p. 135, et Knobel, *Völkertafel der Genesis*, p. 333, et Neumann, dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlands*, t. I, p. 251. ² *Lettre de Sargon au dieu Assour* (ll. 368, 385, etc.). *La Grande Inscr. de Sargon au palais de Khorsabad* (l. 76), et la *Stèle de Larnaka* (l. 40) du même roi. ³ *Annales* (l. 57), *La Grande Inscr. du palais de Khorsabad* (l. 49) et *Annales de la XIV^e salle du palais de Khorsabad* (ll. 47, 52) de Sargon. ⁴ L'ancienne Ecbatane, le Hamadan moderne.

disant que les princes Amatounik descendaient des roitelets dudit pays des âges anciens, un pays situé au nord-est de l'Arménie ?

VII. Roušas I^{er}, roi d'Ourartou (env. 730-714 av. J.-C.), avait étendu son pouvoir jusqu'au district d'Alzira, sur la rive droite du bas Ĵoroĥ¹). Ce district relevait certainement du grand pays des Kaski, proches parents des populations naïro-ourartïennes. Sous les Arsacides de l'Arménie, cette contrée faisait partie du royaume de l'Arménie-Majeure. Mais, dans la première moitié du VIII^e siècle avant l'ère chrétienne, les Mosques, en quittant leur pays devant les invasions des Cimmériens, des régions du nord-est de l'Asie-Mineure se portèrent dans les contrées orientales du Pont. Une partie de ces fugitifs s'établit ensuite dans le district d'Alzira, l'Aĵara du moyen âge. Le territoire qu'ils habitèrent fut nommé Moschike²), de même que la partie initiale du Paryadrès fut appelée monts Moschiques³). Hécatée (549-486 av. J.-C.) fut le premier à faire mention de ces Mosques⁴).

VIII. Vers l'an 665 avant notre ère, les Saces, sous la conduite de leur prince appelé Gagou (Gog), passèrent le Caucase et occupèrent la partie droite du Kour. Une partie du territoire occupé par eux fut appelée Gogarène⁵), l'autre porta le nom de Sacasène⁶). Sous les Arsacides, la Gogarène eut son seigneur féodal.

Strabon, qui écrivait depuis le second jusqu'après le troisième lustre du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, rapporte (XI, II, 1. Voy. aussi XI, v, 8) que, parmi les tribus sarmatiques, celles des Aorses et des Sirakes habitaient les régions du sud(-ouest) du Caucase. Il paraît certain que, lorsque l'an 74 apr. J.-C. les Alains, après leur expédition en Médie, marchèrent aussi contre l'Arménie où régnait Tiridate I^{er}, les Aorses et les Sirakes fai-

¹ Voy. l'inscr. n^o 35, l. 9, dans notre ouvrage *Les inscr. cunéif. urart.*

² Voy. Strabon, XI, II, 17, 18. ³ *Idem*, XI, II, 1, 15. XII, 4. XIV, 1. XII, III, 18. Ptolémée, V, XIII, 2, 9. ⁴ Voir Étienne de Byzance, au mot Μόσχοι.

⁵ Strabon, XI, XIV, 4, 5. ⁶ *Idem*, II, I, 14. XI, VII, 2. VIII, 4. XIV, 4. Suivant Ptolémée, V, XIII, 9, la Sacasène devait aussi être appelée Sacapène. — « La nation sauvage venue du dehors » mentionnée par M. de Khor. (II, 6) devait être celle des Saces de Gagou. — Au dire de Faustus de Byzance (III, 7) à l'ouest du Caucase il y avait aussi des Gogaréens qui, l'an env. 330 apr. J.-C., firent une expédition sur l'Arménie conjointement avec Sanésan, roi des Massagètes, un peuple au delà de l'est du Caucase.

saient compagnie aux Alains. Il semble que, après la victoire que l'armée des Alains remporta sur celle du roi précité, les Aorses et les Sirakes conclurent un accord avec le roi, en vertu duquel ils s'établirent en Arménie; les Aorses habitèrent la plaine d'Âuarâyr ¹⁾ du canton d'Artaz en Basoropède, et les Sirakes s'établirent dans une région septentrionale de la province royale appelée ensuite Ararat; cette région fut appelée Sirakène, une dénomination mentionnée par Ptolémée (V, XIII, 9) qui florissait au II^e siècle apr. J.-C. Le chef-lieu de la Sirakène devait être le bourg de Širakâuan, mentionné par les écrivains nationaux. En parlant des Aorses et des Sirakes, Strabon (XI, II, 1) dit qu'une partie en étaient des nomades, et une autre habitait sous des tentes, adonnée à l'agriculture ²⁾. On peut dire que depuis leur établissement en Arménie, ces nouveaux venus se livrèrent uniquement aux travaux des champs. La Sirakène abonda de produits agricoles, à tel point que Moïse de Khorène (I, 12), en parlant d'un personnage fabuleux, nommé Šarây, grand mangeur, nous rapporte que les paysans de l'Arménie, ayant affaire à des individus doués d'un grand appétit, se servaient de cet adage: « si ton gosier est celui de Šarây, nos greniers ne sont pas ceux de la Sirakène ».

Au dire de Moïse de Khorène (II, 58), dont le rapport peut bien être sujet à caution, la maison seigneuriale des princes Arâuélyans ou Arouélians était originaire de la race des Alains. Comme ces princes avaient des liens de parenté avec la reine Sathinik, épouse du roi Artaxias I^{er}, ils l'avaient accompagnée jusqu'en Arménie et s'y étaient établis d'une façon définitive. (env. 180 av. J.-C.).

IX. Au rapport de Polybe (V, LV, 6-7) et de Strabon (XI, XIV, 3) ³⁾, après la mort d'Alexandre-le-Grand, le satrape Atropatès, d'origine mède, régna sur l'Atropatène en Médie; ensuite son royaume s'étendit jusqu'à l'Araxe. Après lui, une dynastie sacerdotale mède régna longtemps sur toute cette contrée, moitié mède et moitié arménienne. Cet état de choses amena des colonies médo-perses sur le territoire de la partie arménienne. Selon toutes les vraisemblances, la famille seigneuriale Mou-

¹ Cette dénomination paraît avoir des rapports stricts avec celle des Aorses. ² Voir encore Strabon (XI, v, 2, 7, 8, et Ptolémée, III, v, 22 (Aorses), V, ix, 17, 19 (Sirakes). ³ Voy. aussi *Chrestomathiae ex Strab. lib.*, XI, 37-38.

raşan remontait à l'époque de la dynastie atropatéenne. Les princes de cette maison étaient aussi d'origine mède. C'est à tous ces Médes que se rapportent les dracontogènes et « les dragons demeurant sur le noble Masis », les Médes soi-disant faits prisonniers et transportés dans ces régions de l'Arménie et les descendants imaginaires d'Astyage qui résidaient « au pied du Masis », selon que Moïse de Khorène (I, 30. II, 8, 44, 49, 61) nous les décrit. Nous admettons comme historique le dire de l'historien de l'Arménie (I, 30), suivant lequel dans les régions de l'Araxe central plus de 10,000 Médes se trouvaient établis de résidence fixe. Le même historien, en parlant (II, 8) de la seigneurie Mouraşan susmentionnée, fait allusion à une « frontière de l'idiome arménien »; cette frontière se trouvait tracée « du côté d'est par les seigneuries Sisakian et Kadmiâyn », c'est-à-dire par la rive gauche du cours central de l'Araxe.

Un des cantons de la Basoropède (Vaspourakan) s'appelait Mardastan, et les Mardes de Tacite (*Annales*, XIV, 23), de Strabon (XI, XIII, 3) et de Ptolémée (V, XIII, 20) étaient sûrement les habitants de ce canton. Pour ne citer dans notre sujet que quelques auteurs, Hérodote (I, 125) mentionne l'existence des Mardes en Perse, et Justin (XII, III, 3) rapporte qu'Alexandre-le-Grand avait subjugué « l'Hyrcanie et les Mardes ». Ces derniers étaient voisins de l'Hyrcanie et habitaient une région au nord-ouest de la Médie¹). Il paraît certain que, sous les Achéménides comme sous Atropatès et les premiers successeurs de celui-ci, les Mardes du nord étaient, de gré ou de force, transplantés en Basoropède et le canton qu'ils y habitèrent avait pris leur nom. Les Mardonien de Xénophon (*Anabase*, IV, III, 4) ne pouvaient être que les premiers colons de ces Mardes, venus en Arménie sous les Achéménides, auxquels furent unis d'autres de la même population par Atropatès et ses premiers successeurs.

X. Rien de plus naturel qu'à l'avènement du premier roi arsacide, Tiridate I^{er}, l'an 66 apr. J.-C., une multitude de Parthes, nobles aussi bien que roturiers, se fussent transportés avec ce prince en Arménie et s'y fussent fixés. Bien que l'histoire ne nous dise rien de ces transportés volontaires, il est indubi-

¹ Pour ces Mardes=Amardes voy. aussi Strab., XI, VII, 1. VIII, 1. XIII, 3. Ptol., VI, II, 5.

table que c'était grâce à leur présence en Arménie qu'un grand nombre de mots pehlvis et même de l'ancien idiome éranien s'étaient infiltrés dans la langue arménienne, un fait qui devait se renouveler sous d'autres rois arsacides, successeurs de Tiridate I^{er}.

Au rapport de Moïse de Khorène (II, 87), probablement dans les premiers lustres du IV^e siècle de l'ère chrétienne et sous le règne de Tiridate-le-Grand, vint s'établir en Arménie la famille des Kamsarakans, appartenante à l'ancienne maison détrônée des Arsacides d'Éran.

XI. Suivant Faustus de Byzance (V, 4, 37), suivi en cela par Moïse de Khorène (II, 81), la famille seigneuriale des princes Mamiconians était d'origine chinoise et vint s'établir en Arménie également sous Tiridate-le-Grand vers l'an 310. Mais ici une question s'impose. En admettant que l'origine de cette famille eût été chinoise, celle-ci était-elle réellement venue en Arménie du temps du roi susmentionné? Faustus de Byzance (V, 37) en parlant du prince Mamiconian Manuel, qui vivait vers l'an 380 apr. J.-C., dit clairement: « Lorsque Manuel prit le pouvoir de sa seigneurie, ... il s'empara de la charge de généralissime, la charge que ses ancêtres avaient possédée dès l'origine, ... Manuel s'en était ressaisi; ... et il disait: toute notre famille, à commencer par nos ancêtres et depuis les temps anciens, a rendu des services dévoués à vous autres Arsacides ... ». Ces dernières phrases démontrent clairement que les princes Mamiconiens s'étaient établis en Arménie à une époque fort antérieure à celle indiquée par Moïse de Khorène.

La maison princière Orbélian était également d'origine chinoise. Entrée d'abord au service des rois d'Ibérie, les membres de cette famille s'étaient ensuite domiciliés en Tôsarène, un canton situé dans la partie est de la Gogarène, comme aussi dans le territoire de la seigneurie des Siunik. Cette famille s'était, par ses alliances, mêlée avec les grandes maisons arméniennes.

XII. Il est hors de doute qu'une partie des Ibériens ayant quitté leur pays s'étaient établis dans la Gogarène. L'auteur anonyme (Arrien?), qui écrivait dans le II^e siècle de l'ère chrétienne, dit à ce propos: « Les Ibériens ... se transportèrent en Arménie en quittant l'Ibérie »¹). Cette immigration avait pu se

¹ Voy. *Fragm. hist. gr.*, t. V, *Pars Prior*, édit. Müller-Didot, p. 175, XLIII, § 3.

produire à deux époques différentes. La première en devait être au moins vers le commencement du II^e siècle avant J.-C. ; car, au rapport de Strabon (XI, XIV, 5), les Ibères s'étaient déjà rendus maîtres, sans doute depuis quelque temps, de « tout ce qui était au pied du Paryadrès, avec la Chorzène, et de la Gogarène, de l'autre côté du Kour », lorsque le roi Artaxias I^{er} leur enleva ces contrées vers 185 av. J.-C. Une partie des Ibères devait toutefois y être restée, surtout en Gogarène. La seconde époque d'immigration ibérienne paraît avoir eu lieu dans quelques lustres du deuxième quart et du troisième du I^{er} siècle de notre ère, années dans lesquelles Pharasmane, roi d'Ibérie, Mithridate, son frère, et Rhadamiste, le fils de Pharasmane, pesèrent si lourdement sur le royaume d'Arménie. Suivant Tacite (*Annales*, XIV, 26), du commencement du règne de Tigrane VI (60 apr. J.-C.) jusqu'à la première année du règne de Tiridate I^{er} (66 apr. J.-C.), le roi Pharasmane susmentionné exerçait sa domination sur les provinces arméniennes, limitrophes de son royaume d'Ibérie. Point de doute que, spécialement dans cette période, des colonies ibériennes ne se fussent établies dans les régions arméniennes sur la droite du haut Kour.

XIII. Le Père de l'histoire arménienne (II, 9), faisant allusion aux événements du dernier quart du II^e siècle avant l'ère chrétienne, nous dit qu'« un grand tumulte se souleva dans les chaînes du grand mont Caucase, dans le pays des Bulgares; et un grand nombre d'entre eux, partis de là, vinrent dans notre pays et habitèrent longtemps au-dessous de Col¹), dans des localités fertiles et abondantes de vivres ». Le récit de Moïse de Khorène ne semble point être dépourvu de tout caractère de vérité historique; aussi bien nous penchons à l'admettre comme un véritable événement; mais il serait à se demander si ces braves Finnois, toujours incertains du lendemain, ne s'étaient-ils pas définitivement établis en Arménie?

(Moïse de Khorène, II, 6, prétend rapporter que — probablement vers l'an 140 avant l'ère chrétienne — un Bulgare nommé Vound de la tribu appelée Vļengour, suivi des hommes de son peuple, vint en Arménie et s'établit dans le canton d'Anpâyt-Phasiane, dans la partie nord-ouest de la province royale d'Ara-

¹ Il est difficile de bien préciser ce territoire; mais il devait être situé en Gogarène, à la droite du Kour; ce serait alors le canton de Colbopor.

rat. On sait que les Bulgares étaient de la race tourano-finnoise. Cependant, ce récit de l'historien de l'Arménie n'offre aucune sorte de garantie historique. Bien qu'il dise que du nom même de Vound le canton susmentionné était appelé Vanand, cette énonciation même serait contestable au point de vue linguistique. Dans la religion mazdéenne, Vanant était le génie d'une étoile ou constellation; ce génie, créé par Ahoura-Mazda, remplissait ses fonctions dans la partie méridionale de la voûte céleste. Il est donc probable que c'était sous les Achéménides ou bien sous les premiers Arsacides de l'Arménie que la dénomination de Vanand avait été donnée au canton susmentionné, qui devait être consacré au génie Vanant du mazdéisme).

CHAPITRE III.

SUR LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ARMÉNIENS DE LA HAUTE ANTIQUITÉ

I. Vie civilisée. — II. Conditions politiques :
1^o, sous les rois nationaux; 2^o, sous les rois d'Assyrie.

Avant d'entrer dans l'histoire de l'Arménie, il nous parut bon et utile de décrire, dans leurs lignes générales, les conditions de la vie civilisée comme celles de la vie politique des Arméniens de la haute antiquité historique, dans le but de donner aux lecteurs le moyen de se faire une idée précise sur les personnes comme sur les choses des âges si reculés.

I. *Le système de famille*, que les ancêtres primitifs des Arméniens avaient dans la période indo-européenne, continue de se maintenir au début des âges historiques. D'après la 3^e *inscription historique* (I. 20) d'Argistis I^{er}, le chef de famille s'appelle *garâbhubinis* 'chef-qui produit-la vie'; ses enfants l'appellent *arhis* 'origine; autorité'. Son épouse est appelée *loutous* 'qui-est-sous-le-joug'; elle est donc soumise au joug de son époux. L'appellation générique des femmes est *kamnas* 'travailleuse'; elle travaillera donc aussi bien au logis que dans les champs, absolument comme de nos jours. Šaridouris II, roi d'Ourartou, avait des enfants qui portaient une longue cheve-

lure. L'usage concernant les jeunes hommes de porter une longue chevelure dura jusqu'aux jours de saint Narsès (IV^e siècle) et continue d'exister dans certaines parties de l'Arménie moderne.

Les nobles, les hommes libres, les descendants-des-gentils-hommes étaient les seuls à exercer le pouvoir administratif et militaire, et ils firent preuve de grandes qualités dans leurs actions, tout en augmentant leur haute influence dans toutes les périodes historiques. Dans la moyenne antiquité il est fait mention des « fils-des-vaillants » ; il semble que ceux-ci constituaient une classe, peut-être inférieure, des nobles et étaient les descendants des gens de guerre.

L'esclavage ou la servitude existait en Arménie depuis la haute antiquité. Dans son *Prisme* (II, 51) Tiglath-Piléser I^{er} fait mention des « esclaves » du roitelet d'Ourartinas. Tacite (*Annales*, XV, 15), de son côté, atteste l'existence d'esclaves en Arménie au premier siècle de l'ère chrétienne.

Le nombre des peuples ou des tribus était excessivement grand. Parmi les tribus il y avait des races ou familles royales, sacerdotales et nobles. Chaque peuple ou tribu avait son propre roitelet, par conséquent son territoire était un royaume. Il existait aussi des tribus ou races, qui étaient divisées en différents royaumes minuscules, chacun d'eux étant gouverné par son propre roi tout aussi minuscule.

Des magnats des contrées sont mentionnés dans la 1^{re} inscription historique (l. 16) d'Ispouinis et de Minuas I^{er}.

Les centres d'habitation étaient les hameaux, les villages, les bourgs et les villes ; ces dernières étaient plus ou moins grandes, ouvertes ou entourées de murailles. La ville de Pitoura, dans le district de Dirra, au sud-est de l'Antitaurus, avait une double enceinte de murs ¹). La ville de Tila, située en Kirhî, aussi bien que celle de Hounousa du peuple des Qoumani, sur la gauche de l'Arsanias inférieur, étaient fortifiées d'une triple enceinte de murs ²). Le nombre des forteresses, des forts et des châteaux était considérable, pour ne pas dire prodigieux ; Oul-lousoun, roi de Manas, avait, à lui seul, 22 forteresses ou villes fortifiées, qu'il avait données à Roušas I^{er}, roi d'Ourartou, tout

¹ *Annales* (II, 104-105) d'Assournaširabal. ² *Ibid.* (I, 113-114) et *Prisme* (V, 82, 99. VI, 11) de Tiglath-Piléser I^{er}.

en se réservant d'autres lieux fortifiés. D'après la *Lettre de Sargon au dieu Assour* (l. 286), au bord septentrional de la « mer ondoyante » c'est-à-dire du lac Thôspite, au versant des grandes montagnes, 30 villes fortes étaient rangées; « comme des étoiles elles brillaient » (l. 288). Dans le district de Sangiboutou ou Baris « ²³⁹ 21 villes fortes..., comme des ceps poussés dans la montagne, sur les pics des monts Arzabia brillaient...; ²⁴¹ pour faire le combat elles étaient revêtues d'un aspect terrifiant; ²⁴² des fossés profonds pour la protection *les entouraient*; à l'entrée de leurs grand'portes des tours étaient construites » (*Ibid.*), tout comme en Europe au moyen âge. Il est évident que toutes ces constructions, et bien d'autres encore, accusent un haut degré de connaissance en matière d'architecture chez les ourartō-arméniens. Il y avait aussi des forts bâtis sur des rochers. Cependant, c'était Tōuspas, la ville royale de Biana, où résidaient les rois d'Ourartōu, qui, par ses fortifications, se distinguait entre toutes les autres. Entourée de trois côtés de fortes murailles, elle s'appuyait du côté du nord, comme aujourd'hui, sur son fameux château. Cette fortification n'est qu'un immense rocher s'étendant d'est en ouest, ayant une longueur d'environ une demi-heure. La masse calcaire, dont le rocher est composé, est d'une extrême dureté. Du côté méridional le rocher est à pic, tandis que du côté septentrional et du nord-ouest il y a une douce pente. Divers escaliers, taillés dans le rocher même, conduisent vers le sommet de la masse rocheuse. Ces escaliers se trouvent aujourd'hui dans un état de profonde détérioration. Bien qu'il se trouve encore quelques restes d'anciens édifices, des salles et des chambres taillées dans le roc, il est toutefois impossible de se faire une juste idée de l'état primitif de ce château-fort qui, avec la muraille de la ville, rendait imprenable la capitale du royaume d'Ourartōu. — Moïse de Khorène (I, 16) écrit à propos de ce château: « *Sémiramis* ¹)... arrive, du côté oriental, au bord du lac salé; elle voit sur le bord de la mer une colline oblongue, exposée, dans sa longueur au couchant, un peu oblique au nord; au midi, une grotte s'élevant droite et perpendiculairement au ciel... Sur le côté orien-

¹ C'est-à-dire les rois d'Ourartōu. — Pour ces descriptions voyez aussi Diodore de Sicile, II, XIII, 14. E. Schulz, *Journal asiatique*, 1840, avril-juin, pp. 257-298. C.-Fr. Lehmann-Haupt, *Materialien zur älteren Armeniens und Mesopotamiens*, p. 70 et suiv. (avec certaines réserves).

tal de la grotte, là où actuellement on ne peut tracer un seul trait avec la pointe d'un ciseau, tant la pierre est dure, on a creusé des salles grandioses et des chambres de différentes sortes, des gazophylacies et de longues galeries souterraines. Personne ne sait comment ces merveilleuses constructions ont pu s'élever ».

Dans le but d'amener des eaux dans les villes et peut-être aussi dans les campagnes, Minuas I^{er}, Argistis I^{er}, Šaridouris II et Roušas II avaient fait construire des conduits de bois. Cependant, parmi les rois d'Ourartou c'est certainement Roušas I^{er} qui s'est le plus distingué sous ce rapport; en effet, Sargon, roi d'Assyrie (722-705 av. J.-C.), dans sa *Lettre au dieu Assour*, parle du roi patriote de la manière suivante: « ²⁰⁰ Oullou, ville forte ¹⁾ au pied du mont Kišpal ²⁾,... Oursa ³⁾, le roi qui règne sur eux, suivant l'inclination de son cœur,... ²⁰³ un canal amenant des eaux courantes (il) creusa: [un cours d'eau apportant] l'abondance, comme l'Euphrate, il fit couler. ²⁰⁴ Du sein de ce (canal) il fit sortir des rigoles sans nombre...; il irrigua les champs; ²⁰⁵ son territoire désolé... fruits et raisins comme la pluie fit pleuvoir... ²⁰⁷ En outre, dans ses champs abandonnés..., comme un dieu, les joyeux cris (de la moisson) il fit pousser aux habitants. ²¹⁰ ... à tout son pays il enseigna à élever des digues ». C'est probablement Roušas III qui, dans une *inscription de constructions civiles* ⁴⁾, découverte près d'un réservoir à 39 kilomètres à l'est de Van, nous dit: « ... * à travers les montagnes je conduisis. Les eaux de cette mer au pays de la demeure royale je destinai sous la dénomination de ' mer de Roušas '. Je confiai le soin d'elles aux vaillants fils des soldats du pays-du fils-de Roušas ⁵⁾. ... le cours de cette mer j'établis avec des jeunes gens touspasiens et avec leurs actifs enfants. Dans le pays-du fils-de Roušas et de ses habitants il construisit ⁶⁾ l'inscription de la mer... * Et à travers des endroits rocheux ayant fait courir, par des canaux, à la mer les eaux, ... * ... Ayant fait courir les eaux du fleuve à travers les arrondissements des habitants du pays-du fils-de Roušas, je détournai

¹ Elle devait être située au sud du mont Ararat. ² Il est difficile d'identifier cette montagne. ³ C'est-à-dire Roušas I^{er}. ⁴ Voy. le n° 39 dans notre ouvrage *Les inscr. cunéif. urart.* ⁵ Roušahina. ⁶ Il fallait dire: « je construisis ». Cette façon de dire était encore observée dans les inscriptions des rois d'Assyrie.

toutes les eaux [du fleuve] aux fontaines des quartiers de 'Touspas. Toutes les eaux du pays-du fils-de Roušas 'très salutaires' il nomma¹⁾... ».

Les rois d'Ourartou bâtissaient des villes et des villages, construisaient des ponts, plantaient des bois et des bosquets, des vignes et des jardins. Assournaširabal met en quelque sorte de l'affectation dans ses paroles lorsqu'il dit (*Monolithe*, 109) : « j'abîmai les jardins de la ville d'Amidi ». Les Arméniens des âges anciens connaissaient donc la façon de couler des jours paisibles et heureux par des moyens aussi agréables qu'hygiéniques.

Ils avaient des châteaux²⁾ et des palais. Le nombre des palais, mentionnés dans les documents cunéiformes assyriens et ourartiques, est vraiment considérable. Le roi Sargon dans sa *Lettre* etc. nous rapporte que «²³⁹ sur les pics des monts Arzabia... dans les villes...²⁴¹ les habitants dans l'abondance et la richesse... étendaient leurs acquisitions.²⁴⁵ Des palais considérables... s'étendaient, insignes de la royauté.²⁴⁶ Des poutres de cyprès en bon arôme; de ceux qui y entraient (leur odeur) comme celle du *hašurru* pénétrait le cœur...²⁵⁹ Les poutres de cyprès, couverture des palais, j'arrachai;...²⁶⁰ leurs hauts donjons comme des montagnes étaient solidement fondés ». Les monts Arzabia mentionnés par Sargon devaient être situés au sud du mont Ararat. Le même roi de Ninive nous dit aussi dans la même *Lettre* etc. qu'à Oulhou, ville forte dans les mêmes parages, le roi Roušas I^{er} avait construit «²¹¹ un palais, sa royale demeure...; il le couvrit avec des poutres de cyprès; il en rendit l'odeur agréable ». Pour l'existence réelle de palais dans l'antique Arménie nous avons aussi le témoignage de Xénophon, qui, ayant vu des palais à Athènes, sa ville natale, avait aussi vu en Arménie des édifices qu'il n'hésite pas à appeler « des palais ». Suivant ses propres paroles (*Anabase*, IV, IV, 2), dans la partie occidentale de l'Arménie « il y avait un palais pour le satrape » qui s'appelait Tiribaze, « et la plupart des maisons avaient des tours ». La région, où se trouvait ce palais, était située au sud-ouest du lac Thôspite. D'après le même auteur (*Ibid.*, IV, IV, 7), lui-même et l'armée grecque des Dix Mille « ar-

¹ De même il fallait dire : « je nommai ». ² Voy. la 3^e *inscr. de constructions civiles* de Minuas I^{er} (l. 1) et la *Grande-Inscr.* d'Argistis I^{er}, VII, 75.

rivèrent à des palais entourés de nombreux villages pleins de vivres ». Revenant aux rois d'Ourartou, Argistis I^{er}, en parlant d'un palais qu'il avait fait bâtir probablement dans le voisinage de la ville d'Armâuir, sur la rive gauche du haut Araxe, nous dit dans sa 1^{re} *inscription de constructions civiles*: « ³ le palais délabré ⁴ à nouveau j'élevai; je décrétai ⁵ l'appellation de ' lieu-du fils-d'Argistis ' ⁶ pour les appartements *et* les chambres de lui, ⁷ et leur terrain de pieux j'entourai. ⁸ Avec des briques de terre les étages je construisis; ⁹ je perçai des conduits d'arbres; ¹⁰ je construisis ces districts des habitants de bourgs ». Dans son palais de Khorsabad, Sargon a fait graver le temple de la ville de Mouşaşir et, à gauche de celui-là, un château ou palais à quatre étages. Dans la partie supérieure du premier étage il existe cinq petites fenêtres; le second en a trois grandes, auxquelles sont superposées d'autres de petite dimension; pareils au second étage, le troisième et le quatrième sont garnis de fenêtres de grandes et de petites dimensions. Des rangées de créneaux séparent les étages les uns des autres. Quant aux habitations ordinaires, nous voyons que du temps même d'Assournaşirabal (885-860 av. J.-C.) dans le pays de Nirbou, au sud-est de l'Antitaurus, il y avait de « beaux édifices »¹⁾. Au rapport de Xénophon (*Anabase*, IV, II, 22), les Dix Mille dans une localité de la Gordyène cantonnèrent « dans de nombreuses et belles maisons ».

La 1^{re} *inscription des institutions civiles* de Minuas I^{er}, roi d'Ourartou (env. 800-780 av. J.-C.) nous informe (*recto*, ll. 5-7) qu' « il régla les inscriptions des habitations », c'est-à-dire les titres de propriété de maisons, et qu'il arrêta « les prix des chevaux »²⁾.

Des meubles, servant à l'usage domestique et à la décoration des appartements, sont mentionnés aussi bien dans les inscriptions assyriennes que dans celles des rois d'Ourartou. Assournaşirabal avait emporté du trésor d'Ammiba'la, roitelet du district de Bit-Zamani³⁾, « 100 pièces de vases de bronze, 3000 plats (?) de bronze, ... des coupes, ... des sièges d'ivoire

¹ Voy. les *Annales* (II, 9-10) de ce roi. ² Voy. l'inscription de Sikké publiée par M. C.-F. Lehmann-Haupt dans ZDMG, vol. 58, pp. 517-519, l'an 1904, et la revue arménienne *Handès Amsoriây*, col. 393-394, Vienne, 1913, juillet, de notre interprétation et publication. ³ Le chef-lieu de ce district était Amidi, la ville de Diarbékir de nos jours.

et d'or » ¹). Les documents cunéiformes assyriens font mention de vases ou d'ustensiles d'airain ou de bronze, de casseroles, de chaudrons et de vases en forme de conque. Dans la *1^{re} inscription historique* (ll. 9/9, 10/10, 14, 20/21) d'Ispouinis et de Minuas I^{er} il est fait mention de « lits » et de « casseroles » ; et, dans leur *inscription d'offrandes* (ll. 8-10) ils parlent de « beaux cratères », de « 1000 vases de bronze » et de « nombreux cratères ». Dans la *Lettre de Sargon au dieu Assour* certains meubles sont indiqués comme trouvés dans le palais d'Ourzanas, roitelet de Mouşaşir, meubles que Sargon avait pillés pour les emporter à Ninive; ils étaient « ³⁵⁵ des corbeilles à plantes en ivoire, ébène et buis, sertis d'or et d'argent, ³⁵⁶ vases d'échanson *item*, ³⁵⁷ récipient d'albâtre rehaussé de pierres précieuses et d'or..., ³⁵⁹ coupes d'argent,... ³⁶⁰ coupes recouvertes d'argent,... ³⁶² ..bassins à ablution de bronze,... poêles de bronze,... ³⁶⁵ fourneaux de fer » ; « ³⁶⁵ des marmites de bronze » et autres meubles d'usage commun se trouvaient comme des *ex-voto* au temple national de la ville de Mouşaşir. D'après Xénophon (*Anabase*, IV, I, 8), les Dix Mille, lorsqu'ils entrèrent en Gordyène, trouvèrent « dans les maisons beaucoup d'ustensiles d'airain ».

Par rapport aux *métaux précieux et ordinaires*, nous constatons que l'or et l'argent sont mentionnés au temps de Tiglath-Piléser I^{er} (1108-env. 1080 av. J.-C.). En effet, nous lisons dans la *Prisme* (II, 31) de ce roi qu'il avait pris « de l'or et de l'argent » comme butin sur un roitelet de Kirhi. Argistis I^{er}, roi d'Ourartou (env. 780-755 av. J.-C.), nous dit dans sa *2^e inscription historique* (l. 20) que le fils de Dia'us, qui régnait sur le district appelé ensuite Tarônite, lui « apporta 41 mines d'or léger et 37 mines [d'argent] » ; un peu plus bas (l. 24) il fait mention de « mines d'ors légers ». Du nombre pluriel du nom de ce précieux métal, indiqué dans ce second passage, il faut conclure que « les ors légers » devaient être des pièces de monnaie, coupées sans doute sur un système déterminé ²). L'argent,

¹ Voir les *Annales* (II, 122-123) d'Assournaşirabal. ² Dans l'Asie-Antérieure, depuis les temps très reculés on se servait de l'or et de l'argent comme des mesures de la valeur des objets et des gages. Les métaux précieux, coupés en pièces rondes ou carrées passaient de main en main. Ces pièces avaient aussi un poids régulier et réglé, qui avait son origine en Babylonie. L'unité de poids administratif assyro-babylonien était le talent qui était divisé en 60 mines, et la mine était composée de 60 parts. A Ninive

que les rois d'Assyrie enlevaient comme butin aux peuples de Nâiri, est souvent mentionné dans leurs monuments cunéiformes. Il s'y fait aussi mention de cuivre, de bronze, d'airain, de fer et de plomb.

Un *système monétaire* existait sous les rois d'Ourarçou. Ceci est surtout démontré par la phrase susmentionnée d'« ors légers », qui suppose une autre qualité d'« ors » qui ne pouvaient être que « *pesants* » ou « *lourds* ». Mais il y avait aussi les *kapis*. Argistis I^{er} ayant fait bâtir une maison, son inscription nous dit qu'il « pesa 10,100 kapis ». On sait que très anciennement le paiement d'une somme un peu considérable s'effectuait à l'aide de poids ¹⁾. Saridouiris II, fils du précédent, « pesa 19,34(0) kapis » pour la construction d'un pont en bois; de même, il « pesa 15,300 kapis » pour la construction d'une maison. Cependant, Roušas III, ayant fait construire, lui aussi, une maison, « pesa 1432 kapis » ²⁾. Point de doute que ces *kapis* n'aient été des fractions légales d'un métal précieux ³⁾. — Le mot *mana*, mentionné dans la 2^e *inscription historique* (II. 20, 21, 24) d'Argistis I^{er}, étant d'origine souméro-accadienne, il est évident que ce poids avait été emprunté, à une époque fort ancienne, à la Babylonie par les populations de Nâiri. Dans les lignes de l'inscription susmentionnée nous avons les « mines d'or léger, des ors légers, [d'argent] *et* d'airain ».

La richesse en biens meubles de toutes sortes des populations de Nâiri-Ourarçou nous est attestée par les butins exercés sur une large échelle par les rois d'Assyrie de toutes les époques. Nous lisons dans les monuments cunéiformes de ces rois que, dans toutes leurs expéditions militaires dans les pays de Nâiri, ils y faisaient « des butins innombrables, des butins riches »

il existait deux poids, l'un lourd ou pesant et l'autre léger; d'après le premier, la 60^e partie d'une mine pesait 16.83 grammes, et d'après le second, 8.4 grammes. En outre, dans les grands États de la Mésopotamie on avait donné une valeur fixe à l'or comme à l'argent; ainsi, le rapport de l'or avec l'argent était de 1 contre 13 $\frac{1}{3}$. ¹ Voy. *Genèse*, XXIII, 16, où nous lisons qu'Abraham avait payé la valeur du champ de Mamré en pesant l'argent (xix^e siècle av. J.-C.). ² Voy. dans notre ouvrage cité les inscriptions portant les n^{os} 26, 33, 34, 40. ³ Dans la langue arménienne classique le mot *kapij* signifie généralement une mesure ou un poids de froment ou d'orge, etc. Cependant le *kapis* d'Ourarçou devait être une pièce d'or ou, plus probablement, une pièce d'argent. Conf. l'arm. cl. *kap-ênk*, qui signifie 'récompense monétaire donnée à une femme de mauvaise vie'.

et s'emparaient « des biens riches » qu'ils emportaient en Assyrie. En parlant de Šaridouris III, roi d'Ourartou, Assourbanipal (668-env. 638 av. J.-C.) dit que l'ourartien « lui fit remettre... son présent d'une grande valeur ». Cependant, la richesse des Arméniens des temps antiques consistait principalement dans les produits agricoles et dans le bétail. Au rapport de Xénophon (*Anabase*, IV, I, 8), dans les habitations d'un village de la Gordyène « les Grecs avaient trouvé des vivres en abondance ». Suivant le même auteur (*Ibid.*, IV, IV, 7), l'armée des Dix Mille avait vu, probablement à l'ouest-sud-ouest du lac Thôspite, « de nombreux villages pleins de vivres ». Quant au bétail, à la lecture des monuments cunéiformes assyriens et ourartiques on est forcé d'admettre que, dans les pays de Nâiri-Ourartou, les chevaux, les mulets, les bœufs, les moutons et les chèvres abondaient dans des mesures extraordinaires. Tiglath-Piléser I^{er}, en parlant des roitelets de Nâiri, dit dans son *Prisme* (V, 5-6, 8): « J'emmenai des troupeaux de nombreux chevaux *et* mulets »; à cette phrase il ajoute (*Ibid.*, V, 19-20): « Je leur imposai un tribut de 1200 chevaux *et* de 2000 bœufs ». Ce tribut était sans doute annuel. De son côté, Assournaširabal écrit dans ses *Annales* (I, 55-57): « En guise de leur tribut... je reçus des chevaux, des mulets (?), des bœufs et des moutons »; il s'agissait ici du tribut de certains districts du sud-est de Nâiri. Du pays de Nirbou il dit (*Ibid.*, II, 10-11): « Le tribut et l'impôt de chevaux, de mulets, de bœufs, de moutons, de vin *et* d'ustensiles de cuivre j'augmentai par rapport au temps passé et je les leur imposai ». Dans les inscriptions des rois de Ninive les mentions de pareils butins, tributs et impôts ne font que se suivre sans interruption. Argistis I^{er}, dans ses guerres contre les roitelets de Nâiri-Ourartou, s'était emparé de non moins de 10,607 chevaux, de 126,543 bœufs et de 582,874 moutons dans leurs districts mêmes et les avait emmenés en Biana. Dans certaines inscriptions cunéiformes nationales il est aussi fait mention des bœufs sauvages et des porcs. Suivant Hérodote (V, 49), Aristagoras, tyran de Milet, en parlant à Cléomène, roi de Sparte, lui disait: « Les Arméniens... ont beaucoup de bétail ».

Comestibles et boissons. Par rapport aux comestibles, les inscriptions cunéiformes ourartiques nous informent que les Arméniens de l'antiquité produisaient: « seigle, froment, pain, viande, beurre, laitage, huile, miel, vin, et vin en moût »; ils

avaient l'usage d'offrir à leurs dieux un « aliment avec du raisin sec »¹). Suivant Xénophon (*Anabase*, IV, II, 22), « l'armée grecque tout entière », se trouvant encore en Gordyène, « cantonna dans de nombreuses et belles maisons, où abondaient les vivres. Il y avait tant de vin, qu'on le gardait dans des citernes cimentées ». Toujours au rapport du même auteur (*Ibid.*, IV, v, 31-32), l'armée grecque, dans ses cantonnements dans le district appelé ensuite Touarazatañ, plutôt que de satisfaire convenablement dans les villages les besoins de l'appétit, s'offrait le luxe d'y faire festin; « il n'y avait pas d'endroit où il ne se trouvât, sur la même table, de l'agneau, du chevreau, du porc, du veau, de la volaille, avec une grande quantité de pain de froment et de pain d'orge. Quand, par affection, on voulait boire à la santé d'un ami, on le menait au vase; puis il fallait boire, la tête baissée, en humant, comme fait un bœuf ». Xénophon écrit aussi (*Ibid.*, IV, v, 26) que, dans un village, les Grecs « trouvèrent du vin d'orge », qui ne pouvait être que de la bière; et il ajoute: « On y voyait... des chalumeaux, les uns plus grands, les autres plus petits, et sans nœuds. Il fallait, quand on avait soif, en prendre un dans la bouche et sucer. Cette boisson est très forte, si l'on n'y mêle de l'eau; mais on la trouve très agréable quand on y est accoutumé ». Jusqu'ici dans le canton de Touarazatañ. Cependant, l'armée grecque s'étant ensuite transportée évidemment dans le canton d'Okaîê de la province d'Ararat, au dire du même écrivain (*Ibid.*, IV, VI, 27), elle se trouva « dans des villages pleins de toutes sortes de biens ».

Par rapport aux *vêtements*, citons d'abord un passage des *Annales* (II, 80-81) d'Assournaşirabal, suivant lequel les habitants des districts de Houpouska et de Kirzan avaient apporté à ce roi, entre autres objets, « des vêtements manufacturés... à titre de tribut et d'impôt ». Suivant lesdites *Annales* (II, 123) le même roi avait trouvé dans le trésor du palais du roitelet de Bit-Zamani « 1000 habillements de lin (?) de couleurs variées ». Dans la 2^e *inscription historique* (l. 18) de Minuas I^{er}, roi d'Ourartou, il est fait mention de « manteaux » que le roitelet et le peuple du district des Dia'uşini lui avaient apportés,

¹ Voir. l'Inscr. n^o 76, l. 2, dans notre ouvr. cité. Cet aliment était probablement une sorte de pain plat et mince contenant de raisin sec, comme on en rencontre encore de nos jours en Turquie.

destinés sans doute à l'usage des troupes dudit roi. — Sur une pièce de marbre, découverte en Assyrie ¹⁾, on voit les portraits gravés des prisonniers, hommes et femmes, pris par les Assyriens dans les pays de Nâiri. Pareils aux soldats assyriens, les hommes portent des tuniques qui descendent jusqu'à leurs genoux; ils ont l'avant-bras nu; une ceinture leur entoure le milieu du corps; en guise de couvre-chef, ils portent une calotte large qui, par derrière seulement, leur descend sur la nuque; sur la poitrine de quelques-uns d'entre eux il y a des bandes en sautoir, comme les portent les soldats assyriens aussi; d'autres ne portent qu'une bande, qui de l'épaule gauche descend sur leur poitrine en se terminant sur la partie droite de leur ceinture; quelques-uns aussi d'entre eux sont dépourvus de toute sorte de bandes. Les femmes sont habillées d'une robe qui leur descend jusqu'aux pieds, mais dont les bras ne dépassent pas les coudes; elles aussi portent une ceinture; leur tête est couverte d'une sorte de voile, qui chez quelques-unes descend jusqu'aux épaules, tandis que chez les autres il cache le sein. Leur visage n'est point voilé. Quelques femmes portent un manteau, dont les autres sont dépourvues; leur manteau est tout autour orné de franges. Le manteau est de deux sortes: la première couvre seulement le dos; tandis que la seconde leur tombe par devant et par derrière jusqu'aux pieds; les bords verticaux en viennent se réunir sous le bras droit, où la partie venant de gauche est tombée sous celle de la droite. — Nous avons dit plus haut que Sargon avait fait graver, dans son palais de Khorsabad, le temple de Mouşasir et un château ou palais à quatre étages à gauche du temple. Sur le toit, qui n'est que plat, et à l'angle de la droite, une personne imberbe et portant une longue chevelure, une femme sans doute, est assise sur un siège dépourvu de dossier et de bras; le siège a l'apparence d'un pliant de nos jours. Les cheveux de cette personne sont bouclés et les extrémités en ont la forme de sphères, tout comme chez un roi d'Assyrie. Dans la partie inférieure de ses avant-bras cette personne porte des bracelets, un de chaque côté. Son habillement est composé de deux parties, dont la première descend des épaules jusqu'à la ceinture et s'allonge par derrière, tandis que la seconde descend de la ceinture jus-

¹ Voir Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 1885, p. 718.

qu'aux pieds. La personne assise sur le siège, dont il est ici question, tient à demi élevé son bras droit vis-à-vis de deux personnes qui sont en sa présence; la première de celles-ci tient un objet dans sa main droite qu'elle a un peu élevée et qu'elle tend vers la personne assise sur le siège. L'habillement des deux personnes susindiquées a quatre rangs; le premier descend des épaules jusqu'au sein, le second du sein jusqu'aux cuisses, le troisième des cuisses jusqu'aux genoux, et le quatrième des genoux jusqu'aux chevilles. Les traits des figures et surtout les vêtements de ces trois personnes attestent que cette gravure nous présente une grande dame arménienne avec ses deux servantes ¹⁾. — Dans la *1^{re} inscription historique* (l. 9) d'Ispouinis et de Minuas I^{er} (env. 805-800 av. J.-C.) il est fait mention de « beaux draps bigarrés »; Sargon, dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 366) parle « de vêtements multicolores », juste comme ceux usités en Arménie de nos jours. Le ninivite y parle aussi « de tunique de lin, de laine bleue et de la laine à tisser de couleur écarlate des pays d'Ourartou et de Kilhou ».

Strabon, qui écrivait, comme nous avons dit, dans les deux premiers décennats du I^{er} siècle de notre ère, parle (XI, XIV, 12) en termes suivants des habillements des Arméniens de son temps: « Au dire de certains auteurs, le costume national des Arméniens n'est autre que le costume thessalien lui-même; que leurs longues robes notamment rappellent tout à fait la tunique *talairé* de nos tragédiens, tunique qui s'attache soit sur la poitrine au moyen d'une ceinture, soit sur l'épaule au moyen d'agrafes, et que nous appelons une *thessalique*, parce qu'apparemment nos acteurs l'avaient, eux aussi, imitée à l'origine du costume national des Thessaliens. Ils ne pouvaient se passer, en effet, de quelque ornement semblable, de quelque ornement d'emprunt qui pût leur donner, aux yeux des spectateurs, plus d'ampleur et de majesté; et rien n'était plus propre assurément à être transporté sur la scène et à devenir le costume *tragique* par excellence que cette longue robe que les Thessaliens, eux, n'avaient adoptée que parce qu'ils habitaient le pays le plus septentrional et le plus froid de toute la Grèce ». Dans toute cette description le lecteur sait déjà à quoi s'en tenir; il saura y discerner facilement le vrai.

¹ Voy. Botta, *Monument de Ninive*. t. II, pl. 141.

Les étoffes précieuses tissées dataient des âges très reculés aussi bien que des âges moyens. Dans la 1^e *inscription historique* (ll. 9/9) d'Ispouinis et de Minuas I^{er} (env. 805-800 av. J.-C.) il est fait mention de « beaux draps bigarrés », donnés en présent à un temple. Au rapport de Xénophon (*Anabase*, IV, III, 25) des soldats de l'armée des Dix Mille s'emparèrent de « belles étoffes » sur la rive septentrionale du Centrite.

Les arts. Il est donc évident que le *tissage* ou l'art de tisser était parvenu à un degré élevé dans l'antique Arménie. *L'art de forgeron* ou de marteleur paraît avoir atteint le même degré de perfection. Les « marteleurs » avaient en Ourartou un dieu protecteur, à eux tout particulier, auquel, d'après l'*inscription d'Ordonnement de sacrifices* (ll. 11/48) (env. 805-800 av. J.-C.), on avait destiné un bœuf et deux moutons. Dans son *inscription de constructions civiles*, Roušas III (env. 670-645 av. J.-C.), dit: « ¹⁴ ... Des chambres ¹⁵ je désignai aux jeunes-gens ¹) dont ¹⁶ les enfants, actifs jeunes-gens, ¹⁷ ...*j'occupai à ouvrir du bronze ²) chauffé ». *La serrurerie* avait ses droits à faire valoir dans l'ensemble des arts ourartiques. Dans la 4^{me} *inscription de constructions civiles* de Minuas I^{er} (l. 7) (env. 800-780 av. J.-C.) il est fait mention des « serrures » des tombeaux, qui étaient sans doute ceux de la famille royale. *La boulangerie* fut de tout temps une profession chère aux Arméniens. Ainsi, les Ourartiens s'étaient donné un « dieu des fourneaux » qui, suivant l'*inscription d'Ordonnement de sacrifices* (ll. 18/62), recevait un bœuf et deux moutons. *La musique* était en honneur, protégée comme elle l'était par une divinité qui, selon la même inscription (ll. 11/49), recevait tout autant de victimes. Comme ce sont ces trois arts auxquels on avait exclusivement destiné des divinités protectrices, on est à même de deviner de quels soins les anciens Arméniens entouraient ces arts et quelle affection ils leur avaient vouée. En ce qui concerne la musique, j'aime à dire que les poètes et chantres de Colthène (Golfn), qui chantaient en s'accompagnant sur la guitare, devaient avoir des pré-décesseurs dans les vieux âges; inspirés par le souffle de la divinité protectrice, à leur époque ils ne le cédaient peut-être

¹ L'idiome ourartique aussi bien que l'arménien classique appellent de ce nom commun même les hommes arrivés à l'âge de quarante ans. ² Ou plutôt: ' du cuivre '.

pas à ceux qui devaient leur succéder dans les siècles à venir. *La sculpture* en statues religieuses florissait en Nâiri-Ourartou avec un assez bon succès dès l'antiquité fort reculée. Dans son *Prisme* (II, 36-41) Tiglath-Piléser I^{er} (1108-1080 av. J.-C.), en parlant des habitants de la ville fortifiée d'Ourartinas, dit qu'«⁴⁰ ils prirent leurs dieux⁴¹ et fuirent dans les localités boisées de leurs montagnes »; de même, en parlant des habitants des districts de Šarâus et d'Ammâus en Gordyène, il dit (*Ibid.*, III, 77-85): «⁸⁵ j'emportai leurs dieux ». Le roi susmentionné avait aussi emporté 25 dieux du pays de Sougi en Kirhi et tous les dieux des habitants de la ville de Hounousa dans le district des Qoumani¹⁾ sur la gauche du bas Arsanias. Šamsiramman IV (825-812 av. J.-C.) « emporta... les dieux » des populations du sud-est des pays de Nâiri²⁾. Sargon (722-705 av. J.-C.) se fait une gloire de dire: « je menai en captivité... le dieu Haldia et la déesse Bagbartou »³⁾ du grand temple national de Moušašir. D'après Sargon, ce temple possédait «³⁹⁹ quatre divines statues en bronze des grands gardiens, les veilleurs de ses portes, dont les quatre socles et les sièges étaient de bronze coulé...,⁴⁰¹ un taureau, une vache et son veau, sur les formes desquels Sardouri, fils d'Ispouéni⁴⁾, ayant remis à la fonte le bronze offert au temple de Haldia, avait fait couler ce bronze »⁵⁾. A en juger de la reproduction desdits quatre gardiens sur la façade du temple, gravé à Khorsabad, un peu au nord de Ninive, il est indubitable que la hauteur de leurs originaux était d'une et de trois quarts de celle d'un homme ordinaire. On peut considérer comme statues religieuses, qui se trouvaient dans le même temple, « 2 clefs d'or en forme de déesses coiffées de la tiare et portant la harpe dentée et [le cercle], qui, de la plante de leurs pieds, foulaient des chiens grimaçants »⁶⁾. Pour ce qui regarde la *statuaire profane* ou peu s'en faut, l'incomparable *Lettre de Sargon au dieu Assour* nous dit que ce roi avait trouvé dans le temple susmentionné «⁴⁰⁰ une statue en prière de la personne royale de Sardouri, fils d'Ispouéni, roi d'Ourartou, dont le siège était de cuivre coulé,...⁴⁰² une

¹ Voy. le *Prisme* (IV, 22-23, 32. V, 99. VI, 9). ² *Stèle* (II, 28) de Šamsiramman IV.

³ *Lettre de Sargon au dieu Assour* (ll. 367-368); *Grande Inscription du palais de Khorsabad* (ll. 76-77) de Sargon; sa *Stèle de Larnaka* (I, 40-41).

⁴ Ispouinis, roi d'Ourartou, env. 820-800 av. J.-C.

⁵ *Lettre de Sargon*, etc. ⁶ *Lettre de Sargon au dieu Assour*, l. 375.

statue d'Argisti, roi d'Ourartou ¹), qui était coiffé de la tiare *étoilée* des dieux, dont la main droite bénissait *le peuple*; avec sa niche, le tout d'un poids de 60 talents de bronze ²); ⁴⁰³ une statue d'Oursa ³) avec ses deux coursiers et son cocher, avec leur siège, *le tout* en bronze coulé ⁴), ⁴⁰⁴ statue sur laquelle on voyait son orgueil exprimé ainsi: ' avec mes 2 chevaux et mon cocher, mes mains ont conquis la royauté d'Ourartou ' ». On est donc en droit de dire que depuis environ 815 jusqu'à 715 av. J.-C. l'art de couler des statues, en nombre singulier ou en groupe, faites en bronze et probablement aussi en cuivre, était dans une condition florissante pour le moins dans une partie du sud-est d'Ourartou. Les rois d'Assyrie avaient donc emporté, comme butin, toutes ces statues divines ou profanes à Ninive. Celles du temple de Mouşaşir n'étaient évidemment pas de petites dimensions; mais les divinités plus haut mentionnées ne pouvaient aussi être des lares, dieux domestiques de dimensions des idoles que Rachel avait dérobées à Laban et sur lesquelles elle s'était assise, ayant pu, de la sorte, les cacher sournoisement aux regards de son père courroucé; dans le cas contraire, le nombre des dites divinités butinées par les Assyriens aurait été infiniment plus grand qu'on ne saurait admettre raisonnablement; elles étaient donc, à n'en pas douter, des statues de dieux de dimensions respectables. — La collection de Berlin (V. A. 774) possède une petite statue dite d' « eunuque » ayant une hauteur de cm. 37,5 et une largeur de cm. 10,5; de provenance, elle est de Toprak-Kalé, près Van. En substance, elle est faite de bronze; à en juger des traces encore existantes, elle était, à l'origine, couverte de dorure; le visage, grièvement endommagé, est façonné d'une pierre blanche; l'ensemble de la tête est massif; les avant-bras sont nus, ayant, à la naissance des mains, un bracelet; il est vêtu d'une tunique qui lui couvre même les pieds; il porte une sorte de hausse-col à trois compartiments ⁵). — Nous sommes obligé d'avouer ici que, avec le christianisme officiellement établi

¹ Argistis I^{er}, env. 780-755 av. J.-C. ² Correspondants à 1818 kgr.; il paraît que l'intérieur de la statue était vide. ³ Rouşas I^{er}, l'adversaire malheureux de Sargon. ⁴ Nous laissons au lecteur le soin d'estimer les dimensions et le poids de ce groupe. ⁵ C.-F. Lehmann-Haupt, *Materialien zur älteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens*, Berlin, 1907, pp. 98-99. — Nous parlerons plus bas d'autres objets qui appartiennent proprement à l'*industrie métallurgique* de fonte, de martelage et de ciselure.

en Arménie en l'an de grâce 305, toutes les statues, de pierre ou de fonte, des divinités payennes étaient condamnées à périr sans miséricorde; on est en droit de penser que même celles des rois étaient assujetties à cette règle d'extermination générale. De sorte que nous sommes réduits aujourd'hui à avoir une pâle idée de la statuaire des temps ourartiques et des basses époques par un torse en pierre qui est visible, même aujourd'hui, dans l'enceinte intérieure musulmane du château de Van, exposé à toutes les intempéries des saisons. Le torse, fait de pierre grise, est celui d'un homme et de grandeur naturelle; l'ensemble n'est qu'un tronc qui porte encore ses bras; entre la tête, qui n'existe plus, et l'extrémité supérieure du tronc il y a une applique en forme de collet, dont la surface semble frisée en flocons ou en boucles; elle révèle manifestement la partie inférieure de la chevelure ou plutôt de la frisure qui descendait jusqu'aux épaules; par devant, la partie inférieure de la barbe commence par être forte et finit par devenir de plus en plus faible ¹). — Le disque ailé du soleil était, chez certains peuples de l'antiquité, le symbole de la divinité suprême, surtout s'il portait un visage antropomorphe des dieux. Tel était le cas pour Rê-Ammon en Égypte, d'Assour en Assyrie et d'Ahoura-Mazda en Éran des Achéménides. A Toprak-Kalé on a découvert au moins trois disques de ce genre et un autre à Van même. Ce dernier se trouve aujourd'hui au Musée royal de Berlin (V. A. 2988) ²; il est façonné de bronze fondu et se distingue des autres notamment par son couvre-chef composé de 9 demi-cercles en formes de vagues du haut en bas dans la partie postérieure de la tête, étroitement serrée jusqu'à la nuque ³); à l'extrémité des demi-cercles tombent 9 boucles courtes et assez fortes. De face, on voit deux ailes, au milieu desquelles se présente une figure féminine, aux yeux vifs, grands ouverts, au nez fortement recourbé et au menton rond; l'ensemble inspire un sentiment de terreur; toujours de face, on voit la partie supérieure du sein, les épaules et la moitié supérieure des deux humérus, de même que quatre boucles qui descendent du derrière des oreilles. Par derrière, les deux ailes reposent sur la naissance d'une queue d'oiseau en forme

¹ *Ibid.*, pp. 76-77. ² *Ibid.*, pp. 86-88, fig. nos 57 et 58 ³ Cette façon de couvrir la tête se pratique jusqu'à nos jours par les habitants mâles des districts de Van et de Mousch.

d'une chemisette. On ne voit par derrière que la partie supérieure du dos, d'où sortent les deux avant-bras, nus et étendus en ligne droite. A l'extrémité inférieure de demi-dos de la figure et sur la naissance de la queue est attaché un anneau pour y laisser passer un cordon, par lequel on suspendait la divinité. Il est évident que ce disque du soleil était la représentation symbolique de la déesse Bagbartou, épouse de Haldis, le dieu suprême des Ourartou-Arméniens. Nous lisons dans les *Annales* (II, 92) d'Assournaşirabal (885-860 av. J.-C.) que ce roi, parmi les objets de tribut de Kirhi, reçut « des taureaux (?) de cuivre », ou bien un objet de statuaire tout de même. La 2^e *inscription de constructions religieuses* de Rouşas III, roi d'Ourartou (env. 670-645 av. J.-C.), est gravée sur un taureau de bronze, en état de fragments, se mettant à genou, et sur des objets de bronze artificiels en forme de rosettes ¹). Ces objets aussi bien que les suivants furent découverts sous les décombres d'un temple appelé en turc Toprak-Kilissa ²), dans le village de Kara-Taş, à proximité de la bourgade de Vastan, à l'extrémité sud-est du lac de Van; ce sont: des taureaux de bronze ailés, portant têtes d'homme en petites dimensions; un dessein de palais; un griffon qui, doré autrefois, faisait partie d'un trône. — En matière de *sculpture en haut* ou *en bas-relief* nous avons deux figures sur une pierre plate, moitié en haut et moitié en bas-relief. Sur l'une on voit deux autels, l'un à droite et l'autre à gauche; chacun d'eux est surmonté d'un pin; devant l'autel de gauche un homme imberbe, peut-être un laïque, tend la main droite vers l'arbre et élève sa main gauche vers le ciel; entre l'autel et l'homme il y a une cruche posée sur le plancher. Mais ce qui est plus frappant c'est la seconde figure qui nous représente un homme barbu, qui dans ses deux mains tient un arbre ou plutôt une branche d'arbre. « La barbe de l'homme, sa chevelure et sa coiffure nous présentent le type assyrien » ³). L'arbre sacré était aussi en honneur chez les Assyriens. Mais comme il s'agit ici de pins et Rouşas I^{er} avait établi une fête de Pins, il est évident que les deux dessins susmentionnés

¹ La plupart de ces objets se trouvent aujourd'hui au Musée Britannique et au Musée Royal de Berlin. ² C'est-à-dire « Église construite de terre ».

³ La pierre de ces sculptures fut découverte à Toprak-Kalé, près Van; les sculptures furent publiées et commentées par C.-F. Lehmann-Haupt dans son mémoire *Materialien*, etc., pp. 81-83.

étaient gravés en Ourartou et peut-être à Toprak-Kalé même, qui promet encore beaucoup. — Cette localité nous a aussi fourni « une dalle portant la figure d'une foudre, façonnée comme divisée en trois parties, en lignes droites et un peu arquées. Cette dalle nous rappelle les tablettes votives, faites d'argile, découvertes en Ilion, avec la représentation correspondante »¹). — En fait de vaisselle portant une sculpture figurée, on a découvert à Van le fragment d'un vase brisé en deux parties, fait d'une pierre pareille au porphyre brun; tout autour il porte des sculptures en haut-relief en forme de doigts et, en dessus, la figure sculptée d'un animal paraissant être celle d'un taureau²). — Parmi les objets découverts à Toprak-Kilissa il faut aussi mentionner certains fragments de boucliers; tout autour de l'un d'eux sont gravées d'abord la *1^{re} inscription de constructions religieuses* de Rouças III³) et ensuite différentes rangées de lions entre des lignes ondulées⁴). — En fait de ciselure nous avons une médaille d'or, de forme ronde, d'un diamètre de mm. 64 et de l'épaisseur de mm. 1, munie d'un anneau pour servir à la porter suspendue au cou. Le motif en est, à gauche, une déesse et, à droite, devant la divinité, une dame de haute position dans une attitude de prière; la dame qui prie tend ses avant-bras vers la déesse et porte l'avant-bras gauche plus élevé que celui de la droite. Déesse et dame portent une robe et un long voile qui descend sur leur dos; robes et voiles sont sans aucun pli, d'une même matière et façon. La robe de la dame en prière est pourvue d'une queue assez longue, coupée en partie par le contour de la médaille. Les robes et les voiles sont verticalement marqués de carreaux, l'un de ceux-ci en contenant un autre ponctué au milieu. Les deux voiles sont garnis, aux bords, d'ourlets à jour. La déesse est assise sur une chaise, dont le dos cache l'extrémité inférieure du voile; ce dernier couvre la chevelure tout entière dans les deux figures, laissant leurs visages entièrement découverts, mais couvrant la moitié de l'humérus. Déesse et dame ont le crâne rond brachicéphalique, le visage et le cou pleins et courts; le sein de la première est un peu trop prononcé, tandis que celui de la dame

¹ *Ibid.*, p. 80. (Voy. aussi Winnefeld dans *Troja und Ilion*, t. II, p. 44 et Suppl. 85, sub n° 3). ² *Ibid.*, p. 80. ³ Le n° 69 dans notre ouvrage *Les inscriptions cunéiformes urartiques*. ⁴ A.-H. Sayce dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1882, October, pp. 653-656, et 1893, January, pp. 30-31.

reste invisible. La main de l'avant-bras gauche de la divinité est élevée jusqu'à son menton, tandis que l'avant-bras droit est tendu, en ligne droite, jusqu'à ses genoux, et la main serre une feuille d'arbre marquée de nerfs par derrière. Les deux figures ont les avant-bras nus et, à la naissance des mains, elles portent des bracelets, un pour chaque main. La robe de la déesse est dépourvue de queue; la déesse pose ses pieds sur un escabeau muni de pieds artistiquement façonnés; le siège, sur lequel elle est assise, a le dossier droit qui n'est pas rembourré; l'unique bras visible du siège est fait en ligne courbe et les deux pieds, seuls visibles, portent des chapiteaux arrondis et ont leurs extrémités supérieures plus minces que celles qui touchent le plancher, figuré par une forte ligne. Cinq boutons plutôt de rose que d'une autre plante portent, à leurs centres, une minuscule langue de feu, dont l'extrémité aiguë penche vers en bas; les boutons pendent verticalement au plancher par leur partie ronde soutenue par deux liens en forme de la lettre V¹). Tout porte à croire que la déesse de la médaille d'or n'était autre que Haroubanis, patronne des plantes, des arbres fruitiers, des fruits, des semences et des terrains ensemencés²). — En matière de ciselure nous avons aussi « un bouclier de Roušas III, de provenance de Toprak-Kalé, qui porte, entre trois lignes concentriques, des représentations figurées ciselées en relief dans le style assyrien. Sur la première ligne et sur la troisième on voit des lions trottants, et sur celle du milieu un unicombe; leur diamètre n'est que de m. 05. Dans la voussure, du côté intérieur du bouclier, on aperçoit un grand et deux petits griffons. Sur le bord, du côté extérieur du bouclier, on lit, entre deux lignes gravées, une inscription cunéiforme de Roušas III. Dans tout cela on découvre une analogie avec l'art de Crète³). — *L'orfèvrerie*, qui peut s'exercer sur un champ des plus étendus, ne laissait rien à désirer en Ourartou, dont faisait partie le petit État d'Ourzanas, roitelet de

¹ Ces boutons et leurs liens ont quelques relations avec ceux des représentations analogues figurées assyriennes, grecques et égyptiennes par rapport aux produits d'agriculture. Voir C.-F. Lehmann-Haupt, *Materialien*, etc., p. 84, où aux notes nos 3, 4, 5 il cite Riegl, *Stilfragen*, pp. 52, 67, 68, 94, 163 et *Naukratis*, table I, pl. 5, 1; H. Prinz, *Funde am Naukratis*, p. 89: *Knospelband*.

² Nous en parlerons dans la partie mythologique. ³ C.-F. Lehmann-Haupt, *Materialien*, etc., pp. 99-100.

Mouşasir, vassal de Rouşas I^{er}. Sargon, dans sa *Lettre au dieu Assour*, nous rapporte que dans le palais d'Ourzanas et dans le grand temple de Haldis de la ville de Mouşasir il avait trouvé ¹⁾ et butiné, entre d'innombrables objets précieux, « ³⁵⁷ des chasse-mouches d'or, ... ³⁵⁹ 34 coupes d'argent, ... ³⁶⁰ 54 coupes recouvertes d'argent..., croissants ²⁾ et anneaux d'argent, ... ». Ces objets se trouvaient dans le palais du roitelet. Sargon enleva au temple « ³⁷⁰ 6 boucliers d'or... ³⁷¹ au milieu desquels des têtes de chiens grimaçants ressortaient... ³⁷³ 1 serrure d'or, en forme de main humaine, clôture du battant, sur laquelle un dragon ailé était couché, ³⁷⁴ 1 pêne d'or, qui fermait la serrure..., ³⁷⁵ 2 clefs d'or en forme de déesses coiffées de la tiare et portant la harpe dentée et le cercle, qui, de la plante de leurs pieds, foulaient des chiens grimaçants..., ³⁸⁰ 67 bassins d'argent, vases d'argent, fourneaux d'argent, corbeilles à plantes en argent, sertis et incrustés d'or, ³⁸¹ ... objets divers en argent, incrustés et sertis d'or, ³⁸² 33 chars d'argent, arcs d'argent, carquois d'argent, ... emblèmes d'argent, ... ³⁸⁵ 1 anneau à cacheter en or, ... de Bagbartou, l'épouse de Haldia, où étaient enchassées des pierres précieuses, ³⁸⁶ 9 vêtements... de sa divinité dont... contenait des disques d'or et des iâr d'or, ... ³⁸⁷ et..., remplis d'étoiles d'or, avec un fouet d'argent, dont le kiblou et la sertissure étaient d'or, ... ³⁹¹ 2 autels, 14 pierres précieuses mélangées, parures de la divinité, bijoux de Haldia et de Bagbartou, son épouse ». — A Toprak-Kilissa on a découvert des bracelets, dont l'un d'argent et se terminant en têtes de serpents; ce dernier est conservé au Musée royal de Berlin ³⁾. — On a découvert à Toprak-Kalé un vase d'argent, de forme cylindrique, recourbé par l'action de feu; il était, à l'origine, couvert de filures d'argent qui, bien que carbonisées aujourd'hui, se laissent encore apercevoir dans quelques restes écaillés. C'est une boîte fermée de deux côtés par deux couvercles ronds circulaires, qu'on pouvait ôter par un anneau d'or attaché au milieu d'eux. « Cette boîte d'argent nous donne encore une fois, malgré son état de détérioration, une haute idée du haut degré de la technique des orfèvres chaldiens et de leur

¹ Comme ce temple était reconnu pour être national, commun à toutes les populations de Nairi-Ourartou, les *ex-voto* qui s'y trouvaient devaient être de provenance de toutes les régions du vaste pays. ² Le lecteur remarquera cette particularité digne d'attention. ³ A.-H. Sayce, *ibidem*.

goût éclairé »¹). — L'*industrie métallurgique* en Ourartou, de fonte, de martelage et de ciselure, semble n'avoir eu rien à le céder aux autres arts de différentes natures. En effet, on a découvert, de même à Toprak-Kalé, un chandelier, haut de m. 1.36 $\frac{1}{2}$, qui se montre comme le produit d'un art remarquable. Le fût porte quatre calices ou doubles nœuds ronds; le supérieur de chaque double nœud est plus large que l'inférieur; le fût posait sur un boulet, d'où échappaient trois pieds passablement élevés et recourbés, se terminant en pattes fourchues d'un bœuf; sur l'un de ces pieds pose un petit taureau ailé ayant une tête d'homme coiffée d'un bonnet; à la découverte, l'un des pieds était brisé en deux; le fût aussi était brisé en trois parts; à l'extrémité supérieure ce chandelier portait une poêle²). — Il ne serait pas sans profit de dire ici que, provenant aussi de la même localité, nous avons un char de bronze dont la grandeur s'approche de celle d'un bimbelot de même genre. C'était, très probablement, un char sacré ou un *ex-voto*³). — « La collection berlinoise possède, comme faisant partie d'un trône, provenant toujours de Toprak-Kalé, un griffon⁴) et une pièce d'une colonne de bronze⁵). Le griffon a une attitude qui tient de style assyrien; de la jambe aux extrémités des ailes il a une longueur de 28 cm.; sa plus grande hauteur compte cm. 27.7; il a une tête d'oiseau, des griffes et deux ailes à longues plumes; la surface, couverte d'écaillés ou de plumes, est ouvragée d'une façon très soignée et très fine; on lui a mis des yeux et des sourcils ». — « Le Musée Britannique possède⁶), toujours de la même provenance, un taureau ailé; il est fait de bronze et a des bras d'homme sur le poitrail; il est maintenant privé de visage; car, ce dernier était d'une autre matière; le visage aussi devait présenter la figure humaine. Ce taureau fut publié par Lynch⁷). D'après le rapport de celui-ci, il y existe un taureau en pose de repos⁸). Le taureau ailé de Londres et le griffon de Berlin portent sur la tête une pièce (ronde avec un double cercle en relief) pour y recevoir une colonne »⁹). — Un pied de trône,

¹ C.-F. Lehmann-Haupt, *ibid.*, pp. 89-92, fig. 59, 60, 61. ² *Idem, ibid.*, pp. 93-94. ³ *Idem, ibid.*, p. 93, note 3, où il est dit que ce char se trouvait, en 1907, en possession des PP. Dominicains à Van. ⁴ (V. A. 775), fig. n° 66.

⁵ (V. A. 775), fig. n° 67. ⁶ N° 91,247, catalogue n° 329. ⁷ Voir *Armenia*, vol. II, p. 63. ⁸ N° 91,248. Voir C.-F. Lehmann-Haupt, *ibid.*, p. 96, note 1. ⁹ *Ibid.*, pp. 96-97.

fait de bronze, découvert à Toprak-Kalé, ne laisse point indifférent le spectateur; massif et droit comme un fût, il est divisé en trois compartiments par deux enfoncements ¹⁾. — La métallurgie de martelage devait être en grand honneur pour qu'un roi d'Ourartou s'en fût mêlé avec soin. En effet, dans sa *1^{re} inscription de constructions civiles* (ll. 15-17) Roušas III dit: « Je désignai des chambres aux jeunes gens, dont j'occupai les enfants, d'actifs jeunes gens, à ouvrir du bronze chauffé ». D'ailleurs, la *1^{re} inscription professionnelle* d'Ispouinis et de Minuas I^{er} (ll. 11/48) nous informe qu'en Ourartou on adorait un « dieu des marteleurs » auquel il fallait sacrifier « 1 bœuf et 2 moutons ». — La *marqueterie* n'était pas inconnue en Ourartou. « Une particularité de l'architecture était l'effort d'obtenir un effet agréable par le groupement de petites pièces de pierre. On en a la preuve dans la mosaïque ou bien dans les éléments relevant de la mosaïque du parterre du temple à Toprak-Kalé... Ces éléments consistent notamment en anneaux concentriques faits de petites pièces de pierre dure de différentes couleurs naturelles, les unes sombres (noires, vertes foncées, rarement brunes, rouges, etc.) et les autres de pierre blanche gypseuse. Le cercle le plus intérieur est exactement serti d'une cheville de pierre d'une couleur différente. Parfois la cheville, qui semble plutôt un disque, est fixée par un clou de bronze » ²⁾. — En matière de *céramique*, des fouilles n'ayant été, jusqu'ici, pratiquées qu'à Van et à Toprak-Kalé, nous en sommes réduits à ne connaître, sous ce rapport, que bien peu de choses. Dans cette dernière localité on a découvert des pots ventrus à anses, les uns plus petits que les autres; leurs cols sont courts; ils sont faits d'argile grise noire; leur surface est lisse et artistiquement polie. On y a aussi découvert une sorte de verre, dont la base fort étroite exigeait un appui pour le tenir droit; il a l'argile claire et le lissage y est très peu prononcé; son col est un peu plus long que la partie ventrue, qui finit par devenir de plus en plus étroite. On a découvert dans le même endroit plus de vingt jarres colossales, brisées pour la plupart; chacune d'elles pouvait contenir 500 à 600 litres de liquide. Deux tessons d'une jarre portent, en inscription cunéiforme, cette marque: *agarqi 5 hirousi*, dont l'interprétation serait difficile à faire ³⁾. — Nom-

¹ *Ibid.*, pp. 95-96.

² *Ibid.*, pp. 72-73, fig. n° 44.

³ On serait tenté

bre de fragments des parties supérieures de vases « sont très remarquablement ornés de figures d'animaux » visibles sur les côtés extérieurs des fragments. Ces figures sont généralement celles de lions, de vaches dépourvues de cornes et de quelques animaux carnassiers fantastiques¹). — Les arts ourartiques s'éten- daient-ils aussi sur l'ensemble d'une ou de plusieurs villes d'Our- artoù? Voilà une étrange question qui trouve la réponse dans la *Lettre de Sargon au dieu Assour* (l. 299); le roi d'Assyrie y dit: « Uâiâis, ville forte d'Ourartou... , dont l'œuvre est pleine d'art ». Cette forteresse, située indubitablement à l'ouest-nord- ouest de la mer inférieure de Nâiri, était appelée Vitahot au moyen âge. — En mettant fin à cet article nous tenons à dire que, au siècle de la fondation de Rome et trois siècles avant celui de Périclès, Ourartou pouvait, à bon droit, s'enorgueillir de ses arts et de ses monuments grandioses.

La fabrication d'armes était dans un état florissant. Dans certains pays ou districts il y avait des fabricants d'armes. C'est ce que démontre la phrase suivante de Šaridouris II qui dit en propres termes: « Šaridouris 20 armes (*dieu*) à Ardinis [apporta], les plus fortes dans les pays des fabricants »²). Sargon, roi d'As- syrie, dans sa *Lettre au dieu Assour* nous précise les armes ourartiques quand il y parle du butin fait par lui au temple national dans la ville de Moušašir; elles étaient: épées fortes ou légères, glaives, poignards, arcs de bronze (et, sans doute, de bois aussi), carquois, dards de bronze, lances de bronze fortes ou légères, boucliers de bronze forts ou légers, dont des têtes de dragon, de lion, d'urus ou de chiens grimaçants em- bellissaient les disques, tels qu'on les voit attachés sur la façade dudit temple; le char complétait la série. (Voy. *Lettre etc.*, ll. 357-394).

L'architecture se trouvait en Ourartou dans une condition remarquable. Les murailles et les enceintes des villes, les forts et les forteresses, les châteaux, les palais, les maisons garnies de tours, les temples, les réservoirs d'eau, les conduits et les fontaines, mentionnés dans les documents historiques de la haute et de la moyenne antiquité, sont autant de témoignages irrécu-

d'identifier le second mot à celui de l'arm. cl. *garé-cour* 'bière', ou bien au soumérien *kouroun* = *assyrr. kourounou* 'vin'; dans ce cas le premier mot signifierait une mesure. ¹ C.-F. Lehmann-Haupt, *ibid.*, pp. 112-115. ² Dans notre ouvrage cité, inser. n° 31, ll. 7-8, et n° 50, ll. 9-10.

sables de l'état florissant de l'art architectonique dans l'antique Arménie. Mentionnons aussi les colonnes de pierre ouvragées et surtout les chambres taillées dans le roc du château de Van et de la forteresse de Mézékert, au nord de la ville de Kharpouth, une création architectonique qui était propre principalement aux populations de Nâiri-Ourarçou. Sur le rocher du château de Van il y a un petit et deux grands appartements, vingt-quatre chambres et des grottes artificielles, le tout taillé et creusé dans l'immense rocher à l'aide de pioche et de marteau; il y a là une série de cinq chambres, dont l'une donne accès à l'autre; il y a aussi des endroits souterrains. Ces constructions par excavation sont généralement faites avec beaucoup de soin; les planchers, les murailles et les plafonds en sont tout unis. Dans certaines chambres on rencontre des niches et des sièges longs faits en roc. Bien que le château de Van et ses constructions aient beaucoup souffert de tremblements de terre et de la main destructrice de Timour-leng et d'autres barbares, toutefois Fr.-Édouard Schulz, qui en 1827 relevait la copie des inscriptions cunéiformes gravées sur le château, n'hésita pas à écrire que « sur ce rocher tout était exécuté dans un style grand et noble »; il écrit aussi d'un appartement: « tout y est vraiment d'un travail admirable »; dans un autre endroit, en parlant de la *Grande-Inscription* d'Argistis I^{er}, il dit: « chaque caractère, sous le rapport de l'art, est un vrai chef-d'œuvre »¹). Rendons donc honneur à ces glorieux ancêtres des Arméniens.

Lettres et écritures. Il est évident que l'écriture et l'art de représenter la pensée par des caractères déterminés constituent des preuves de civilisation chez une nation à un degré assez élevé. Si les Soumériens dans le XXIV^e siècle av. J.-C. et les Sanscrits et les Éraniens dans le XIX^e avaient leurs écritures, les ancêtres des Arméniens de la haute antiquité devaient avoir leur alphabet, et l'art de scribe ne pouvait leur faire défaut. La certitude de la pensée que nous exprimons ici nous est garantie par la présence des mots *pis* et *esi* (=esi) dans les monuments cunéiformes ourarçiques; le premier de ces mots offre le sens de 'lettre, écriture, *inscription', et le second signifie 'lettre, écriture, *inscription; loi'. Le mot *pis* est l'équivalent de l'a. éran. *piš*, a. p. *pis*, sl. *piši* 'écrire', sl. *pisma* 'lettre,

¹ *Journal asiatique*, 1840, 3^e série, t. IX, pp. 285, 287, 297.

écriture'. Quant au mot *esî* (=esi), il correspond au mot turc *iazi* (subst.) 'lettre, écriture'. Or, comme un mot révèle une idée et démontre, si c'est le cas, un objet tombant sous les sens, ainsi les deux mots susindiqués nous démontrent d'une façon positive qu'un alphabet et l'art d'écrire étaient usités pour le moins dans les cours des roitelets et dans les collèges sacerdotaux des pays de Nâiri. Bien qu'il soit possible, quoique improbable, que les mots ourartiques *pis* et *esî* (=esi) fussent des emprunts, toutefois comme ils se révèlent pour la première fois sous Ispouinis et Minuas I^{er} (env. 805-780 av. J.-C.) et peuvent se mettre en parallèle avec des éléments aryens et touraniens, l'emprunt même, si emprunt il y a, remonterait plus haut que le IX^e siècle. A cette époque les populations de Nâiri devaient avoir une écriture, bien qu'il ne nous soit pas possible d'en connaître exactement la nature ni même l'origine. C'était peut-être l'alphabet araméen qui était adopté en Nâiri-Ourartou. « Cet alphabet, dès l'époque assyrienne, paraît avoir été le caractère cursif de tout l'Orient. Sous les Achéménides, il figure sur les monnaies des provinces les plus reculées de l'empire. Les alphabets zend, pehlvi, arien, bactrien, sont d'origine sémitique. On peut affirmer que toute l'Asie, jusqu'au Pendjab, a reçu l'alphabet cursif de l'Aramée »¹). Ici nous devons rappeler que la mine (*mana*) était un emprunt fait par l'Ourartou à la Babylonie. Rien d'extraordinaire, par conséquent, si l'alphabet cursif araméen était introduit en Ourartou dans une antiquité reculée. Cependant, si nous sommes privés de la certitude sous ce rapport, il est positif que sous Salmanasar II, roi d'Assyrie, l'écriture cunéiforme fut empruntée directement à Ninive par Šaridouris I^{er}, roi d'Ourartou (env. 835-820 av. J.-C.). Certaines phrases de l'*inscription historique* de ce dernier roi sont tout à fait celles de l'inscription des *Portes de Baluwat* (I, 1-4) de Salmanasar II. Probablement obligé de céder aux besoins du moment, Šaridouris I^{er} fit composer son unique inscription en idiome assyrien²). L'*inscription d'offrandes* de son fils, Ispouinis, et de son petit-fils, Minuas I^{er}, est aussi composée en langue assyrienne, à cela près que cinq mots ourartiques s'y trouvent insérés. Šaridouris I^{er} se recommande donc à l'éternelle grati-

¹ E. Renan, *Hist. gén. et système comparé des langues sémitiques*, 5^e édit., p. 283. Voy. au bas de cette page les auteurs cités par E. R. ² Inscription portant le n^o 1 dans notre ouvrage les *Inscr. cunéif. urartiques*.

tude des Arméniens, d'un côté, par ses hauts faits et, d'un autre côté, « à cause des soins qu'il apporta dans ses actions en faveur des travaux intellectuels et pour le progrès de l'esprit humain doué de raison »¹). La littérature des inscriptions cunéiformes en idiome ourartique fait son début sous le règne et par les soins d'Isouin et se termine sous Minuas II. La période des monuments cunéiformes eut une durée d'environ 245 ans (env. 825-580 av. J.-C.). Ces inscriptions étaient gravées uniquement pour remémorer les actions et les ordres des rois d'Ourartou. Elles cessèrent dans les commencements de l'empire des Mèdes, probablement parce que le roi d'Ourartou avait reconnu la suprématie des rois de la Médie. — Après la chute du royaume d'Ourartou, l'écriture en caractères cursifs dut certes y continuer, au moins pour quelque temps, d'être employée sous les Achéménides dans des conditions anciennes. Il est probable que l'usage de l'alphabet pehli s'étant introduit en Arménie dès le début de la dynastie des Arsacides (an 66 apr. J.-C.)², on s'en servit jusqu'à 408, année dans laquelle saint Mésrop, qui avait été dans le passé le secrétaire de la cour royale, découvrit les caractères appelés depuis daniéliques³), qui n'étaient que les caractères cursifs dont on se servait en Arménie dans un âge reculé. — L'alphabet daniélique, qui n'est pas araméen, paraît être celui qu'on avait créé et adopté en Arménie pour l'usage général probablement sous Tigraue le Grand. Cependant, comme au v^e siècle de notre ère le dialecte de la province royale d'Ararat accusait une certaine différence de ceux des autres provinces du royaume, et les sons ne répondaient pas tout à fait à ceux des temps jadis (à l'instar des phénomènes analogues produits dans certaines langues modernes), saint Mésrop, s'inspirant des exigences de son temps, perfectionna l'alphabet daniélique. Ainsi, il dut créer certaines consonnes et une ou deux voyelles qui n'y existaient pas, et, suivant les lois qui régissaient l'écriture grecque, il établit pour loi que tous les sons des voyelles dussent être représentés dans l'écriture

¹ Comparez cette période avec les blâmes immérités que Moïse de Khorène (I, 3) inflige à ce propos à la mémoire des rois d'Arménie. ² Lorsque M. de Khor. (III, 52) dit: « on se servait de l'écriture persane », sans doute il faisait allusion à l'écriture pehlie. ³ Ces caractères sont ainsi appelés, parce qu'ils furent découverts chez un prélat nommé Daniel, évêque en Mésopotamie (M. de Khor., III, 52).

par leurs caractères propres et individuels. On ne peut nier que certains caractères grecs se trouvent introduits dans l'alphabet mésropien.

II. On a dû avoir une idée assez satisfaisante de l'état de civilisation des Arméniens des temps anciens par des preuves positives que nous avons produites jusqu'ici. Nous allons maintenant parler des conditions politiques des pays de Nâiri. En considérant cet état politique à deux points de vue, nous devons le traiter d'abord en tant que constitution nationale intime; nous parlerons ensuite du pouvoir et de l'influence que les rois d'Assyrie exercèrent sur les royaumes de Nâiri-Ourartou.

1. Nous avons dit plus haut que tout le vaste pays de Nâiri était divisé en un grand nombre de districts et royaumes, au point que des villes mêmes avaient leurs propres roitelets¹). Le morcellement politique était donc à l'état aigu dans l'antique Arménie. Nous lisons dans le *Prisme* (IV, ll. 96-100) de Tiglath-Piléser I^{er} que ce roi avait battu « 60 rois des pays de Nâiri avec ceux qui étaient venus à leur secours ». Parsua était un district d'une étendue médiocre; toutefois, dans ses *Annales de l'obélisque de Nimroud* (ll. 119-120) Salmanasar II en dit: « je reçus le tribut des 27 rois de Parsua ». Ces roitelets n'étaient pourtant pas les seuls dynastes qui régnaient dans les pays de Nâiri.

Dans les monuments cunéiformes ourartiques nous trouvons quatre sortes de titres royaux; suivant toute vraisemblance, il devait y avoir une gradation d'honneur et de dignité dans chacun de ces titres. Le premier, qui paraît être le moindre entre tous, était *erila*, qui, en lith. *erelis*, *eris*, a. sl. *orilü*, a. ér. *ere-zifya*, krd *êlouh*, signifie 'aigle', roi des oiseaux. Le second était *houtes* (var. *koudous*, *qoudous*); en krd *hodê*, *houdi*, *godê*, n. p. *houda* 'dieu, maître, *seigneur', h. allem. m. *gott* 'dieu', a. ér. *qadata* 'roi'. Argistis I^{er} donne ce titre aux rois des Tuarasiens, de Gourqou et de Manas²). Le troisième titre est *bilou* 'seigneur', qui était un terme et titre assyro-babylonien et, par conséquent, d'origine sémitique. Le quatrième était *nou*, qui est le même que le souméro-accadien *noun* 'seigneur'. Le roi susmentionné donne ce titre au roitelet de la famille

¹ Voy. entre autres le *Monolithe* (I, 46) de Salmanasar II; voy. aussi l'inscr. n° 27, l. 11, dans notre ouvrage *Les inscriptions cunéiformes urartiques*. ² Voy. dans notre ouvr. précit. l'inscr. n° 19, VII, 12.

Dia'usienne ¹⁾, qui, parmi les petites dynasties naïriennes, était une des plus anciennes et des plus puissantes.

Les villes où résidaient ces petits dynastes s'appelaient « villes royales ». Le roitelet de Manas en avait deux, dont l'une était nommée Zirtou (*var.* Izirtou), l'autre portait le nom de Simérihadiris, qui se traduit: ' où il faut se retirer pendant l'hiver '.

Ces dynastes avaient *des trésors*. Dans ses *Annales* (II, 121-125), Assournaşirabal dit au sujet du trésor d'Ammiba'la, roitelet de Bit-Zamani: « ¹²¹ 2 talents d'argent, 2 talents d'or, 200 talents ¹²² de plomb, 100 talents de cuivre, 300 talents de fer, 100 vases de cuivre, 3000 assiettes (?) de cuivre, ... ¹²³ 1000 vêtements de lin (?) bigarrés, des coupes, ... des sièges d'ivoire *et* d'or, ¹²⁴ qui constituaient le trésor de son palais, ... ¹²⁵ ... je pris ». Dans ses *inscriptions de reliefs* (I) ²⁾, Salmanasar II fait mention du tribut et du trésor de Sûa, roitelet de Kirzan. Suivant l'inscription des *Portes de Balawat* (III, 2), Ourartou étant encore un simple district, Salmanasar II s'était emparé des « trésors royaux » d'Aramis. Sargon, dans sa *Lettre au dieu Assour* rapporte son entrée dans la capitale d'Ourzanas, roitelet de Mouşasir, où il trouva « [³⁵¹ ses chambres] combles, qui regorgeaient de trésors entassés... ³⁵² 34 talents d'or, 167 talents d'argent, ... et quantité de pierres précieuses, ³⁵³ tant de bâtons d'ivoire, d'ébène et de buis... sertis d'or et d'argent ». Dans la *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* (l. 75) il fait mention du même « trésor du palais » d'Ourzanas. Il est aussi fait mention du « tressor du palais » de Maniâi, roitelet de la ville d'Oukki, dans le *Cylindre de Taylor* (IV, 16) du roi Sennachérib. — En descendant dans les âges inférieurs, nous voyons que des châteaux forts de Babylsa et d'Olanê, dans le voisinage de la ville d'Artaxate, Tigrane II le Grand et Artavasde II, son fils, « avaient fait leurs trésors » ³⁾ ou gazophylacies. En outre, Tigrane avait des trésors à Tigranocerte ⁴⁾, à Nisibe ⁵⁾ et dans la Sophène ⁶⁾. Sous l'empereur Auguste aussi bien que sous Arsace III, roi

¹ *Ibid.*, l'inscr. n° 19, I, 6. Dans son *inscr. professionnelle* (l. 8), Minuas I^{er} donne l'épithète *nouhous* à Şaris (Vénus); cette épithète est la forme féminine de *nou*. ² Voy. Eb. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, pp. 150, 151. ³ Strabon, XI, xiv, 6. ⁴ Memnon, fragm. LVI, dans les *Fragm. hist. gr.*, édit. Müller-Didot, 1883, t. III, p. 555. Plutarque, *Lucullus*, XXIX.

⁵ Dion Cassius, XXXVI, vi, 2, édit. Melber-Teubner, 1890. ⁶ *Idem*, XXXVI, lIII, 2-3, même édit.

d'Arménie (350-369 apr. J.-C.), la forteresse d'Artagira, à l'ouest du fleuve Aḫourīan, était un trésor royal¹). Dans les châteaux forts d'Angl et de Bnagél en Sophène se conservaient, au IV^e siècle apr. J.-C., beaucoup de trésors²); la ville fortifiée d'Ani aussi, située dans le district de Daranisse sur le bas Euphrate occidental, renfermait en son sein un trésor royal³).

Nous pouvons nous faire une idée de la richesse personnelle des épouses des petits dynastes et des filles des grands personnages lorsque Sargon nous dit (*Annales*, II, 124-125): « je pris l'épouse d'Ammiba'la avec sa riche dot et les filles des ses magnats avec leurs riches dots ».

Tous les roitelets des pays de Nâiri avaient leurs propres armées. Celles-ci étaient composées de fantassins et de troupes à cheval; il y avait dans les armées des chars de guerre; les bagages les suivaient pendant la guerre. D'après les *Annales* (II, 46-47) d'Assournaṣirabal, Ammiba'la, roitelet de Bit-Zamani, avait 15(00) soldats *ahlami*, qu'il avait fait venir du pays d'Ar-mâya, situé dans le sud-est d'Assyrie.

Les conditions de gouvernement et d'administration dans les petits royaumes de Nâiri nous montrent que le bon ordre n'y faisait pas défaut. Cependant, le nombre extraordinaire de ces royaumes loin de leur être de quelque utilité, pouvait bien être une source de graves préjudices à eux tous en face de l'ennemi commun; c'est ce qui est réellement arrivé. Une simple confédération ne pouvait avoir de chance à tenir longtemps en échec l'action des armées d'un grand État, disciplinées d'une façon uniforme et agissant dans un but unique avec un ensemble longuement préparé. Il est donc évident que, dès le début des conquêtes des rois d'Assyrie, les petites armées des royaumes plus ou moins minuscules de Nâiri étaient condamnées à plier devant les armées assyriennes. Le mal était sans remède. Vu la configuration géographique du pays, la monarchie absolue était presque une impossibilité pour un pays d'ailleurs si vaste tel que Nâiri. Comme ces petits royaumes représentaient de multiples constitutions de tribus établies pour la plupart sur les hauts plateaux ou dans des vallées, chacune d'elles pouvait ne pas vouloir entrer dans le creuset de l'union

¹ Strabon, XI, xiv, 6. Sextus Rufus, *Abbrev.*, XIX. Ammien Marcellin, XXVII, xii, 5, 12, édit. Garthausen-Teubner. Zonaras, X, 36. ² Faustus de Byzance, IV, 24. V, 5. ³ *Idem, ibid.*

et à plus forte raison, de l'unité politique sous la direction d'un roi national. Le particularisme (qui n'est que la conséquence des institutions politiques et civiles régissant les tribus d'une même nation, les unes indépendantes des autres), de même qu'un intérêt matériel ou moral étaient des obstacles insurmontables pour l'unité politique de la nation entière. Le sentiment et la tendance des roitelets ne différaient en rien de ceux des populations ou tribus dont ils étaient les chefs héréditaires; car, tribus et chefs avaient leur propre origine, leurs propres traditions et un but unique, l'éternel particularisme. Si ces royaumes se sont parfois coalisés contre la puissance d'Assyrie, c'était évidemment pour éloigner le danger du moment qui les menaçait tous; mais ils n'ont jamais voulu prendre volontiers le seul remède au mal perpétuel, remède qui ne pouvait consister que dans la monarchie ou l'hégémonie d'un roitelet national.

Cependant, cette monarchie ou plus précisément une souveraineté féodale fut réalisée par les roitelets du district d'Ourartou; mais que de guerres ces dynastes ne durent-ils entreprendre dans ce but et par quels efforts héroïques ils y parvinrent du moins en très grande partie, la partie historique de cet ouvrage va nous le montrer bientôt. Ce fut Aramis qui, environ l'an 860 avant notre ère, commença la grande œuvre de réunir sous son sceptre, lui, le dynaste d'Ourartou, toutes les forces nationales si démesurément éparpillées. L'entreprise était colossale et digne de perpétuer son nom dans les légendes nationales; car le roitelet d'Ourartou devait prendre les armes contre les princes de sa propre nation, et il devait les tourner ensuite contre les puissants rois d'Assyrie qui voulaient détruire l'œuvre commencée par lui. Malgré tout et tous, Aramis et ses successeurs jusqu'à Roušas I^{er} († 714) poursuivirent sans relâche l'entreprise si difficile et si avantageuse pour la nation. Du nom même du héros d'Ourartou nous appelons « dynastie aramienne » toute la série de ses successeurs; elle est la première en date parmi les dynasties nationales vraiment historiques.

Mais les roitelets du district d'Ourartou disposaient-ils de tous les moyens propres à les faire réussir dans leur grandiose idée? Le doute est peut-être permis à cet égard. Il paraît, toutefois, que tout citoyen, capable de porter les armes, y était soldat. Ceci nous paraît être attesté par Salmanasar II qui dit: « l'ourartien Aramou mit sa confiance dans le grand nombre

de ses soldats »¹⁾; « l'ourartien Šidouri... plaça sa confiance dans la multitude de ses nombreux soldats »²⁾. Ces deux rois marchaient à la guerre toujours à la tête de leurs armées; leurs successeurs les imitèrent scrupuleusement.

Apparemment les rois d'Ourartou avaient une armée permanente, du moins après qu'ils quittèrent les régions du nord-ouest de Nairi pour s'établir dans le district de Biana, au sud-est dudit pays. Argistis I^{er} dit: « Je partis avec les cavaliers et les fantassins de mes soldats rassemblés »³⁾. Cette parole dénote qu'il existait un système d'armée permanente toujours prête à marcher. Il semble qu'une partie de l'armée s'appelait « soldats de la Porte »⁴⁾ et était la garde royale. Salmanasar II ayant élevé des portes de bronze à l'est de Ninive, à l'endroit dit Balawat, sur l'une des bandes appliquées sur ces portes il fit sculpter les portraits en relief des soldats qu'il avait faits prisonniers dans l'armée d'Aramis. Le soldat ourartien y figure vêtu d'une tunique qui descend jusqu'à ses genoux; ses jambes sont nues; il a sur la tête le casque, sur le sommet duquel il y a deux exhaussements en hémicycle, c'est-à-dire deux cimiers l'un supportant l'autre; l'exhaussement supérieur est plus haut et plus gros que l'inférieur. Dans son armée, Aramis avait des machines de guerre⁵⁾. Les armes et les munitions ne laissaient rien à désirer. Comme l'infanterie, la cavalerie se trouvait dans une bonne condition. Du temps de Roušas I^{er} (env. 730-714 av. J.-C.) le district de Baris, dans la partie nord-ouest du royaume de Manas, était une dépendance du royaume d'Ourartou. Dans les places fortes de Tarui et de Tarmakisa, situées dans la région de Dala en Baris, « se trouvaient, dans des écuries, les chevaux, réserve de l'armée royale ». Ce sont les paroles de Sargon dans sa *Lettre au dieu Assour* (ll. 188-191). Le roi ninivite, bon connaisseur de la situation militaire de Roušas I^{er}, nous dit assez pour que nous comprenions que le royaume d'Ourartou avait aussi une cavalerie en activité de service. Avant d'entrer en campagne, les rois d'Ourartou, très religieux qu'ils étaient, recouraient avec supplications à Ḫaldis, aux Ḫaldis et aux Ḫaldisiens, en leur demandant leur assistance et protection

¹ Inscr. des *Portes de Balawat* (II, 6-III, 1) de Salman. II. ² *Annales de l'obélisque de Nimroud* (ll. 144-145) du même roi. ³ *Grande-Inscr.* (VII, 43) d'Argistis I^{er}. ⁴ Voy. la *6^e inscr. (recto, l. 8)* de Minuas I^{er}. ⁵ Voir l'inscr. des *Portes de Balawat* (III, 2) de Salman. II.

divines. Argistis I^{er} et Šaridouris II, fils du précédent, déclarent avec satisfaction : « au nom de la divinité de Ḥaldis le Seigneur, de Têisbas *et* d'Ardinis les dieux, dieux des citoyens demeurant en Biana vainqueurs des autres tous, les dieux combattirent à mes côtés ». Avec ces citoyens-soldats, qui ne pouvaient certes être partout et toujours victorieux, les rois d'Ourarṭou firent de grandes actions.

Tout d'abord, les petits dynastes vaincus se virent obligés de reconnaître la suzeraineté du souverain d'Ourarṭou et de lui payer un tribut. De la sorte, la plupart d'entre eux gardèrent leurs districts; il y eut, toutefois, des dynastes réfractaires à tout sentiment de bien public et d'intérêt général; le souverain d'Ourarṭou s'appropriâ simplement leurs territoires. Suivant l'esprit des anciens âges, la guerre à l'ennemi se faisait par le secours des incendies et de la destruction des villes, des palais et des maisons, incendies et destruction, auxquels recoururent volontiers quelques-uns des rois d'Ourarṭou. Dans le but d'être sûrs, par rapport à l'avenir, de la soumission des dynastes et des populations, ils prenaient des otages, sans compter les nombreux prisonniers qu'ils faisaient dans leurs territoires. Les rois d'Ourarṭou pratiquaient le pillage sur une vaste échelle; cependant, comme de juste, ils faisaient souvent du butin une large part au dieu suprême Ḥaldis.

A l'époque où la cour royale d'Ourarṭou fut transportée au sud-est de Nâiri, les conditions de la puissance suzeraine avaient pris un aspect bien clair et déterminé. En effet, Saridouris I^{er} dit pour sa propre personne : « ¹... roi grand, roi puissant, roi des multitudes, ² roi de Nâiri, roi sans rival, pasteur admirable des hommes, ³ qui ne craint point d'opposition, roi qui subjugue les désobéissants... ⁴... roi des rois, de tous ces rois tributs je reçus »¹). Ses successeurs s'appellent : « aigles des aigles, rois des rois, grands seigneurs, grands rois ». Il est évident que, par ces titres, ils proclamaient leur suzeraineté sur la plupart des roitelets des pays de Nâiri. Parfois les uns s'appelaient rois de Nâiri, tandis que quelques autres se donnaient le titre de : « rois de Soura »²); mais presque tous se disaient : « rois de Biana, habitant la ville de Tōuspas, ville protégée, protégée par des fortifications ».

¹ Voy. l'inscr. n^o 1 dans notre ouvr. précité.

² C'est Ispouinis (en-

viron 820-800) qui, tout le premier, prend ce titre.

Parmi les reines d'Ourartou, il ne nous est donné, jusqu'ici, de connaître que les trois suivantes: 1^o, Şiririas ' donnée comme une faveur, comme une grâce ' ; elle était l'épouse de Minuas I^{er}. 2^o, 'Uanis ' qui appartient à 'Uas', dieu des vents; celle-ci était l'épouse de Şaridouris II. 3^o, Érasinis ' aimable ', probablement épouse de Rouşas II. En ce qui concerne les princes du sang et les parents des rois d'Ourartou résidant en Biana, Sargon fait mention de « 260 personnes de la descendance royale » qu'il avait faites prisonnières; c'était du temps de Rouşas I^{er} (l'an 714 av. J.-C.)¹.

Les souverains d'Ourartou réunissaient, à n'en pas douter, à leur qualité de rois celle de chefs religieux; au point de vue politique, l'avantage d'une pareille situation devait certes être très grand.

Ils nommaient des « légistes » pour les provinces ou districts; suivant les apparences, les légistes étaient des fonctionnaires revêtus de pouvoirs civils judiciaires et occupaient une haute place dans le mécanisme du gouvernement. Les rois d'Ourartou nommaient aussi les « chefs des mages, les gouverneurs des villes et les directeurs des villages »²) tout en les destituant au besoin.

Comme nous l'avons dit précédemment, il est très probable que la faculté de faire graver des monuments ou inscriptions cunéiformes était un droit exclusivement réservé aux suzerains d'Ourartou.

2. Quant à la domination assyrienne, le pouvoir, exercé par les rois d'Assyrie sur les dynastes et les populations des pays de Nâiri, avait été, dès le début, très lourd et souverainement odieux. Il est hors de doute que c'étaient les exactions et les procédés tyranniques des fonctionnaires assyriens de tous les rangs et de tous les temps qui poussaient à de perpétuelles révoltes les populations, opprimées sous le joug odieux de l'étranger. Les soulèvements étaient immédiatement suivis des invasions des armées assyriennes conduites, pour la plupart, par les rois d'Assyrie en personne. Les moyens d'apaiser ou plutôt de punir les révoltes étaient on ne peut plus cruels et plus lamentables; des villages, des villes, parfois même des districts en-

¹ *Annales* (l. 108) de Sargon.

² Voir la *1^{re} inscr. hist.* (ll. 2-3) de Rouşas I^{er}.

tiers étaient sans miséricorde livrés au feu et au massacre; les hommes étaient empalés, les enfants des deux sexes étaient jetés au feu par les soldats ivres de sang, qui, pour obéir aux ordres d'extermination émanés de leurs féroces rois, mettaient à mort tous sans exception, les innocents comme les auteurs des soulèvements. Quelques années après que les armées assyriennes s'étaient retirées du pays, l'étendard de la révolte était, dans diverses contrées, encore une fois élevé contre les Assyriens. Cet état de choses était devenu normal jusqu'à une époque voisine de la chute de l'empire d'Assyrie. La politique d'abaissement et d'oppression, constamment pratiquée par les rois de Ninive, ne pouvait certes être avantageuse pour les populations des pays de Nâiri; tout progrès, ou soulagement, devait cesser au sein de la nation. Cependant, l'esprit déterminé et la volonté irréductible des dynastes et des populations ne faisaient que se maintenir à l'état d'hostilité contre Ninive et ses iniques fonctionnaires. Bien que tenus sous le joug de la servitude, dynastes et populations, à de rares exceptions près, conservaient avec soin leur existence et leurs traditions nationales, et ils les gardèrent jusqu'à la disparition de l'ennemi traditionnel. — Le pouvoir d'Assyrie fut unique dans son genre à maltraiter et à opprimer inexorablement les populations des pays de Nâiri.

A la fin de chaque expédition militaire, les Assyriens emmenaient comme otages les enfants des roitelets et des personnages marquants des districts révoltés de Nâiri. — A une époque très ancienne, Salmanasar I^{er} avait établi des colonies assyriennes dans quelques régions de l'ouest de Nâiri, afin qu'elles eussent à garder cette contrée contre les populations des autres parties de Nâiri. Cette façon d'agir était sans doute bien faite pour garder à l'empire les régions conquises.

Dans le même ordre d'idées, Tiglath-Piléser I^{er}, Assournasirabal, Samsiramman IV, Tiglath-Piléser III, Sargon et Assurbanipal conduisaient en captivité des populations plus ou moins nombreuses. Tiglath-Piléser III avait ainsi pris environ 60,000 prisonniers, qu'il expatria avec toutes leurs divinités nationales, prisonnières et captives comme leurs adorateurs.

Dès les années des premières conquêtes assyriennes, les régions occidentales de Nâiri payaient des impôts et des tributs aux rois d'Assyrie. Selon que Tiglath-Piléser I^{er} en fait mention, jusqu'à l'année 1158 avant notre ère, les districts d'Alzi et

de Pouroukouzzi payaient des tributs à l'Assour. Comme tribut et impôt, les rois d'Assyrie recevaient de l'or, de l'argent, du bronze, du cuivre, du plomb, du fer, des vases et des ustensiles de cuivre, des chaudrons également de cuivre, des cuves et des vases en forme de coquille, des moutons, des chèvres, des bœufs jusqu'à 2000 têtes, des chevaux dont le nombre s'élevait jusqu'à 1200, des attelages de chevaux, des mulets, des chameaux à double bosse, des chars et des voitures, du vin; pour une fois, ils reçurent aussi des esclaves ou serfs. Salmanasar II, en parlant d'Assour-itti-Širou-riâi, un roitelet de Kasiari-Masius, dit: « je reçus de lui ses nombreux tributs »; il dit aussi: « je reçus le riche tribut d'Asou le kirzanien ». Šamsiramman IV écrit de sa propre personne: « Il reçut de tous les rois de Nâiri le tribut consistant en chevaux *et* en attelages de chevaux ». Parfois le tribut de certains roitelets révoltés venait d'être augmenté.

Les rois d'Assyrie nommaient des gouverneurs dans les contrées de Nâiri qui étaient sous leur domination directe. Suivant leurs inscriptions historiques et le *II^e Canon des années des éponymes*, Assournaširabal (885-860 av. J.-C.) avait établi des gouverneurs dans les différentes régions de Nâiri et particulièrement dans le district de Kirrouri, à l'ouest de la mer inférieure de Nâiri. Il avait aussi nommé pour le vaste pays de Kirhou un gouverneur et un vicaire ou lieutenant de sa propre personne, comme aussi des fonctionnaires appelés *ourasi*¹⁾ dans les localités occidentales du sud de l'Arzanène. Šamsiramman IV (825-812 av. J.-C.) avait, de son côté, établi des gouverneurs ou préfets dans les districts de Kirrouri et d'Arbaḥa. Sous le règne d'Adadnirari III (812-783 av. J.-C.) les districts de Mazamoua, de Kirrouri, d'Arbaḥa et de Tousḥan de même que la ville d'Amidi avaient leurs gouverneurs et préfets. Sous Asourahiddina III (771-753 av. J.-C.), ces cinq dernières localités avaient toujours leurs gouverneurs assyriens. De son côté, Tiglath-Piléser III (745-727 av. J.-C.) avait ses préfets « comme directeurs des cantons » en Parsua et dans les régions orientales de la mer Kapoutan, dans le « pays de Nâiri »²⁾ aussi bien que dans les différentes localités de Kirhou. De son temps Kirrouri et Arbaḥa et la ville de Tousḥan avaient leurs gouverneurs

¹ Le mot *ourasi* signifie 'montagnard; de montagne' en langage ourartique. ² Probablement le district de Ḥoubouskia.

assyriens, comme par le passé. Durant le règne de Salmanasar IV (727-722 av. J.-C.) la ville d'Amidi continuait également d'avoir son gouverneur nommé par le roi de Ninive. Sous Sargon (722-705 av. J.-C.) le governorat de Parsua continuait d'exister. Ce roi avait établi, en qualité de préfet, le ministre de son palais sur un district, qu'il avait enlevé à Roušas I^{er}, roi d'Ourartou. De son temps, Amidi et Touthan avaient toujours leurs gouverneurs envoyés de Ninive. Bien qu'après Sargon il n'y eût point, dans les inscriptions cunéiformes assyriennes, quelque mention de gouverneurs assyriens, toutefois ceux-ci devaient exister dans toutes les régions méridionales des pays de Nâiri jusqu'à la chute de l'empire d'Assyrie.

Deux rois d'Assyrie avaient construit deux villes dans le pays de Kirhou. Ainsi, dans ses *Annales* (I, 68-69) Assournaširabal dit: « je fis l'image de ma personne, j'écrivis sur elle ma puissante force et je l'élevai dans la ville d'Assournaširaplou, sur le lieu de la source, sur le mont Iqi ». Il est très probable que c'était ce roi qui avait construit la ville susmentionnée. Le second roi, c'est Tiglath-Piléser III, qui, dans sa *Tablette de Nimroud* (ll. 28-30), écrit comme suit: « Je construisis une ville [dans l'emplacement de la forteresse], située au milieu du pays d'Oulouba, que je conquis sur le pays d'Ourarti et je la nommai Assour-ikiša ».

Assournaširabal avait fait élever un palais dans la ville de Touthan, au sud-ouest de l'Arzanène, dont il dit dans ses *Annales* (II, 4-5): « J'y fondai un palais pour qu'il me serve de résidence royale... Je l'élevai depuis les fondements jusqu'au toit; je l'achevai ».

D'après les découvertes faites jusqu'à ces dernières années et suivant les mentions mêmes faites dans quelques inscriptions assyriennes, certains rois d'Assyrie ont érigé, dans certains siècles, des monuments cunéiformes sur le territoire de l'Arménie. Elles sont: 1^o l'inscription de Tiglath-Piléser I^{er}, découverte à Godjanlou, près de Manazkert, dans le territoire du haut Arsanias; 2^o l'inscription du même roi, élevée dans la grotte de la rivière Soubnat, au centre de la Sophène; 3^o l'inscription érigée dans la même grotte par Tiglath-Adar II; 4^o l'inscription d'Assournaširabal, élevée de même dans la susdite grotte; 5^o, 6^o deux inscriptions de Salmanasar II, érigées dans la grotte susmentionnée; 7^o l'inscription de *Monolithe* dudit Salmanasar II,

qui, étant découverte dans la localité appelée Kark ou Kourh, au sud-est de la ville d'Amid (Diarbékir), à une distance d'environ 20 milles anglais de cette dernière ville, fut transportée au Musée Britannique. Nous ne pouvons pas parler des inscriptions que certains rois d'Assyrie avaient érigées dans les pays de Nâiri-Ourarṭou, mais qui ne sont pas découvertes jusqu'à ce jour.

Il va sans dire que les Assyriens occupaient, parmi les anciens peuples civilisés, une place considérable. Par leur influence politique, ils furent à même de communiquer en partie leur civilisation aux Grecs eux-mêmes, dont la statuaire était en grande partie inspirée à celle de l'Assyrie. Il semble que, en dehors de l'institution des monuments cunéiformes, il n'était entré en Ourarṭou aucun élément de civilisation propre à l'Assyrie. Il est vrai que des éléments lexicographiques avaient eu accès dans l'idiome ourarṭique comme aussi dans le dialecte qui, plus tard, serait reconnu comme l'arménien classique. Nous devons, sans doute, attribuer cela à l'influence politique de l'Assyrie. Cependant, comme ces éléments arrivent à peine à un total de 3 sur 100 dans le langage d'Ourarṭou, nous pouvons dire avec assurance que les populations de l'antique Arménie détestaient la civilisation de leurs ennemis héréditaires. Cela tenait à la diversité originelle du caractère ethnique aussi bien qu'à la différence de la religion des deux nations, de même qu'à l'amour sacré et invincible d'indépendance de ces populations montagnardes. Si Šaridouris I^{er} et ses successeurs ont emprunté à l'Assyrie l'écriture cunéiforme et s'en sont servis, il est très probable qu'ils ont voulu montrer par là à leurs nationaux et aux étrangers que les rois d'Ourarṭou ne le cédaient en rien aux rois de Ninive en fait de puissance, de grandeur et de civilisation. Mais l'avenir ne justifia pas tout-à-fait ces nobles sentiments.